



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

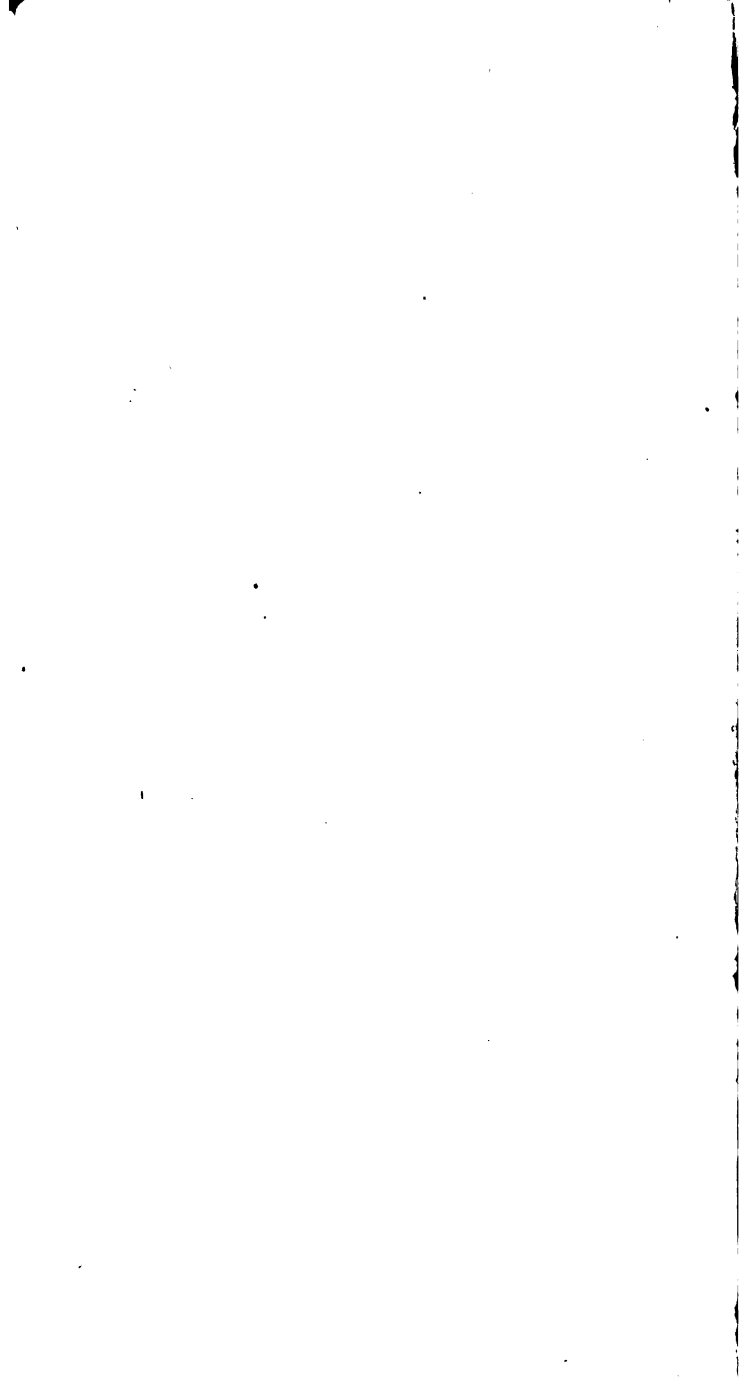
## À propos du service Google Recherche de Livres

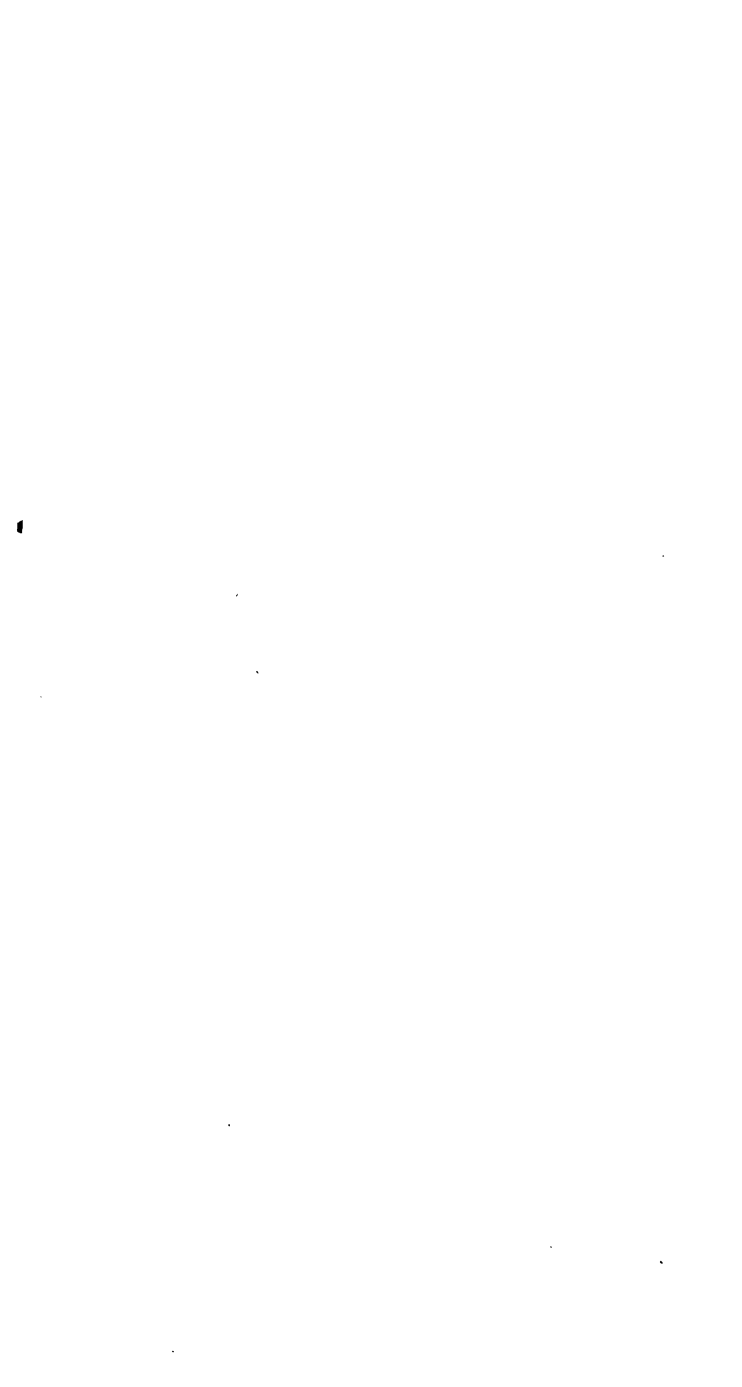
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

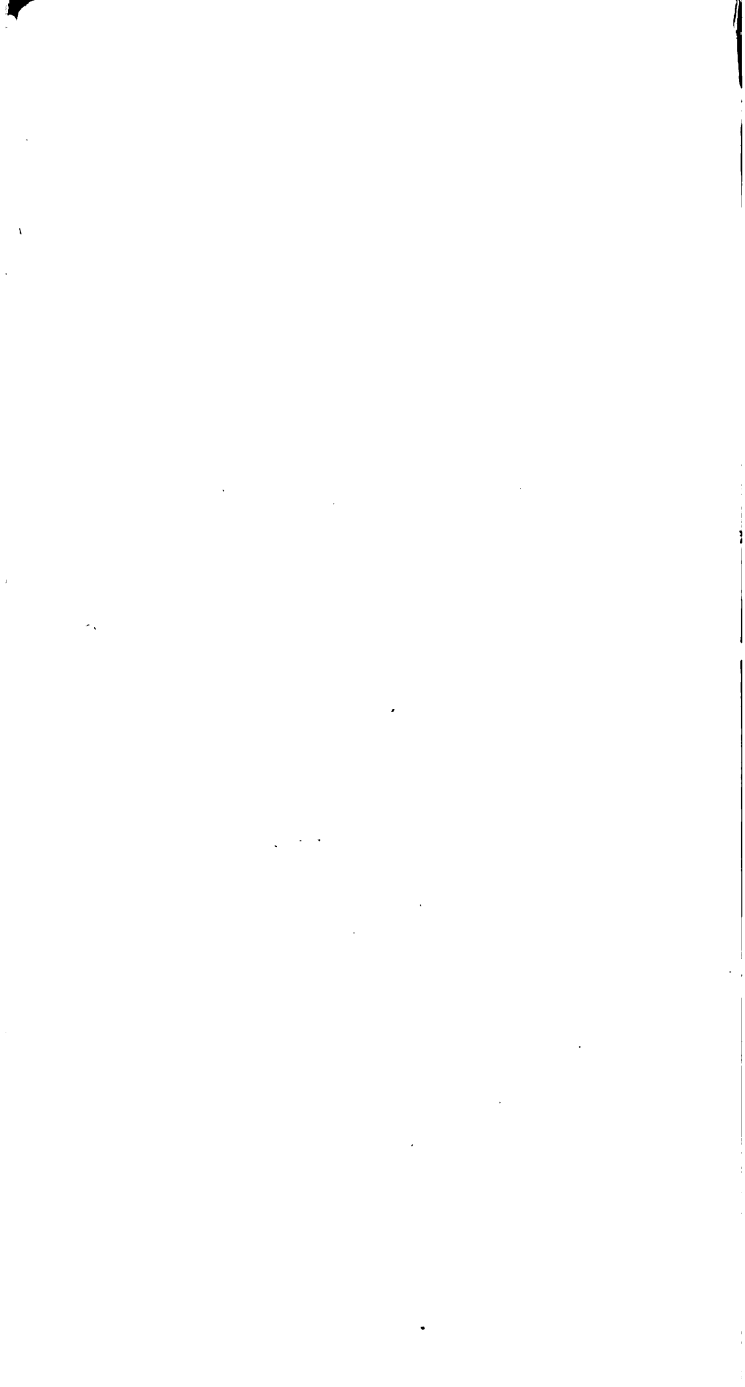














CANTILLON

---

ESSAI

SCR

LE COMMERCE

---

*Reprinted for Harvard University*



BOSTON

GEO. H. ELLIS, 141 FRANKLIN STREET

1892

HB 151  
.03

GENERAL

## NOTE.

---

The *Essai sur la Nature du Commerce en Général* was written between 1730 and 1734 by Richard Cantillon, a natural-born British subject, of the family of Cantillon of Ballyheigue, co. Kerry, Ireland. He was probably born between 1680 and 1690. In 1716 he established himself as a banker in Paris, where his cousin, the Chevalier Richard Cantillon (died in 1717), had long traded, first as a silk mercer, then as a banker. Our author soon became flourishing; but, having given umbrage to John Law by his outspoken belief in the ultimate failure of the Mississippi scheme, he found it dangerous to remain in France. He therefore quitted that country in 1719, but continued his Paris business in the name of a nephew, Richard Cantillon, and gained enormous profits by speculating for the fall of Mississippi shares. Out of these speculations arose several lawsuits, in the course of which he was once arrested in Paris, and spent a night in prison. He married, in 1726,

Mary Anne Mahony, daughter of the Lady Clare. He was murdered in his bed at Albemarle Street, London, on the 15th of May, 1784, by a discharged man-servant, who stole some of his papers and set fire to the house before escaping.

The *Essai* was written by Cantillon in English, and by himself translated into its present form for the use of a French friend. The original English work, with its statistical supplement, was never published. It was possibly in the possession of Philip Cantillon, a second cousin, when he brought out *The Analysis of Trade*, London, 1759, professedly based upon it. The fictitious imprint "A Londres, Chez Fletcher Gyles, dans Holborn, M.DCC.LV." appears also upon the title-page of *Questions importantes sur le Commerce*, a French translation by Turgot of Tucker's *Reflections on the Expediency of a Law for the Naturalization of Foreign Protestants*.

Cantillon is said to have been a prolific writer, an indefatigable traveller, and to have joined the experience of a silk mercer and a wine merchant to that of a banker. He was an enthusiast in agricultural and monetary

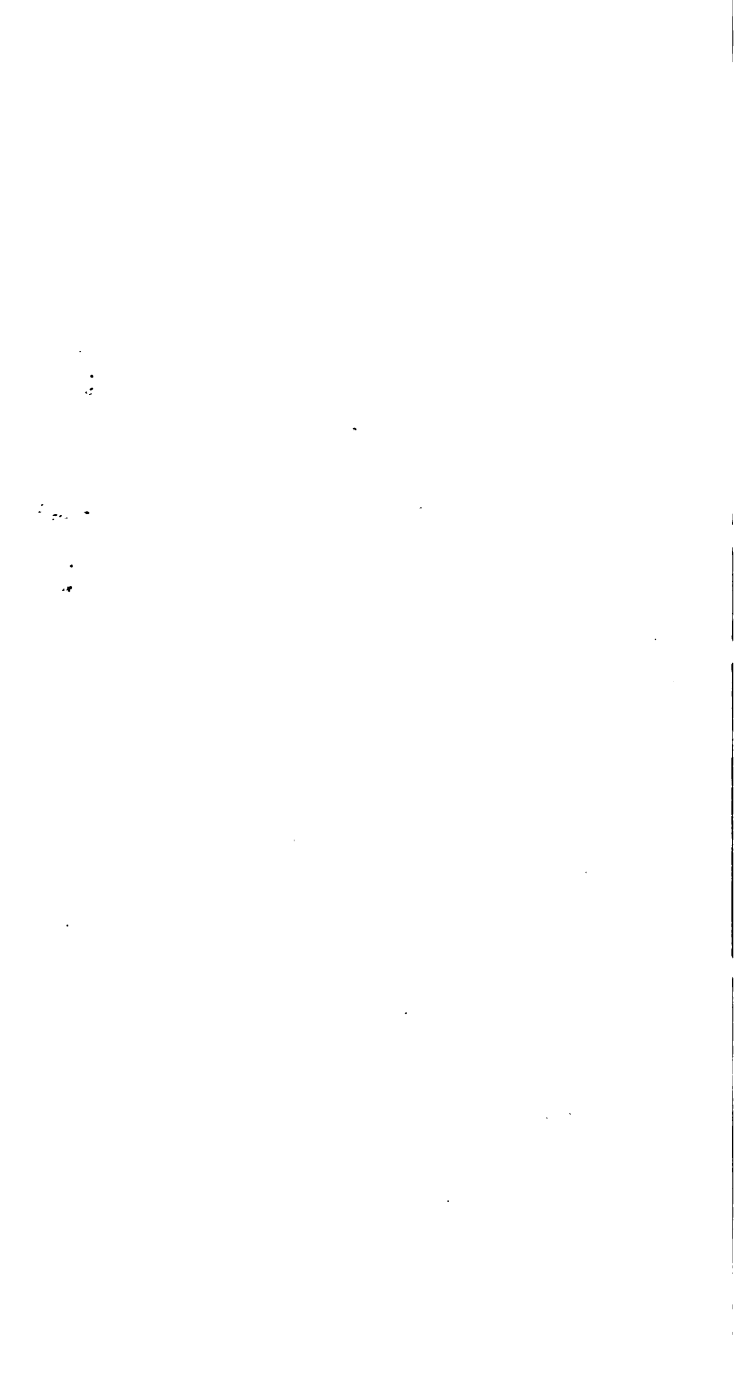
science. This the only surviving fragment of his work greatly influenced the early French economists,—Gournay, Quesnay, Mirabeau, Turgot, Condillac, Mably, Graslin. It is one of the few works referred to by Adam Smith, and Jevons called it the first treatise on economics. Three editions of it are known,—the 1755 edition of 436 pages, 12mo, now reprinted; an edition in smaller form (probably from another press) in 1756, 432 pages, 12mo; and the reprint appended to Mauvillon's translation of the *Discours Politiques* of Hume (in vol. iii.), Amsterdam, 1755.

See the articles by F. von Sivers, *Jahrbücher für Nationalökonomie*, 1874, p. 145; S. Bauer, *ibid.*, 1890, p. 145; W. S. Jevons, *Contemporary Review*, 1881, p. 61; Henry Higgs, *The Economic Journal*, 1891, p. 262. Also A. Espinas, *Histoire des Doctrines Économiques*, Paris, 1891.

H. H.

---

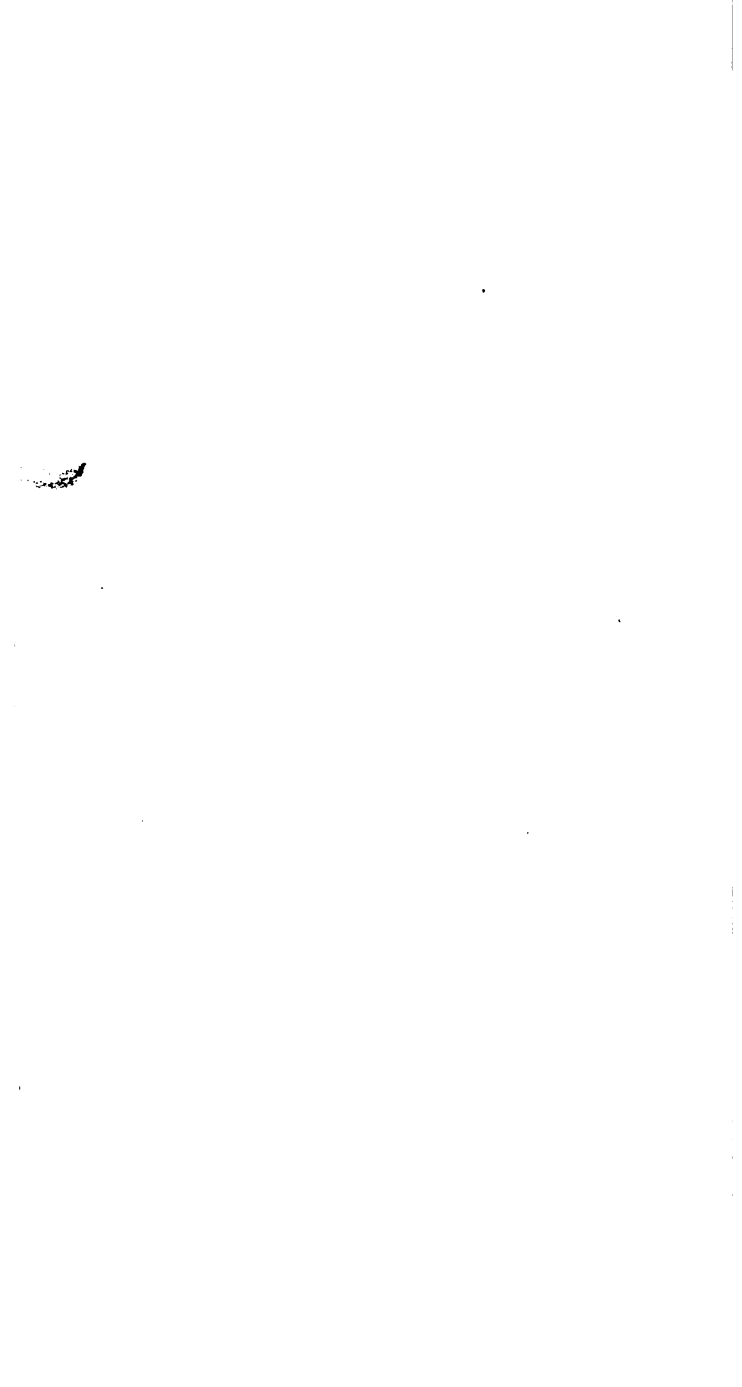
This edition attempts to reproduce that of 1755 so far as is possible with type not manufactured for the purpose. The old pagination is preserved, and even typographical errors and irregularities are left unchanged.



E S S A I

S U R

LE COMMERCE.

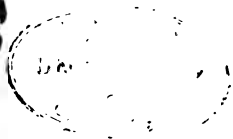




ESSAI  
SUR LA NATURE  
DU  
COMMERCE  
EN GÉNÉRAL.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

*en réalité composé par De Santillon*



A LONDRES,  
Chez FLETCHER GYLES;  
dans Holborn

---

M. DCC. LV.





**ESSAI**  
**SUR LA NATURE**  
**DU**  
**COMMERCE**  
**EN GÉNÉRAL.**

---

---

*PREMIERE PARTIE.*

---

**CHAPITRE PREMIER.**

*De la Richesse.*

**L**A Terre est la source ou la matière d'où l'on tire la Richesse; le travail de l'Homme est la forme qui la produit: & la Richesse en elle-même, n'est autre

chose que la nourriture , les commodités & les agrémens de la vie.

La Terre produit de l'herbe , des racines , des grains , du lin , du coton , du chanvre , des arbrisseaux & bois de plusieurs especes , avec des fruits , des écorces & feuillages de diverses fortes , comme celles des Meuriers pour les Vers à soie ; elle produit des Mines & Minéraux. Le travail de l'Homme donne la forme de richesse à tout cela.

Les Rivieres & les Mers fournissent des Poissons , pour la nourriture de l'Homme , & plusieurs autres choses pour l'agrément. Mais ces Mers & ces Rivieres appartiennent aux Terres adjacentes , ou sont communes ; & le travail de l'Homme en tire le Poisson, & autres avantages.



## CHAPITRE II.

### *Des Sociétés d'Hommes.*

**D**E quelque maniere que se forme une Société d'Hommes , la propriété des Terres qu'ils habitent , appartiendra nécessairement à un petit nombre d'entr'eux.

Dans les Sociétés errantes , comme les Hardes des Tartares & les Camps des Indiens qui vont d'un lieu à un autre avec leurs Bestiaux & Familles , il faut que le Capitaine ou le Roi qui les conduit , regle les limites de chaque Chef de Famille , & les Quartiers d'un chacun autour du Camp. Autrement il y auroit toujours des contestations pour les Quartiers ou commodités , les bois , les herbes , l'eau , &c. mais lorsqu'on aura

4      *Essai sur la nature*

réglé les Quartiers & les limites d'un chacun , cela vaudra autant qu'une propriété pour le tems qu'ils y féjournent.

Dans les Sociétés plus régulières : Si un Prince à la tête d'une Armée , a conquis un País , il distribuera les Terres à ses Officiers ou Favoris , suivant leur mérite , ou son bon plaisir (cas où est originairement la France); il établira des loix pour en conserver la propriété à eux & à leurs Descendans : ou bien il se réservera la propriété des Terres , & emploiera ses Officiers ou Favoris , au soin de les faire valoir ; ou les leur cédera à condition d'en païer tous les ans un certain cens , ou redevance ; ou il leur cédera en se réservant la liberté de les taxer tous les ans , suivant ses besoins & leurs facultés. Dans tous ces cas , ces Officiers ou Favoris , soit qu'ils soient Propriétaires absolus , soit

*du Commerce.* I. PART. 5  
dépendans , soit qu'ils soient Intendants ou Inspecteurs du produit des Terres , ils ne feront qu'un petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Que si le Prince fait la distribution des Terres par portions égales à tous les Habitans, elles ne laisseront pas dans la suite de tomber en partage à un petit nombre. Un Habitant aura plusieurs Enfans , & ne pourra laisser à chacun d'eux une portion de Terre égale à la sienne: un autre mourra sans Enfans , & laissera sa portion à celui qui en a déjà , plutôt qu'à celui qui n'en a pas: un troisiemé sera fainéant , extravagant ou maladif , & se verra obligé de vendre sa portion à un autre qui a de la frugalité & de l'industrie , qui augmentera continuellement ses Terres par de nouveaux achats , auxquels il emploiera le travail de ceux, qui

6      *Essai sur la nature*

n'ayant aucune portion de terre à eux , seront obligés de lui offrir leur travail, pour subsister.

Dans le premier établissement de Rome , on donna à chaque Habitant deux Journaux de terre: cela n'empêcha pas qu'il n'y eût bientôt après une inégalité aussi grande dans les patrimoines, que celle que nous voïons aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe. Les Terres tomberent en partage à un petit nombre.

En supposant donc que les Terres d'un nouvel état appartiennent à un petit nombre de personnes , chaque Propriétaire fera valoir ses Terres par ses mains , ou les donnera à un ou plusieurs Fermiers : dans cette œconomie , il faut que les Fermiers & Laboureurs trouvent leur subsistance , cela est de nécessité indispensable , soit qu'on fasse valoir les Terres pour le



compte du Propriétaire même ,  
ou pour celui du Fermier. On  
donne le surplus du produit de  
la Terre aux ordres du Proprié-  
taire ; celui-ci en donne une par-  
tie aux ordres du Prince ou de  
l'Etat , ou bien le Fermier don-  
nera cette partie directement au  
Prince , en la rabattant au Pro-  
priétaire.

Pour ce qui est de l'usage au-  
quel on doit employer la terre ,  
il est préalable d'en employer une  
partie à l'entretien & nourriture  
de ceux qui y travaillent & la  
font valoir : le reste dépend  
principalement des humeurs &  
de la manière de vivre du Prin-  
ce , des Seigneurs de l'Etat &  
du Propriétaire ; s'ils aiment la  
boisson , il faut cultiver des Vi-  
gnes ; s'ils aiment les foieries ,  
il faut planter des Meuriers &  
élever des Vers à soie ; & de plus  
il faut employer une partie pro-  
portionnée de la terre , à main-

8      *Essai sur la nature*

tenir tous ceux qu'il faut pour ce travail ; s'ils aiment les Chevaux , il faut des Prairies ; & ainsi du reste.

Cependant si on suppose que les Terres n'appartiennent à personne en particulier, il n'est pas facile de concevoir qu'on y puisse former une société d'Hommes : nous voyons dans les Terres communes , par exemple , d'un Village , qu'on règle le nombre des Bestiaux que chacun des Habitans a la liberté d'y envoyer ; & si on laissoit les Terres au premier qui les occuperoit dans une nouvelle conquête , ou découverte d'un País , il faudroit toujours revenir à une règle pour en fixer la propriété , pour y pouvoir établir une Société d'Hommes , soit que la force ou la Police décidât de cette règle.



### CHAPITRE III.

#### *Des Villages.*

Q Uelque emploi qu'on fasse de la Terre , soit pâturage , bled , vignes , il faut que les Fermiers ou Laboureurs, qui en conduisent le travail , résident tout proche ; autrement le tems qu'il faudroit pour aller à leurs Champs & revenir a leurs Maisons , consommeroit une trop grande partie de la journée. De ce point dépend la necessité des Villages répandus dans toutes les Campagnes & Terres cultivées , où l'on doit avoir aussi des Maréchaux & Charons pour les outils , la Charue & les Charettes dont on a besoin ; surtout lorsque le Village est éloigné des Bourgs & Villes. La grandeur d'un Village est naturelle-

ment proportionnée en nombre d'Habitans , à celui que les Terres , qui en dépendent , demandent pour le travail journalier , & à celui des Artisans qui y trouvent assez d'occupation par le service des Fermiers & Laboureurs : mais ces Artisans ne sont pas tout-à-fait si nécessaires dans le voisinage des Villes où les Laboureurs peuvent aller sans perdre beaucoup de tems.

Si un ou plusieurs des Propriétaires des Terres de la dépendance du Village y font leur résidence , le nombre des Habitans fera plus grand , à proportion des Domestiques & Artisans qu'ils y attireront , & des Cabarets qui s'y établiront pour la commodité des Domestiques & Ouvriers qui gagneront leur vie avec ces Propriétaires.

Si la Terre n'est propre que pour nourrir des troupeaux de Moutons , comme dans les Du-

*du Commerce.* I. PART. II

nes & Landes , les Villages seront plus rares & plus petits , parceque la terre ne demande qu'un petit nombre de Pasteurs.

Si la Terre ne produit que des bois , dans des Terres sabloneuses , où il ne croît point d'herbe pour la nourriture des Bestiaux , & si elle est éloignée des Villes & Rivieres , ce qui rend ces bois inutiles pour la consommation , comme l'on en voit plusieurs en Allemagne , il n'y aura de Maisons & Villages qu'autant qu'il en faut pour recueillir les Glands , & nourrir des Cochons dans la saison : mais si la Terre est entierement stérile , il n'y aura ni Villages ni Habitans.



## CHAPITRE IV.

*Des Bourgs.*

**I**L y a des Villages où l'on a érigé des Marchés , par le crédit de quelque Propriétaire ou Seigneur en Cour. Ces Marchés , qui se tiennent une ou deux fois la semaine , encouragent plusieurs petits Entrepreneurs & Marchands de s'établir dans ce lieu ; ou ils achètent au Marché les denrées qu'on y apporte des Villages d'alentour , pour les transporter & vendre dans les Villes ; ils prennent en échange dans la Ville , du fer , du sel , du sucre & d'autres marchandises , qu'on vend , les jours de Marché , aux Habitans des Villages : on voit aussi plusieurs petits Artisans s'établir dans ces lieux , comme des Serruriers , Menui-

fiers & autres , pour les besoins des Villageois qui n'en ont pas dans leurs Villages , & enfin ces Villages deviennent des Bourgs. Un Bourg étant placé comme dans le centre des Villages , dont les Habitans viennent au Marché , il est plus naturel & plus facile que les Villageois y apportent leurs denrées les jours de Marché pour les y vendre , & qu'ils y achètent les marchandises dont ils ont besoin , que de voir porter ces marchandises par les Marchands & Entrepreneurs dans les Villages , pour y recevoir en échange les denrées des Villageois. 1°. Les circuits des Marchands dans les Villages multiplieroient la dépense des Voitures , sans nécessité. 2°. Ces Marchands seroient peut-être obligés d'aller dans plusieurs Villages avant que de trouver la qualité & la quantité des denrées qu'ils veulent acheter. 3°. Les

Villageois feroient le plus souvent aux champs lors de l'arrivée de ces Marchands , & , ne sachant quelles especes de denrées il leur faudroit , ils n'auroient rien de prêt & en état. 4° Il seroit presqu'impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages , entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée , dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village , & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise , dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra , la prendra à meilleur compte.

On évite tous ces inconvéniens lorsque les Villageois viennent les jours de Marché au Bourg , pour y vendre leurs denrées , & y acheter les marchandises dont



ils ont besoin. Les prix s'y fixent par la proportion des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter ; cela se passe dans la même place , sous les yeux de tous les Villageois de différens Villages , & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg. Lorsque le prix a été déterminé avec quelques-uns , les autres suivent sans difficulté , & l'on constate ainsi le prix du Marché de ce jour-là. Le Païfan retourne dans son Village & reprend son travail.

La grandeur du Bourg est naturellement proportionnée au nombre des Fermiers & Laboureurs qu'il faut pour cultiver les Terres qui en dépendent , & au nombre des Artisans & petits Marchands que les Villages du ressort de ce Bourg emploient , avec leurs Assistans & Chevaux , & enfin au nombre des personnes que les Propriétaires des Ter-

res qui y résident y font vivre.

Lorsque les Villages du ressort d'un Bourg (c'est-à-dire dont les Habitans portent ordinairement leurs denrées au Marché de ce Bourg) font considérables, ils ont beaucoup de produit, le Bourg deviendra considérable & gros à proportion; mais lorsque les Villages d'alentour ont peu de produit, le Bourg est aussi-bien pauvre & chétif.

---

## CHAPITRE V.

### *Des Villes.*

**L**ES Propriétaires qui n'ont que de petites portions de Terre vivent ordinairement dans les Bourgs & Villages, proche de leurs Terres & Fermiers. Le transport des denrées qui leur en reviennent, dans les Villes

*du Commerce.* I. PART. 17  
éloignées , les mettroit hors d'état de vivre commodément dans ces Villes. Mais les Propriétaires qui ont plusieurs grandes Terres ont le moïen d'aller réfider loin de leurs Terres , pour jouir d'une agréable fociété , avec d'autres Propriétaires & Seigneurs de même efpece.

Si un Prince ou Seigneur , qui a reçu de grandes conceptions de Terres lors de la conquête ou découverte d'un Païs , fixe fa demeure dans quelque lieu agréable , & fi plusieurs autres Seigneurs y viennent faire leur réfidence pour être à portée de fe voir fouvent , & jouir d'une fociété agréable , ce lieu deviendra une Ville: on y bâtira de grandes Maisons pour la demeure des Seigneurs en queftion ; on y en bâtira une infinité d'autres pour les Marchands , les Artifans , & Gens de toutes fortes de profefions , que la réfidence

de ces Seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le service de ces Seigneurs , des Boulangers , des Bouchers , des Brasseurs , des Marchands de vin , des Fabriquans de toutes espèces: ces Entrepreneurs bâtiront des Maisons dans le lieu en question , ou loueront des Maisons bâties par d'autres Entrepreneurs. Il n'y a pas de grand Seigneur dont la dépense pour sa Maison , son train & ses Domestiques , n'entretienne des Marchands & Artisans de toutes espèces , comme on peut le voir par les calculs particuliers que j'ai fait faire dans le Supplément de cet Essai.

Comme tous ces Artisans & Entrepreneurs se servent mutuellement , aussi-bien que les Seigneurs en droiture , on ne s'apperçoit pas que l'entretien des uns & des autres tombe finalement sur les Seigneurs & Propriétaires des Terres. On ne

s'apperçoit pas que toutes les petites Maisons dans une Ville, telle qu'on la décrit ici, dépendent & subsistent de la dépense des grandes Maisons. On fera cependant voir dans la suite, que tous les Ordres & Habitans d'un Etat subsistent au dépens des Propriétaires des Terres. La Ville en question s'agrandira encore, si le Roi ou le Gouvernement y établit des Cours de Justice, auxquelles les Habitans des Bourgs & Villages de la Province doivent avoir recours. Il faudra une augmentation d'Entrepreneurs & d'Artisans de toutes sortes, pour l'entretien des Gens de Justice & des Plaideurs.

Si l'on établit dans cette même Ville des Ouvrages & Manufactures au-delà de la consommation intérieure, pour les transporter & vendre chez l'Etranger, elle sera grande à proportion des Ouvriers & Artisans qui y sub-

sistent aux dépens de l'Etranger.

Mais si nous écartons ces idées pour ne point embrouiller notre sujet , on peut dire que l'assemblage de plusieurs riches Propriétaires de Terres , qui résident ensemble dans un même lieu , suffit pour former ce qu'on appelle une Ville , & que plusieurs Villes en Europe , dans l'intérieur des Terres , doivent le nombre de leurs Habitans à cet assemblage : auquel cas , la grandeur d'une Ville est naturellement proportionnée au nombre des Propriétaires des Terres , qui y résident , ou plutôt au produit des Terres qui leur appartiennent , en rabattant les frais du transport à ceux dont les Terres en sont les plus éloignées , & la part qu'ils sont obligés de fournir au Roi ou à l'Etat , qui doit ordinairement être consommée dans la Capitale.

## CHAPITRE VI.

### *Des Villes capitales*

UNE Capitale se forme de la même manière qu'une Ville de province ; avec cette différence , que les plus gros Propriétaires des Terres de tout l'Etat résident dans la Capitale ; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure , & y dépense les revenus de l'Etat ; que les Cours de Justice en dernier ressort y résident ; que c'est ici le centre des Modes que toutes les Provinces prennent pour modèle ; que les Propriétaires des Terres , qui résident dans les Provinces , ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque tems dans la Capitale , & d'y envoyer leurs Enfants pour les façonner. Ainsi toutes les Terres

de l'Etat contribuent plus ou moins à la subsistance des Habitans de la Capitale.

Si un Souverain quitte une Ville pour faire sa résidence dans une autre , la Noblesse ne manquera pas de le suivre , & de faire sa résidence avec lui dans la nouvelle Ville , qui deviendra grande & considérable aux dépens de la première. Nous en avons un exemple tout récent dans la Ville de Petersbourg , au désavantage de Moscou ; & l'on voit beaucoup de Villes anciennes , qui étoient considérables , tomber en ruine , & d'autres renaître de leurs débris. On construit ordinairement les grandes Villes sur le bord de la Mer ou des grandes Rivières , pour la commodité des transports ; parceque le transport par eau , des denrées & marchandises nécessaires pour la subsistance & commodité des Habitans , est à bien



*du Commerce.* I. PART. 23  
meilleur marché, que les voitures  
& transport par terre.

---

## CHAPITRE VII.

*Le travail d'un Laboureur vaut  
moins que celui d'un Artisan.*

**L**E Fils d'un Laboureur, à l'âge de sept ou douze ans, commence à aider son Pere, soit à garder les troupeaux, soit à remuer la terre, soit à d'autres ouvrages de la Campagne, qui ne demandent point d'art ni d'habileté.

Si son Pere lui faisoit apprendre un métier, il perdrait à son absence pendant tout le tems de son apprentissage, & seroit encore obligé de paier son entretien & les frais de son apprentissage pendant plusieurs années: voilà donc un Fils à charge à son Pere, & dont le travail ne rap-

porte aucun avantage qu'au bout d'un certain nombre d'années. La vie d'un Homme n'est calculée qu'à dix ou douze années; & comme on en perd plusieurs à apprendre un métier, dont la plupart demandent en Angleterre sept années d'apprentissage, un Laboureur ne voudroit jamais en faire apprendre aucun à son Fils, si les Gens de métier ne gaignoient bien plus que les Laboureurs.

Ceux donc, qui emploient des Artisans ou Gens de métier, doivent nécessairement paier leur travail, plus haut que celui d'un Laboureur ou Manceuvre; & ce travail sera nécessairement cher, à proportion du tems qu'on perd à l'apprendre, & de la dépense & du risque qu'il faut pour s'y perfectionner.

Les Gens de métier eux-mêmes ne font pas apprendre le leur à tous leurs Enfans; il y en auroit

roit trop pour le besoin qu'on en a dans une Ville , ou un Etat , il s'en trouveroit beaucoup qui n'auroient point assez d'ouvrage ; cependant ce travail est toujours naturellement plus cher que celui des Laboureurs


---

## CHAPITRE VIII.

*Les Artisans gagnent , les uns plus les autres moins , selon les cas & les circonstances différentes.*

**S**I deux Tailleurs font tous les habits d'un Village , l'un pourra avoir plus de Chalands que l'autre , soit par sa maniere d'attirer les Pratiques , soit parcequ'il travaille plus proprement ou plus durablement que l'autre , soit qu'il suive mieux les modes dans la coupe des habits.

Si l'un meurt , l'autre se trouvant plus pressé d'ouvrage , pour-



ra hauffer le prix de son travail , en expédiant les uns préférablement aux autres , jusqu'au point que les Villageois trouveront mieux leur compte de porter leurs habits à faire dans quelque autre Village , Bourg ou Ville , en perdant le tems d'y aller & revenir , ou jusqu'à ce qu'il revienne un autre Tailleur pour demeurer dans leur Village , & pour y partager le travail.

Les Métiers qui demandent le plus de tems pour s'y perfectionner , ou plus d'habileté & d'industrie , doivent naturellement être les mieux païés. Un habile Faiseur de Cabinets doit recevoir un meilleur prix de son travail qu'un Menuisier ordinaire , & un bon Horloger plus qu'un Maréchal.

Les Arts & Métiers qui sont accompagnés de risques & dangers , comme Fondeurs , Mariniers , Mineurs d'argent , &c.

doivent être païés à proportion des risques. Lorsqu'outre les dangers , il faut de l'habileté , ils doivent encore être païés d'avantage ; tels sont les Pilotes , Plongeurs, Ingénieurs, &c. Lorsqu'il faut de la capacité & de la confiance , on paie encore le travail plus cher , comme aux Jouailliers , Teneurs de compte , Caiffiers , & autres.

Par ces inductions, & cent autres qu'on pourroit tirer de l'expérience ordinaire , on peut voir facilement que la différence de prix qu'on paie pour le travail journalier , est fondée sur des raisons naturelles & sensibles.



## C H A P I T R E IX.

*Le nombre de Laboureurs , Artisans & autres , qui travaillent dans un état , se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.*

**S**I tous les Laboureurs dans un Village élevent plusieurs Fils au même travail , il y aura trop de Laboureurs pour cultiver les Terres de la dépendance de ce Village , & il faut que les Surnuméraires adultes aillent quelque autre part chercher à gagner leur vie , comme ils font ordinairement dans les Villes : s'il en reste quelques-uns auprès de leurs Peres , comme ils ne trouveront pas tous suffisamment de l'emploi , ils vivront dans une grande pauvreté , & ne se marieront pas, faute de moïens pour élever des enfans , ou s'ils se ma-

*du Commerce.* I. PART. 29  
rient , peu après les enfans sur-  
venus périssent par la misere  
avec le Pere & la Mere , comme  
nous le voions journellement en  
France.

Ainsi si le Village continue dans  
la même situation de travail , &  
tire sa subsistance en travaillant  
dans la même portion de terre ,  
il n'augmentera pas dans mille  
ans en nombre d'habitans.

Il est vrai que les Femmes &  
Filles de ce Village peuvent ,  
aux heures qu'elles ne travail-  
lent pas aux champs , s'occuper  
à filer , à tricoter , ou à faire d'au-  
tres ouvrages qu'on pourra ven-  
dre dans les Villes ; mais cela  
suffit rarement pour élever les  
enfans surnuméraires , qui quit-  
tent le Village pour chercher  
fortune ailleurs.

On peut faire le même raison-  
nement des Artisans d'un Villa-  
ge. Si un seul Tailleur y fait tous  
les habits , & qu'il élève trois

Fils au même métier , comme il n'y a de l'ouvrage que pour un seul qui lui succédera , il faut que les deux autres aillent chercher à gagner leur vie ailleurs : s'ils ne trouvent pas de l'emploi dans la Ville prochaine , il faut qu'ils aillent plus loin , ou qu'ils changent de profession pour gagner leur vie , qu'ils deviennent Laquais , Soldats , Mariniers , &c.

Il est aisé de juger par la même façon de raisonner , que les Laboureurs , Artisans & autres , qui gagnent leur vie par le travail , doivent se proportionner en nombre à l'emploi & au besoin qu'on en a dans les Bourgs & dans les Villes.

Mais si quatre Tailleurs suffisent pour faire tous les habits d'un Bourg , s'il y survient un cinquieme Tailleur , il y pourra attraper de l'emploi aux dépens des autres quatre ; de maniere



que si l'ouvrage vient à être partagé entre les cinq Tailleurs , aucun d'eux n'aura suffisamment de l'ouvrage , & chacun en vivra plus pauvrement.

Il arrive souvent que les Laboureurs & Artisans n'ont pas suffisamment de l'emploi lorsqu'il en survient un trop grand nombre pour partager le travail. Il arrive aussi qu'ils sont privés de l'emploi qu'ils avoient par des accidens & par une variation dans la consommation ; il arrivera aussi qu'il leur surviendra trop d'ouvrage , suivant les cas & les variations : quoi qu'il en soit , lorsqu'ils manquent d'emploi , ils quittent les Villages , Bourgs , ou Villes où ils demeurent , en tel nombre , que celui qui reste est toujours proportionné à l'emploi qui suffit pour les faire subsister ; & lorsqu'il survient une augmentation constante de travail , il y a à ga-

gner , & il en survient assez d'autres pour partager le travail.

Par ces inductions il est aisé de comprendre que les Ecoles de charité en Angleterre & les projets en France , pour augmenter le nombre des Artisans sont fort inutiles. Si le Roi de France envoïoit cent mille Sujets à ses frais en Hollande , pour y apprendre la Marine , ils feroient inutiles à leur retour si on n'envoïoit pas plus de Vaiffeaux en Mer qu'auparavant. Il est vrai qu'il feroit d'un grand avantage dans un Etat de faire apprendre aux Sujets , à faire les Manufactures qu'on a coutume de tirer de l'Etranger , & tous les autres ouvrages qu'on y achete ; mais je ne confidere à-présent qu'un Etat par rapport à lui-même.

Comme les Artisans gagnent plus que les Laboueurs , ils sont plus en état que les derniers , d'é-

*du Commerce.* I. PART. 33  
lever leurs enfans à des métiers ;  
& on ne peut jamais manquer  
d'Artifans dans un Etat , lorsqu'il y a suffisamment de l'ouvrage pour les employer constamment.

---

## CHAPITRE X.

*Le prix & valeur intrinseque  
d'une chose en général est la  
mesure de la terre & du travail  
qui entre dans sa production.*

UN Arpent de terre produit plus de blé , ou nourrit plus de Moutons , qu'un autre Arpent : le travail d'un homme est plus cher que celui d'un autre homme , suivant l'art & les occurrences , comme on l'a déjà expliqué. Si deux Arpens de terre sont de même bonté , l'un entretiendra , autant de Moutons & produira la même quantité de laine que

l'autre Arpent , supposant le travail le même ; & la laine produite par l'un se vendra au même prix que celle qui est produite par l'autre.

Si l'on travaille la Laine d'un côté en un habit de gros drap , & la Laine de l'autre en un habit de drap fin ; comme ce dernier habit demandera un plus grand travail , & un travail plus cher que celui de gros drap , il fera quelquefois dix fois plus cher , quoique l'un & l'autre habits contiennent la même quantité de Laine & d'une même bonté. La quantité du produit de la terre , & la quantité aussi bien que la qualité du travail , entreront nécessairement dans le prix.

Une livre de Lin travaillé en Dentelles fines de Bruxelles , demande le travail de quatorze personnes pendant une année ou le travail d'une personne pen-

dant quatorze années, comme on peut le voir par un calcul des différentes parties du travail, dans le Supplément. On y voit aussi que le prix qu'on donne de ces Dentelles suffit pour paier l'entretien d'une personne pendant quatorze ans, & pour paier encore les profits de tous les Entrepreneurs & Marchands qui s'en mêlent.

Le Ressort d'acier fin, qui règle une Montre d'Angleterre, se vend ordinairement à un prix qui rend la proportion de la matière au travail, ou de l'acier au Ressort, comme, un, à un, de manière que le travail fait ici la valeur presque entière de ce Ressort, voyez-en le calcul au Supplément.

D'un autre côté, le prix du Foin d'une Prairie, rendu sur les lieux, ou d'un Bois qu'on veut couper, est réglé sur la matière, ou sur le produit de

la terre , suivant sa bonté.

Le prix d'une cruche d'eau de la riviere de Seine n'est rien , parceque c'est une matiere immense qui ne tarit point ; mais on en donne un sol dans les rues de Paris , ce qui est le prix ou la mesure du travail du Porteur d'eau.

Par ces inductions & exemples, je crois qu'on comprendra que le prix ou la valeur intrinseque d'une chose , est la mesure de la quantité de terre & du travail qui entre dans sa production , eu égard à la bonté ou produit de la terre , & à la qualité du travail.

Mais il arrive souvent que plusieurs choses qui ont actuellement cette valeur intrinseque , ne se vendent pas au Marché , suivant cette valeur : cela dépendra des humeurs & des fantaisies des hommes , & de la consommation qu'ils feront.

Si un Seigneur coupe des canaux & élève des terrasses dans son Jardin , la valeur intrinsèque en fera proportionnée à la terre & au travail ; mais le prix de la vérité ne suivra pas toujours cette proportion : s'il offre de vendre ce Jardin , il se peut faire que personne ne voudra lui en donner la moitié de la dépense qu'il y a faite ; & il se peut aussi faire , si plusieurs personnes en ont envie , qu'on lui en donnera le double de la valeur intrinsèque ; c'est-à-dire , de la valeur du fond & de la dépense qu'il y a faite.

Si les Fermiers dans un Etat sement plus de blé qu'à l'ordinaire , c'est-à-dire , beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation de l'année , la valeur intrinsèque & réelle du blé correspondra à la terre & au travail qui entrent dans sa production : mais comme il y en a une

trop grande abondance , & plus de Vendeurs que d'Acheteurs ; le prix du blé au Marché tombera nécessairement au-dessous du prix ou valeur intrinseque. Si au contraire les Fermiers sement moins de blé qu'il ne faut pour la consommation , il y aura plus d'Acheteurs que de Vendeurs , & le prix du blé au Marché haussera au-dessus de sa valeur intrinseque.

Il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinseque des choses ; mais l'impossibilité de proportionner la production des marchandises & denrées à leur consommation dans un Etat , cause une variation journaliere , & un flux & reflux perpétuel dans les prix du Marché. Cependant dans les Sociétés bien réglées , les prix du Marché des denrées & marchandises dont la consommation est assez constante & uniforme , ne s'écartent



pas beaucoup de la valeur intrinseque ; & lorsqu'il ne survient pas des années trop steriles ou trop abondantes , les Magistrats des Villes sont toujours en état de fixer le prix du Marché de beaucoup de choses , comme du pain & de la viande , sans que personne ait de quoi s'en plaindre.

La Terre est la matiere , & le travail la forme , de toutes les denrées & marchandises ; & comme ceux qui travaillent doivent nécessairement subsister du produit de la Terre, il semble qu'on pourroit trouver un rapport de la valeur du travail à celui du produit de la Terre : ce fera le sujet du Chapitre suivant.



## CHAPITRE XI.

*Du pair ou rapport de la valeur  
de la Terre à la valeur du  
travail.*

IL ne paroît pas que la Providence ait donné le droit de la possession des Terres à un Homme plutôt qu'à un autre. Les Titres les plus anciens sont fondés sur la violence & les conquêtes. Les Terres du Mexique appartiennent aujourd'hui à des Espagnols, & celles de Jerusalem à des Turcs. Mais de quelque maniere qu'on parvienne à la propriété & possession des Terres, nous avons déjà remarqué qu'elles échéent toujours à un petit nombre de personnes par rapport à tous les habitans.

Si un Propriétaire d'une grande Terre entreprend de la faire

*du Commerce.* I. PART. 41  
valoir lui-même , il emploiera des Esclaves , ou des Gens libres , pour y travailler : s'il y emploie plusieurs Esclaves , il faut qu'il ait des Inspecteurs pour les faire travailler ; il faut qu'il ait aussi des Esclaves Artisans , pour se procurer toutes les commodités & agrémens de la vie , & à ceux qu'il emploie ; il faut qu'il fasse apprendre des métiers à d'autres pour la continuation du travail.

Dans cette œconomie , il faut qu'il donne une simple subsistance à ses Laboureurs esclaves & de quoi élever leurs Enfans. Il faut qu'il donne à leurs Inspecteurs des avantages proportionnés à la confiance & à l'autorité qu'ils ont ; il faut qu'il maintienne les Esclaves , auxquels il fait apprendre des Métiers , pendant le tems de leur Apprentissage sans fruit , & qu'il accorde aux Esclaves artisans qui travail-

lent , & à leurs Inspecteurs , qui doivent être entendus dans les Métiers , une subsistance plus forte à proportion que celle des Esclaves laboureurs , &c. à cause que la perte d'un Artisan seroit plus grande que celle d'un Laboureur , & qu'on en doit avoir plus de soin , attendu qu'il en coute toujours pour faire apprendre un métier pour les remplacer.

Dans cette supposition , le travail du plus vil Esclave adulte , vaut au moins & correspond à la quantité de terre que le Propriétaire est obligé d'emploier pour sa nourriture & ses commodités nécessaires , & encore au double de la quantité de terre qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail , attendu que la moitié des Enfans qui naissent , meurent avant l'âge de dix-sept ans , suivant les calculs & observations du célèbre

Docteur Halley: ainsi il faut élever deux Enfans pour en conserver un dans l'âge de travail, & il sembleroit que ce compte ne suppléeroit pas assez pour la continuation du travail, parce que les Hommes adultes meurent à tout âge.

Il est vrai que la moitié des Enfans qui naissent & qui meurent avant l'âge de dix-sept ans, décèdent bien plus vite dans les premières années de leur vie que dans les suivantes, puisqu'il meurt un bon tiers de ceux qui naissent, dès la première année. Cette circonstance semble diminuer la dépense qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail: mais comme les Mères perdent beaucoup de tems à soigner leurs Enfans dans leurs infirmités & enfance, & que les Filles mêmes adultes n'égalent pas le travail des Mâles, & gagnent à peine de quoi subsister;

il semble que pour conserver un de deux Enfans qu'on élève jusqu'à l'âge de virilité ou du travail , il faut employer autant de produit de Terre que pour la subsistance d'un Esclave adulte , soit que le Propriétaire élève lui-même dans sa maison ou y fasse élever ces Enfans , soit que le *Pe-re esclave les élève dans une Maison ou Hameau à part. Ainsi je conclus que le travail journalier du plus vil Esclave , correspond en valeur au double du produit de Terre dont il subsiste , soit que le Propriétaire le lui donne pour sa propre subsistance & celle de sa Famille ; soit qu'il le fasse subsister avec sa Famille dans sa Maison. C'est une matière qui n'admet pas un calcul exact , & dans laquelle la précision n'est pas même fort nécessaire , il suffit qu'on ne s'y éloigne pas beaucoup de la réalité.*

Si le Propriétaire emploie à

*du Commerce.* I. PART. 45  
son travail des Vaffaux ou Païfans libres , il les entretiendra probablement un peu mieux qu'il ne feroit des Efclaves , & ce , fuivant la coutume du lieu ; mais encore dans cette fuppoftion , le travail du Laboureur libre doit correfpondre en valeur au double du produit de terre qu'il faut pour fon entretien ; mais il feroit toujours plus avantageux au Propriétaire d'entretenir des Efclaves , que des Païfans libres , attendu que lorsqu'il en aura élevé un trop grand nombre pour fon travail , il pourra vendre les Surnumeraires comme fes beftiaux , & qu'il en pourra tirer un prix proportionné à la dépenfe qu'il aura faite pour les élever jufqu'à l'âge de virilité ou de travail ; hors des cas de la vieilleffe & de l'infirmité.

On peut de même eftimer le travail des Artifans efclaves au double du produit de terre qu'ils con-

fument ; celui des Inspecteurs de travail , de même , suivant les douceurs & avantages qu'on leur donne au-dessus de ceux qui travaillent sous leur conduite.

Les Laboureurs ou Artisans , lorsqu'ils ont leur double portion dans leur propre disposition , s'ils sont mariés emploient une portion pour leur propre entretien , & l'autre pour celui de leurs Enfants.

S'ils sont Garçons , ils mettront à part une petite partie de leur double portion , pour se mettre en état de se marier , & faire un petit fond pour le ménage ; mais le plus grand nombre consumera la double portion pour leur propre entretien.

Par exemple , le Païsan marié se contentera de vivre de pain , de fromage , de légumes , &c. mangera rarement de la viande , boira peu de vin ou de biere , n'aura guere que des habits vieux &



mauvais , qu'il portera le plus long-tems qu'il pourra : il emploiera le surplus de sa double portion à élever & entretenir ses Enfans ; au lieu que le Païfan garçon mangera le plus souvent qu'il pourra de la viande , & se donnera des habits neufs , &c. & par conséquent emploiera sa double portion pour son entretien ; ainsi il consommera deux fois plus de produit de terre sur sa personne que ne fera le Païfan marié.

Je ne considère pas ici la dépense de la Femme , je suppose que son travail suffit à peine pour son propre entretien , & lorsqu'on voit un grand nombre de petits Enfans dans un de ces pauvres ménages , je suppose que quelques personnes charitables contribuent quelque chose à leur subsistance , sans quoi il faut que le Mari & la Femme se privent d'une partie de leur nécessaire

pour faire vivre leurs Enfans.

Pour mieux comprendre ceci, il faut favoir qu'un pauvre Paï-fan peut s'entretenir, au plus bas calcul, du produit d'un Arpent & demi de terre, en se nourrissant de pain & de légumes, en portant des habits de Chanvre & des sabots, &c. au lieu que s'il se peut donner du vin & de la viande, des habits de drap, &c. il pourra dépenser, sans ivrognerie ni gourmandise, & sans aucun excès, le produit de quatre jusqu'à dix Arpens de terre de moïenne bonté, comme sont la plûpart des terres en Europe, l'une portant l'autre; j'ai fait faire des calculs qu'on trouvera au Supplément, pour constater la quantité de terre dont un Homme peut consommer le produit de chaque espece de nourriture, habillement, & autres choses nécessaires à la vie, dans une année,

~~faisant~~

suivant les façons de vivre de notre Europe , où les Païsans des différens Païs font souvent nourris & entretenus assez différemment.

C'est pourquoi je n'ai pas déterminé à combien de Terre le travail du plus vil Païsan ou Laboureur correspond en valeur, lorsque j'ai dit qu'il vaut le double du produit de la Terre qui sert à l'entretenir ; car cela varie suivant la façon de vivre dans les différens Païs. Dans quelques Provinces méridionales de France , le Païsan s'entretient du produit d'un arpent & demi de Terre , & on y peut estimer son travail , égal au produit de trois arpens. Mais dans le Comté de Middlesex , le Païsan dépense ordinairement le produit de 5 à 8 arpens de Terre , & ainsi on peut estimer son travail au double.

Dans le Païs des Iroquois , où

les Habitans ne labourent pas la terre , & où on vit uniquement de la chasse , le plus vil Chasseur peut consommer le produit de 50 arpens de Terre , puisqu'il faut vraisemblablement ce nombre d'arpens pour nourrir les bêtes qu'il mange dans l'année , d'autant plus que ces Sauvages n'ont pas l'industrie de faire venir de l'herbe en abbatant quelque bois , & qu'ils laissent tout au gré de la nature.

On peut donc estimer le travail de ce Chasseur , comme égal en valeur au produit de cent arpens de Terre. Dans les Provinces méridionales de la Chine , la Terre produit du Ris jusqu'à trois fois l'année , & rapporte jusqu'à cent fois la semence , à chaque fois , par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture , & par la bonté de la terre qui ne se repose jamais. Les Païfans , qui y travaillent presque tout nus , ne

vivent que de Ris, & ne boivent que de l'eau de Ris; & il y a apparence qu'un arpent y entretient plus de dix Païsans: ainsi il n'est pas étonnant que les Habitans y soient dans un nombre prodigieux. Quoi qu'il en soit, il paroît par ces exemples, qu'il est très indifférent à la nature, que les Terres produisent de l'herbe, des bois ou des grains, & qu'elle entretienne un grand ou un petit nombre de Vegetaux, d'Animaux, ou d'Hommes.

Les Fermiers en Europe semblent correspondre aux Inspecteurs des Esclaves laboureurs dans les autres Païs, & les Maîtres Artisans qui font travailler plusieurs Compagnons, aux Inspecteurs des Esclaves artisans.

Ces Maîtres Artisans savent à-peu-près combien d'ouvrage un Compagnon artisan peut faire par jour dans chaque Métier,

& les paient souvent à proportion de l'ouvrage qu'ils font; ainsi ces Compagnons travaillent autant qu'ils peuvent, pour leur propre intérêt, sans autre inspection.

Comme les Fermiers & Maîtres artisans en Europe sont tous Entrepreneurs & travaillent au hasard, les uns s'enrichissent & gagnent plus qu'une double subsistance, d'autres se ruinent & font banqueroute, comme on l'expliquera plus particulièrement en traitant des Entrepreneurs; mais le plus grand nombre s'entretiennent au jour la journée avec leurs Familles, & on pourroit estimer le travail ou inspection de ceux-ci, à-peu-près au triple du produit de Terre qui sert pour leur entretien.

Il est certain que ces Fermiers & Maîtres artisans, s'ils conduisent le travail de dix Laboureurs ou Compagnons, feroient éga-

lement capables de conduire le travail de vingt, suivant la grandeur de leurs Fermes ou le nombre de leurs Chalans: ce qui rend incertain la valeur de leur travail ou inspection.

Par ces inductions, & autres qu'on pourroit faire dans le même goût, l'on voit que la valeur du travail journalier a un rapport au produit de la Terre, & que la valeur intrinseque d'une chose peut être mesurée par la quantité de Terre qui est employée pour sa production, & par la quantité du travail qui y entre, c'est-à-dire encore par la quantité de Terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé; & comme toutes ces Terres appartiennent au Prince & aux Propriétaires, toutes les choses qui ont cette valeur intrinseque ne l'ont qu'à leurs dépens.

*L'Argent ou la Monnoie, qui*

54 *Essai sur la nature*  
*trouve dans le troc les propor-*  
*tions des valeurs, est la mesure la*  
*plus certaine pour juger du pair*  
*de la Terre & du travail, & du*  
*rapport que l'un a à l'autre dans*  
*les différens Pâis où ce Pair*  
*varie suivant le plus ou moins de*  
*produit de Terre qu'on attribue à*  
*ceux qui travaillent.*

Par exemple, si un Homme gagne une once d'argent tous les jours par son travail, & si un autre n'en gagne qu'une demi-once dans le même lieu; on peut déterminer que le premier a une fois plus de produit de Terre à dépenser que le second.

Monfieur le Chevalier Petty, dans un petit Manuscrit de l'année 1685, regarde ce pair, en Equation de la Terre & du travail, comme la considération la plus importante dans l'Arithmétique politique; mais la recherche qu'il en a faite en passant, n'est bizarre & éloignée des re-



*du Commerce.* I. PART. 55  
gles de la nature, que parcequ'il ne s'est pas attaché aux causes & aux principes, mais feulement aux effets; comme Messieurs Locke & d'Avenant, & tous les autres Auteurs Anglois qui ont écrit quelque chose de cette matiere, ont fait après lui.

---

## CHAPITRE XII.

*Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.*

**I**L n'y a que le Prince & les Propriétaires des Terres, qui vivent dans l'indépendance; tous les autres Ordres & tous les Habitans sont à gages ou sont Entrepreneurs. On en verra plus particulièrement l'induction & le détail, dans le Chapitre suivant.

Si le Prince & les Proprié-

taires des Terres renfermoient leurs Terres, & s'ils n'y vouloient laisser travailler personne, il est visible qu'il n'y auroit ni nourriture ni habillement pour aucun des Habitans de l'Etat: parconséquent, non-seulement tous les Habitans de l'Etat subsistent du produit de la Terre qui est cultivée pour le compte des Propriétaires, mais aussi aux dépens des mêmes Propriétaires du fond desquels ils tirent tout ce qu'ils ont.

Les Fermiers ont ordinairement les deux tiers du produit de la Terre, l'un pour les frais & le maintien de leurs Assistans, l'autre pour le profit de leur entreprise: de ces deux tiers le Fermier fait subsister généralement tous ceux qui vivent à la Campagne directement ou indirectement, & même plusieurs Artisans ou Entrepreneurs dans la Ville, à cause des marchandises

*du Commerce.* I. PART. 57  
de la Ville qui sont consommées  
à la Campagne.

Le Propriétaire a ordinairement le tiers du produit de la Terre, & de ce tiers, il fait non-seulement subsister tous les Artisans & autres qu'il emploie dans la Ville, mais bien souvent aussi les Voituriers qui apportent les denrées de la Campagne à la Ville.

On suppose généralement que la moitié des Habitans d'un Etat subsiste & fait sa demeure dans les Villes, & l'autre moitié à la Campagne: cela étant, le Fermier qui a les deux tiers ou quatre sixièmes du produit de la Terre, en donne directement ou indirectement un sixième aux Habitans de la Ville en échange des marchandises qu'il en tire; ce qui avec le tiers ou deux sixièmes que le Propriétaire dépense dans la Ville, fait trois sixièmes ou une moitié du pro-

duit de la Terre. Ce calcul n'est que pour donner une idée générale de la proportion; car au fond, si la moitié des Habitans demeure dans la Ville, elle dépense plus de la moitié du produit de la Terre, attendu que ceux de la Ville vivent mieux que ceux de la Campagne, & dépensent plus de produit de Terre, étant tous Artisans ou Dépendans des Propriétaires, & par conséquent mieux entretenus que les Assistans & Dépendans des Fermiers.

Quoi qu'il en soit, qu'on examine les moïens dont un Habitant subsiste, on trouvera toujours en remontant à leur source, qu'ils sortent du fond du Propriétaire, soit dans les deux tiers du produit qui est attribué au Fermier, soit dans le tiers qui reste au Propriétaire.

Si un Propriétaire n'avoit que la quantité de Terre qu'il donne

*du Commerce.* I. PART. 59  
à un seul Fermier, ce Fermier en tireroit une meilleure subsistance que lui; mais les Seigneurs & Propriétaires de grandes Terres dans les Villes, ont quelquefois plusieurs centaines de Fermiers, & ne font dans un Etat qu'un très petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Il est vrai qu'il y a souvent dans les grandes Villes plusieurs Entrepreneurs & Artisans qui subsistent par un Commerce étranger, & par conséquent aux dépens des Propriétaires des Terres en Pais étranger: mais je ne considère jusqu'à présent un Etat, que par rapport à son produit & à son industrie, afin de ne pas embarrasser mon sujet par des choses accidentelles.

Le fond des Terres appartient aux Propriétaires, mais ce fond leur deviendroit inutile si on ne le cultivoit pas, & plus on y travaille, toutes autres cho-

ses étant égales , plus il rend de denrées ; & plus on travaille ces denrées , toutes autres choses étant égales , lorsqu'on en fait des marchandises , plus elles ont de valeur. Tout cela fait que les Propriétaires ont besoin des autres Habitans , comme ceux-ci ont besoin des Propriétaires ; mais dans cette œconomie , c'est aux Propriétaires , qui ont la disposition & la direction des fonds , à donner le tour & le mouvement le plus avantageux au tout. Aussi tout dépend dans un Etat , des humeurs , modes & façons de vivre des Propriétaires de Terres principalement , comme je tâcherai de le faire voir clairement dans la suite de cet Essai.

C'est le besoin & la nécessité qui font subsister dans l'Etat , les Fermiers & les Artisans de toute espece , les Marchands , les Officiers , les Soldats & les Matelots , les Domestiques , & tous les

*du Commerce.* I. PART. 61  
autres Ordres qui travaillent ou  
font employés dans l'Etat. Tous  
ces Gens de travail servent non-  
seulement le Prince & les Pro-  
priétaires , mais se servent mu-  
tuellement les uns les autres; de  
maniere qu'il y en a plusieurs  
qui ne travaillent pas directe-  
ment pour les Propriétaires de  
Terres , ce qui fait qu'on ne  
s'apperçoit pas qu'ils subsistent de  
leurs fonds , & qu'ils vivent à leurs  
dépens. Quant à ceux qui exer-  
cent des Professions qui ne sont  
pas nécessaires , comme les Dan-  
seurs , les Comédiens , les Pein-  
tres , les Musiciens , &c. ils ne  
sont entretenus dans l'Etat que  
pour le plaisir ou l'ornement; &  
leur nombre est toujours très  
petit par rapport aux autres Ha-  
bitans.



---

**CHAPITRE XIII.**

*La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hazard.*

**L**E Fermier est un Entrepreneur qui promet de paier au Propriétaire, pour sa Ferme ou Terre, une somme fixe d'argent (qu'on suppose ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la Terre), sans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entreprise. Il emploie une partie de cette Terre à nourrir des Troupeaux, à produire du grain, du vin, des foins, &c. suivant ses idées, sans pouvoir prévoir laquelle des especes de ces denrées rapportera le meilleur prix. Ce prix des



denrées dépendra en partie des Saisons & en partie de la consommation; s'il y a abondance de blé par rapport à la consommation, il sera à vil prix, s'il y a rareté, il sera cher. Qui est celui qui peut prévoir le nombre des naissances & morts des Habitans de l'Etat, dans le courant de l'année? Qui peut prévoir l'augmentation ou la diminution de dépense qui peut survenir dans les Familles? cependant le prix des denrées du Fermier dépend naturellement de ces événemens qu'il ne sauroit prévoir, & par conséquent il conduit l'entreprise de sa Ferme avec incertitude.

La Ville consume plus de la moitié des denrées du Fermier. Il les y porte au Marché, ou il les vend au Marché du plus prochain Bourg, ou bien quelques-uns s'érigent en Entrepreneurs pour faire ce transport.

Ceux-ci s'obligent de païer au Fermier un prix certain de ses denrées , qui est celui du Marché du jour , pour en tirer dans la Ville un prix incertain , qui doit néanmoins les défraïer des frais de la voiture , & leur laisser un profit pour leur entreprise ; cependant la variation journaliere du prix des denrées dans la Ville , quoiqu'elle ne soit pas considérable , rend leur profit incertain.

L'Entrepreneur ou Marchand qui voiture les denrées de la Campagne à la Ville , n'y peut pas demeurer pour les vendre en détail lors de leur consommation : pas une des Familles de la Ville ne se chargera d'acheter tout-à-la-fois les denrées dont elle pourroit faire la consommation ; chaque Famille pouvant augmenter ou diminuer en nombre aussi-bien qu'en consommation , ou au moins varier

dans les especes de denrées quelle consommera : on ne fait guere de provisions dans les Familles que de vin. . Quoi qu'il en soit , le plus grand nombre des Habitans de la Ville , qui ne subsiste qu'au jour la journée , & qui cependant fait la plus forte consommation, ne pourra faire aucune provision des denrées de la Campagne.

Cela fait que plusieurs personnes dans la Ville s'érigent en Marchands ou Entrepreneurs , pour acheter les denrées de la Campagne de ceux qui les apportent , ou pour les faire apporter pour leur compte : ils en donnent un prix certain suivant celui du lieu où ils les achètent , pour les revendre en gros ou en détail à un prix incertain.

Ces Entrepreneurs sont les Marchands , en gros , de laine , de grains , les Boulangers , Bouchers , Manufacturiers , & tous

les Marchands de toute espece qui achètent les denrées & matériaux de la Campagne , pour les travailler & revendre à mesure que les Habitans ont besoin de les consommer.

Ces Entrepreneurs ne peuvent jamais savoir la quantité de la consommation dans leur Ville , ni même combien de tems leurs Chalans acheteront d'eux , vu que leurs Rivaux tâcheront par toutes sortes de voies de s'en attirer les Pratiques : tout cela cause tant d'incertitude parmi tous ces Entrepreneurs , qu'on en voit qui font journellement banqueroute.

Le Manufacturier qui a acheté la laine du Marchand ou du Fermier en droiture , ne peut pas savoir le profit qu'il tirera de son entreprise , en vendant ses draps & étoffes au Marchand drapier. Si celui-ci n'a pas un débit raisonnable , il ne se char-

gera pas des draps & étoffes du Manufacturier, encore moins si ces étoffes cessent d'être à la mode.

Le Drapier est un Entrepreneur qui achete des draps & des étoffes du Manufacturier à un prix certain, pour les revendre à un prix incertain, parcequ'il ne peut pas prévoir la quantité de la consommation; il est vrai qu'il peut fixer un prix & s'obstiner à ne pas vendre à moins qu'il ne l'obtienne, mais si ses Pratiques le quittent pour acheter à meilleur marché de quelqu'autre, il se consumera en frais en attendant de vendre au prix qu'il se propose, & cela le ruinera autant ou plus que s'il vendoit sans profit.

Les Marchands en boutique, & les Détaillers de toutes especes, sont des Entrepreneurs qui achètent à un prix certain, & qui revendent dans leurs Boutiques ou



dans les Places publiques , à un prix incertain. Ce qui encourage & maintient ces fortes d'Entrepreneurs dans un Etat , c'est que les Consommateurs qui font leurs Chalans , aiment mieux donner quelque chose de plus dans le prix , pour trouver à portée ce dont ils ont besoin dans le détail , que d'en faire provision , & que la plus grande partie n'ont pas le moïen de faire une telle provision , en achetant de la premiere main.

Tous ces Entrepreneurs deviennent consommateurs & Chalans réciproquement les uns des autres ; le Drapier , du Marchand de vin ; celui-ci , du Drapier : ils se proportionnent dans l'Etat à leurs Chalans ou à leur consommation. S'il y a trop de Chapeliers dans une Ville ou dans une rue pour le nombre de personnes qui y achètent des chapeaux , il faut que quelques-uns qui se

*du Commerce.* I. PART. 69  
ront les plus mal achalandés fa-  
sent banqueroute ; s'il y en a trop  
peu , ce fera une entreprise avan-  
tageuse , qui encouragera quel-  
ques nouveaux Chapeliers d'y  
ouvrir boutique , & c'est ainsi  
que les Entrepreneurs de toutes  
especes se proportionnent au ha-  
zard dans un Etat.

Tous les autres Entrepreneurs,  
comme ceux qui se chargent des  
Mines , des Spectacles , des Bâ-  
timens , &c. , les Négocians sur  
mer & sur terre , &c. , les Ro-  
tisseurs , les Pâtissiers , les Ca-  
baretiers , &c. de même que les  
Entrepreneurs dans leur propre  
travail & qui n'ont pas besoin de  
fonds pour s'établir , comme  
Compagnons artisans , Chau-  
deroniers , Ravaudeuses , Ramo-  
neurs , Porteurs-d'eau , subsis-  
tent avec incertitude , & se pro-  
portionnent à leurs Chalans. Les  
Maîtres artisans , comme Cor-  
donniers , Tailleurs , Menui-

fiers , Perruquiers , &c. qui emploient des Compagnons à proportion de l'ouvrage qu'ils ont , vivent dans la même incertitude , puisque leurs Chalans les peuvent quitter du jour au lendemain : les Entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts & Sciences , comme Peintres , Médecins , Avocats , &c. subsistent dans la même incertitude. Si un Procureur ou Avocat gagne 5000 livres sterlins par an , en servant ses Cliens ou pratiques , & qu'un autre n'en gagne que 500 , on peut les considérer comme aiant autant de gages incertains de ceux qui les emploient.

On pourroit peut-être avancer que tous les Entrepreneurs cherchent à attrapper tout ce qu'ils peuvent dans leur état , & à duper leurs Chalans , mais cela n'est pas de mon sujet.

Par toutes ces inductions & par



une infinité d'autres qu'on pourroit faire dans une matiere qui a pour objet tous les Habitans d'un Etat , on peut établir que , excepté le Prince & les Propriétaires de Terres , tous les Habitans d'un Etat sont dépendans ; qu'ils peuvent se diviser en deux classes , favoir en Entrepreneurs , & en Gens à gages ; & que les Entrepreneurs sont comme à gages incertains , & tous les autres à gages certains pour le tems qu'ils en jouissent , bien que leur fonctions & leur rang soient très disproportionnés. Le Général qui a une paie , le Courtisan qui a une pension , & le Domestique qui a des gages , tombent sous cette derniere espece. Tous les autres sont Entrepreneurs , soit qu'ils s'établissent avec un fond pour conduire leur entreprise , soit qu'ils soient Entrepreneurs de leur propre travail sans aucuns fonds , & ils peu-

vent être considérés comme vivant à l'incertain ; les Gueux même & les Voleurs font des Entrepreneurs de cette classe. Enfin tous les Habitans d'un Etat tirent leur subsistance & leurs avantages du fond des Propriétaires de Terres , & font dépendans.

Il est cependant vrai que si quelqu'Habitant à gros gages ou quelque'Entrepreneur considérable a épargné du bien ou des richesses , c'est-à-dire , s'il a des magasins de blé , de laines , de cuivre , d'or ou d'argent , ou de quelque denrée ou marchandise qui soit d'un usage ou débit constant dans un Etat & qui ait une valeur intrinsèque ou réelle , on pourra à juste titre le regarder comme indépendant jusqu'à la concurrence de ce fond. Il peut en disposer pour s'acquérir une hypothèque , & une rente sur des Terres , & sur les fonds de l'Etat, lorsqu'il

lorsqu'il fait des emprunts assurés sur les terres: il peut même vivre bien mieux que les Propriétaires de petites terres, & même acheter la propriété de quelques-unes.

Mais les denrées & les marchandises, même l'or & l'argent, sont bien plus sujets aux accidens & aux pertes, que la propriété des terres; & de quelque façon qu'on les ait gagnées ou épargnées, on les a toujours tirées du fond des Propriétaires actuels, soit par gain, soit par épargne des gages destinés à sa subsistance.

Le nombre des Propriétaires d'argent, dans un grand Etat, est souvent assez considérable; & quoique la valeur de tout l'argent qui circule dans l'Etat n'excede guere la neuvieme ou la dixieme partie de la valeur des denrées qu'on tire actuellement de la terre, néanmoins comme les Propriétaires d'argent prêtent des sommes considérables dont

ils tirent intérêt, soit par l'hypothèque des terres, soit par les denrées mêmes & marchandises de l'Etat, les sommes qu'on leur doit excèdent le plus souvent tout l'argent réel de l'Etat, & ils deviennent souvent un corps si considérable, qu'ils le disputeroient dans certains cas aux Propriétaires de terres, si ceux-ci n'étoient pas souvent également des Propriétaires d'argent, & si les Propriétaires de grandes sommes en argent ne cherchoient toujours aussi à devenir Propriétaires de terres.

Il est cependant toujours vrai que toutes les sommes qu'ils ont gagnées ou épargnées, ont été tirées du fond des Propriétaires actuels; mais comme plusieurs de ceux-ci se ruinent journellement dans un Etat, & que les autres qui acquèrent la propriété de leurs terres prennent leur place, l'indépendance que donne la pro-

*du Commerce.* I. PART. 75  
priété des terres ne regarde que ceux qui s'en conservent la possession ; & comme toutes les terres ont toujours un Maître ou Propriétaire actuel , je suppose toujours que c'est du fond de ceux-ci que tous les Habitans de l'Etat , tirent leur subsistance & toutes leurs richesses. Si ces Propriétaires se bernoient tous à vivre de leurs rentes , cela ne seroit pas douteux , & en ce cas il seroit bien plus difficile aux autres Habitans de s'enrichir à leurs dépens.

J'établirai donc pour principe que les Propriétaires de terres sont seuls indépendans naturellement dans un Etat ; que tous les autres ordres sont dépendans , soit comme Entrepreneurs , ou comme à gages , & que tout le troc & la circulation de l'Etat se conduit par l'entremise de ces Entrepreneurs.

## CHAPITRE XIV.

*Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince, & principalement des Propriétaires de terres, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses.*

SI le Propriétaire d'une grande terre (que je veux considérer ici comme s'il n'y en avoit aucune autre au monde) la fait cultiver lui-même, il suivra sa fantaisie dans les usages auxquels il l'emploiera. 1° Il en emploiera nécessairement une partie en grains pour la subsistance de tous les Laboureurs, Artisans & Inspecteurs qui doivent travailler pour lui; & une autre portion pour nourrir les Bœufs, les Mou-

tons & les autres Animaux nécessaires pour leur habillement & leur nourriture , ou pour d'autres commodités , suivant la façon dont il veut les entretenir ; 2°. il mettra une portion de sa terre en parcs , jardins & arbres fruitiers , ou en vignes , suivant son inclination , & en prairies pour l'entretien des Chevaux dont il se fervera pour son plaisir , &c.

Supposons maintenant que pour éviter tant de soins & d'embarras , il fasse un calcul avec les Inspecteurs de ses Laboureurs ; qu'il leur donne des Fermes ou portions de sa terre ; qu'il leur laisse le soin d'entretenir à l'ordinaire tous ces Laboureurs dont ils avoient l'inspection , de manière que ces Inspecteurs , devenus ainsi Fermiers ou Entrepreneurs , cedent aux Laboureurs , pour le travail de la terre ou ferme , un autre tiers du produit , tant pour leur nourriture que

pour leur habillement & autres commodités , telles qu'ils les avoient lorsque le Propriétaire faisoit conduire le travail : supposons encore que le Propriétaire fasse un calcul avec les Inspecteurs des Artisans , pour la quantité de nourriture , & pour les autres commodités qu'on leur donnoit ; qu'il les fasse devenir Maîtres artisans ; qu'il regle une mesure commune , comme l'argent , pour fixer le prix auquel les Fermiers leur cederont la laine , & celui auquel ils lui fourniront le drap , & que les calculs de ces prix soient réglés de maniere que les Maîtres artisans aient les mêmes avantages & les mêmes douceurs qu'ils avoient à-peu-près lorsqu'ils étoient Inspecteurs , & que les Compagnons artisans aient aussi le même entretien qu'auparavant : le travail des Compagnons artisans sera réglé à la journée ou à la piece ; les



*du Commerce.* I. PART. 79  
marchandises qu'ils auront faites, soit chapeaux, soit bas, souliers, habits, &c. seront vendues au Propriétaire, aux Fermiers, aux Laboureurs & aux autres Artisans, réciproquement à un prix qui laisse à tous les mêmes avantages dont ils jouissoient; & les Fermiers vendront, à un prix proportionné, leurs denrées & matériaux.

Il arrivera d'abord que les Inspecteurs devenus Entrepreneurs deviendront aussi les maîtres absolus de ceux qui travaillent sous leur conduite, & qu'ils auront plus de soin & d'agrément en travaillant ainsi pour leur compte. Nous supposons donc qu'après ce changement tous les Habitans de cette grande terre subsistent tout de même qu'auparavant; & par conséquent je dis qu'on emploiera toutes les portions & Fermes de cette grande terre, aux mêmes usages aux-

quels on les emploïoit auparavant.

Car si quelques-uns des Fermiers sèmoient dans leur Ferme ou portion de terre plus de grains qu'à l'ordinaire , il faudra qu'ils nourrissent un plus petit nombre de Moutons , & qu'ils aient moins de laine & moins de viande de mouton à vendre ; par conséquent il y aura trop de grains & trop peu de laine pour la consommation dès Habitans. Il y aura donc cherté de laine , ce qui forcera les Habitans à porter leurs habits plus long-tems qu'à l'ordinaire ; & il y aura grand marché de grains & un surplus pour l'année suivante. Et comme nous supposons que le Propriétaire a stipulé en argent le paiement du tiers du produit de la Ferme , qu'on doit lui païer , les Fermiers qui ont trop de blé & trop peu de laine , ne seront pas en état de lui païer sa rente. S'il

leur fait quartier , ils auront soin l'année suivante d'avoir moins de blé & plus de laine ; car les Fermiers ont toujours soin d'employer leurs terres au produit des denrées , qu'ils jugent devoir rapporter le plus haut prix au Marché. Mais si dans l'année suivante ils avoient trop de laine & trop peu de grains pour la consommation , ils ne manqueront pas de changer d'année en année l'emploi des terres , jusqu'à ce qu'ils puissent parvenir à proportionner à-peu-près leurs denrées à la consommation des Habitans. Ainsi un Fermier qui a attrapé à-peu-près la proportion de la consommation , mettra une portion de sa ferme en Prairie , pour avoir du foin , une autre pour les grains , pour la laine , & ainsi du reste ; & il ne changera pas de méthode , à moins qu'il ne voie quelque variation considérable dans la consommation ; mais

dans l'exemple présent nous avons supposé que tous les Habitans vivent à-peu-près de la même façon , qu'ils vivoient lorsque le Propriétaire faisoit lui-même valoir sa terre , & par conséquent les Fermiers emploieront les terres aux mêmes usages qu'au-paravant.

Le Propriétaire , qui a le tiers du produit de la terre à sa disposition , est l'Acteur principal dans les variations qui peuvent arriver à la consommation. Les Laboureurs & Artisans qui vivent au jour la journée , ne changent que par nécessité leurs façons de vivre ; s'il y a quelques Fermiers, Maîtres artisans , ou autres Entrepreneurs accommodés , qui varient dans leur dépense & consommation , ils prennent toujours pour modele les Seigneurs & Propriétaires des terres. Ils les imitent dans leur habillement , dans leur cuisine , & dans leur

*du Commerce.* I. PART. 83  
façon de vivre. Si les Propriétaires se plaisent à porter de beau linge, des foeries, ou de la dentelle, la consommation de ces marchandises fera plus forte que celle que les Propriétaires font sur eux.

Si un Seigneur, ou Propriétaire, qui a donné toutes ses Terres à ferme, prend la fantaisie de changer notablement sa façon de vivre; si par exemple il diminue le nombre de ses Domestiques, & augmente celui de ses Chevaux; non seulement ses Domestiques seront obligés de quitter la Terre en question, mais aussi un nombre proportionné d'Artisans & de Laboureurs qui travailloient à procurer leur entretien: la portion de terre qu'on emploïoit à entretenir ces Habitans, sera employée en Prairies pour les Chevaux d'augmentation, & si tous les Propriétaires d'un Etat faisoient de même,

ils multiplieroient bientôt le nombre des Chevaux , & diminueroient celui des Habitans.

Lorsqu'un Propriétaire a congédié un grand nombre de Domestiques , & augmenté le nombre de ses Chevaux , il y aura trop de blé pour la consommation des Habitans , & par conséquent le blé sera à bas prix , au lieu que le foin sera cher. Cela fera que les Fermiers augmenteront leurs Prairies , & diminueront la quantité de blé pour se proportionner à la consommation. C'est ainsi que les humeurs ou façons des Propriétaires déterminent l'emploi qu'on fait des terres , & occasionnent les variations de la consommation qui causent celles du prix des Marchés. Si tous les Propriétaires de terres , dans un Etat , les faisoient valoir eux-mêmes , il les emploieroient à produire ce qui leur plairoit ; & comme les variations

*du Commerce.* I. PART. 85  
de la consommation font principalement causées par leurs façons de vivre , les prix qu'ils offrent aux Marchés , déterminent les Fermiers à toutes les variations qu'ils font dans l'emploi & l'usage des terres.

Je ne considère pas ici la variation des prix du Marché qui peut survenir de l'abondance ou de la stérilité des années , ni la consommation extraordinaire qui peut arriver par des Armées étrangères ou par d'autres accidens , pour ne point embarrasser ce sujet ; ne considérant un Etat, que dans sa situation naturelle & uniforme.



## CHAPITRE XV.

*La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté , des modes & des façons de vivre des Propriétaires de Terres.*

L'Expérience nous fait voir qu'on peut multiplier les Arbres , Plantes & autres fortes de végétaux , & qu'on en peut entretenir toute la quantité que la portion de terre qu'on y destine peut nourrir.

La même expérience nous fait voir qu'on peut également multiplier toutes les especes d'Animaux , & les entretenir en telle quantité que la portion de terre qu'on y destine peut en nourrir. Si l'on élève des Haras , des troupeaux de Bœufs ou de Moutons ,



on les multipliera aisement , jusqu'au nombre que la terre qu'on destine pour cela peut en entretenir. On peut même améliorer les Prairies qui servent pour cet entretien , en y faisant couler plusieurs petits ruisseaux & torrens , comme dans le Milanez. On peut faire du foin , & par ce moïen entretenir ces Bestiaux dans les Etables , & les nourrir en plus grand nombre que si on les laissoit en liberté dans les Prairies. On peut nourrir quelquefois les Moutons avec des navets , comme on fait en Angleterre , au moïen de quoi un arpent de terre ira plus loin pour leur nourriture , que s'il ne produisoit que de l'herbe.

On peut en un mot multiplier toutes fortes d'Animaux , en tel nombre qu'on en veut entretenir , même à l'infini , si on pouvoit attribuer des terres propres à l'infini pour les nourrir ; & la

multiplication des Animaux n'a d'autres bornes que le plus ou moins de moïens qu'on leur laisse pour subsister. Il n'est pas douteux que si on emploïoit toutes les terres à la simple nourriture de l'Homme , l'espece en multiplieroit jusqu'à la concurrence du nombre que ces terres pourroient nourrir , de la façon qu'on expliquera.

Il n'y a point de País ou l'on porte la multiplication des Hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz ; ils y travaillent presque nus , & dans les Provinces méridionales ils font trois moissons abondantes de riz , chaque année , par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais , & rend chaque fois , plus de cent pour un ; ceux qui sont habillés , le font pour la plûpart de coton , qui demande si peu

de terre pour sa production , qu'un arpent en peut vraisemblablement produire de quoi habiller cinq cens personnes adultes. Ils se marient tous par religion , & élèvent autant d'enfans qu'ils en peuvent faire subsister. Ils regardent comme un crime l'emploi des terres en Parcs ou Jardins de plaisance , comme si on faudoit par là les Hommes de leur nourriture. Ils portent les Voïageurs en Chaise à porteurs , & épargnent le travail des Chevaux en tout ce qui se peut faire par les Hommes. Leur nombre est incroyable , suivant les Relations , & cependant ils sont forcés de faire mourir plusieurs de leurs Enfans dès le berceau , lorsqu'ils ne se voient pas le moïen de les élever , n'en gardant que le nombre qu'ils peuvent nourrir. Par un travail rude & obstiné , ils tirent , des Rivieres , une quantité extraordinaire de

Poiffons , & de la Terre , tout ce qu'on en peut tirer.

Néanmoins lorsqu'il survient des années stériles , ils meurent de faim par milliers , malgré le soin de l'Empereur , qui fait des amas de riz pour de pareils cas. Ainsi tous nombreux que sont les Habitans de la Chine , ils se proportionnent nécessairement aux moïens qu'ils ont de subsister , & ne passent pas le nombre que le País peut entretenir , suivant la façon de vivre dont ils se contentent ; & sur ce pié , un seul arpent de terre suffit pour en entretenir plusieurs.

D'un autre côté , il n'y a pas de País , où la multiplication des Hommes soit plus bornée que parmi les Sauvages de l'Amérique , dans l'intérieur des terres. Ils négligent l'Agriculture , ils habitent dans les Bois , & vivent de la Chasse des Animaux qu'ils y trouvent. Comme

les Arbres confument le fuc & la fubftance de la terre , il y a peu d'herbe pour la nourriture de ces Animaux ; & comme un Indien en mange plufieurs dans l'année , cinquante à cent arpens de terre ne donnent fouvent que la nourriture d'un feul Indien.

Un petit Peuple de ces Indiens aura quarante lieues quarrées d'étendue pour les limites de fa Chaffe. Ils fe font des guerres réglées & cruelles pour ces limites , & proportionnent toujours leur nombre aux moïens qu'ils trouvent de fubfifter par la Chaffe.

Les Habitans de l'Europe cultivent les terres , & en tirent des grains pour leur fubfiftance. La laine des Moutons qu'ils nourriffent , leur fert d'habillement. Le froment eft le grain dont le plus grand nombre fe nourrit ; quoique plufieurs Païfans faffent leur pain de fégle , & dans le

Nord , d'orge & d'aveine. La subsistance des Païsans & du Peuple n'est pas la même dans tous les Païs de l'Europe , & les terres y sont souvent différentes en bonté & en fertilité.

La plûpart des terres de Flandres , & une partie de celles de la Lombardie , rapportent dix-huit à vingt fois le froment qu'on y a semé , sans se reposer : la Campagne de Naples en rapporte encore d'avantage. Il y a quelques terres en France , en Espagne , en Angleterre & en Allemagne qui rapportent la même quantité. Ciceron nous apprend que les terres de Sicile produisoient , de son tems , dix pour un ; & Plinè l'Ancien dit que les terres Léontines en Sicile , rapportoient cent fois la semence ; que celles de Babylonè la rendoient jusqu'à cent cinquante fois ; & quelques terres en Afrique , encore bien plus.

Aujourd'hui les terres en Europe peuvent rapporter , l'un portant l'autre , six fois la semence ; de maniere qu'il reste cinq fois la semence pour la consommation des Habitans. Les terres s'y reposent ordinairement la troisieme année , aiant rapporté du froment la premiere année , & du petit blé , dans la seconde.

On pourra voir dans le Supplément les calculs de la terre nécessaire pour la subsistance d'un Homme , dans les différentes suppositions de sa maniere de vivre.

On y verra qu'un Homme qui vit de pain , d'ail & de racines , qui ne porte que des habits de chanvre , du gros linge , des sabots , & qui ne boit que de l'eau , comme c'est le cas de plusieurs Païsans dans les Parties méridionales de France , peut subsister du produit d'un arpent & demi de terre de moïenne bonté ,

qui rapporte six fois la semence ,  
& qui se repose tous les trois ans.

D'un autre côté , un Homme adulte , qui porte des souliers de cuir , des bas , du drap de laine , qui vit dans des Maisons , qui a du linge à changer , un lit , des chaïses , une table , & autres choses nécessaires , qui boit modérément de la biere , ou du vin , qui mange de la viande tous les jours , du beurre , du fromage , du pain , des legumes , &c. le tout suffisamment , mais modérément , ne demande guere pour tout cela , que le produit de quatre à cinq arpens de terre de moïenne bonté. Il est vrai que dans ces calculs , on ne donne aucune terre pour le maintien d'autres Chevaux , que de ceux qui sont nécessaires pour labourer la terre , & pour le transport des denrées , a dix milles de distance.

L'Histoire rapporte que les



*du Commerce.* I. PART. 95  
premiers Romains entretenoient  
chacun leur Famille , du produit  
de deux journaux de terre , qui  
ne faisoient qu'un arpent de Pa-  
ris , & 330 piés quarrés , ou  
environ. Auffi ils étoient presque  
nus ; ils n'usoient ni de vin , ni  
d'huile , couchoient dans la  
paille , & n'avoient presque point  
de commodités ; mais comme  
ils travailloient beaucoup la ter-  
re , qui est assez bonne aux en-  
virons de Rome , ils en tiroient  
beaucoup de grains & de légu-  
mes.

Si les Propriétaires de terres  
avoient à cœur la multiplication  
des Hommes , s'ils encourage-  
oient les Païsans à se marier  
jeunes , & à élever des Enfans ,  
par la promesse de pourvoir à  
leur subsistance , en destinant les  
terres uniquement à cela , ils  
multipleroient fans doute les  
Hommes , jusqu'au nombre que  
les terres pourroient entretenir ;

& cela suivant les produits de terre qu'ils destineroient à la subsistance de chacun , soit celui d'un arpent & demi , soit celui de quatre à cinq arpens , par tête.

Mais si au lieu de cela le Prince , où les Propriétaires de terres , les font emploïer à d'autres usages qu'à l'entretien des Habitans ; si , par le prix qu'ils donnent au Marché des denrées & marchandises , ils déterminent les Fermiers à mettre les terres à d'autres usages , que ceux qui servent à l'entretien des Hommes (car nous avons vû que le prix que les Propriétaires offrent au Marché , & la consommation qu'ils font , déterminent l'emploi qu'on fait des terres , de la même maniere que s'ils les faisoient valoir eux-mêmes) , les Habitans diminueront nécessairement en nombre. Les uns faute d'emploi seront obligés de quitter le País ,  
d'autres

d'autres , ne se voïant pas les moïens nécessaires pour élever des Enfans , ne se marieront pas , ou ne se marieront que tard , après avoir mis quelque chose à part pour le soutien du ménage.

Si les Propriétaires de terres , qui vivent à la Campagne , vont demeurer dans les Villes éloignées de leurs Terres , il faudra nourrir des Chevaux , tant pour le transport de leur subsistance à la Ville , que de celle de tous les Domestiques , Artisans , & autres , que leur résidence dans la Ville y attire.

La voiture des vins de Bourgogne à Paris , coute souvent plus que le vin même ne coute sur les lieux ; & par conséquent la terre employée pour l'entretien des Chevaux de voiture , & de ceux qui en ont soin , est plus considérable que celle qui produit le vin , & qui entretient ceux qui ont eu part à sa pro-

duction. Plus on entretient de Chevaux dans un Etat , & moins il restera de subsistance pour les Habitans. L'entretien des Chevaux de carrosse , de chasse ou de parade , coute souvent trois à quatre arpens de terre.

Mais lorsque les Seigneurs & les Propriétaires de terres tirent des Manufactures étrangères , leurs draps , leurs foieries , leurs dentelles , &c. & s'ils les paient en envoiant chez l'Etranger le produit des denrées de l'Etat , ils diminuent par-là extraordinairement la subsistance des Habitans , & augmentent celle des Etrangers qui deviennent souvent les Ennemis de l'Etat.

Si un Propriétaire , ou Seigneur Polonois , à qui ses Fermiers paient annuellement une rente égale à-peu-près au produit du tiers de ses terres , se plaît à se servir de draps , de linges , &c. d'Hollande , il donnera pour ces

*du Commerce.* I. PART. 99  
marchandises la moitié de sa rente , & emploiera peut-être l'autre pour la subsistance de sa Famille , en d'autres denrées & marchandises du crû de Pologne : or la moitié de sa rente , dans notre supposition , répond à la sixieme partie du produit de sa terre , & cette sixieme partie sera emportée par les Hollandois , auxquels les Fermiers Polonois la donneront en blé , laines , chanvres & autres denrées : voilà donc une sixieme partie de la terre de Pologne qu'on ôte aux Habitans , sans comprendre la nourriture des Chevaux de voiture , de carrosse & de parade , qu'on entretient en Pologne , par la façon de vivre que les Seigneurs y suivent ; & de plus , si sur les deux tiers du produit des terres qu'on attribue aux Fermiers , ceux-ci , à l'exemple de leurs Maîtres , consomment des Manufactures étrangères , qu'ils

paieront aussi aux Etrangers en denrées du crû de la Pologne, il y aura bien un bon tiers du produit des terres en Pologne qu'on ôte à la subsistance des Habitans, & qui pis est, dont la plus grande partie est envoyée à l'Etranger, & sert souvent à l'entretien des Ennemis de l'Etat. Si les Propriétaires des terres & les Seigneurs en Pologne ne vouloient consommer que des Manufactures de leur Etat, quelque mauvaises qu'elles fussent dans leurs commencemens, ils les feroient devenir peu-à-peu meilleures, & entretiendroient un grand nombre de leurs propres Habitans à y travailler, au lieu de donner cet avantage à des Etrangers : & si tous les Etats avoient un pareil soin de n'être pas les dupes des autres Etats dans le Commerce, chaque Etat seroit considérable uniquement, à proportion de son produit &

*du Commerce.* I. PART. 101  
de l'industrie de ses Habitans.

Si les Dames de Paris se plaignent à porter des dentelles de Bruxelles , & si la France paie ces dentelles en vin de Champagne , il faudra paier le produit d'un seul arpent de lin , par le produit de plus de seize mille arpens en vignes , si j'ai bien calculé. On expliquera cela plus particulièrement ailleurs , & on en pourra voir les calculs au Supplément. Je me contenterai de remarquer ici qu'on ôte dans ce commerce un grand produit de terre à la subsistance des François , & que toutes les denrées qu'on envoie en Païs étrangers , lorsqu'on n'en fait pas revenir en échange un produit également considérable , tendent à diminuer le nombre des Habitans de l'Etat.

Lorsque j'ai dit que les Propriétaires de terres pourroient multiplier les Habitans à propor-

tion du nombre que ces terres pourroient en entretenir , j'ai supposé que le plus grand nombre des Hommes ne demande pas mieux qu'à se marier , si on les met en état d'entretenir leurs Familles de la même maniere qu'ils se contentent de vivre eux-mêmes ; c'est-à-dire , que si un Homme se contente du produit d'un arpent & demi de terre , il se mariera , pourvu qu'il soit sûr d'avoir de quoi entretenir sa Famille à-peu-près de la même façon ; que s'il ne se contente que du produit de cinq à dix arpens , il ne s'empressera pas de se marier , à moins qu'il ne croie pouvoir faire subsister sa Famille à-peu-près de même.

Les Enfans de la Noblesse en Europe sont élevés dans l'affluence ; & comme on donne ordinairement la plus grande partie du bien aux Aînés , les Cadets ne s'empressent guere de se ma-



*du Commerce.* I. PART. 103  
rier ; ils vivent pour la plûpart  
garçons , soit dans les Armées ,  
soit dans les Cloîtres , mais ra-  
rement en trouvera-t-on qui ne  
soient prêts à se marier , si on  
leur offre des Héritières & des  
Fortunes , c'est-à-dire , le moïen  
d'entretenir une Famille sur le  
pié de vivre qu'ils ont en vue ,  
& sans lequel ils croiroient ren-  
dre leurs Enfans malheureux.

Il se trouve aussi dans les clas-  
ses inférieures de l'Etat plusieurs  
Hommes , qui , par orgueil &  
par des raisons semblables à cel-  
les de la Noblesse , aiment mieux  
vivre dans le Célibat , & dépen-  
ser sur eux-mêmes le peu de bien  
qu'ils ont , que de se mettre en  
ménage. Mais la plupart s'y met-  
troient volontiers , s'ils pouvoient  
compter sur un entretien pour  
leur Famille tel qu'ils le vou-  
droient : ils croiroient faire tort  
à leurs Enfans , s'ils en élevoient  
pour les voir tomber dans une

Classe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très petit nombre d'Habitans dans un Etat , qui évitent le mariage par pur esprit de libertinage : tous les bas Ordres des Habitans ne demandent qu'à vivre , & à élever des Enfans qui puissent au moins vivre comme eux. Lorsque les Laboureurs & les Artisans ne se marient pas , c'est qu'ils attendent à épargner quelque chose pour se mettre en état d'entrer en ménage , ou à trouver quelque Fille qui apporte quelque petit fond pour cela ; parcequ'ils voient journellement plusieurs autres de leur espece , qui , faute de prendre de pareilles précautions , entrent en ménage & tombent dans la plus affreuse pauvreté , étant obligés de se frauder de leur propre subsistance , pour nourrir leurs Enfans.

Par les observations de M. Halley à Breslaw en Silésie , on remarque que de toutes les Fe-

*du Commerce.* I. PART. 105  
melles qui sont en état de porter des enfans , depuis l'âge de seize jusqu'à quarante cinq ans , il n'y en a pas une , en six , qui porte effectivement un enfant tous les ans ; au lieu , dit M. Halley , qu'il devrait y en avoir au moins quatre ou six qui accouchassent tous les ans , sans y compter celles qui peuvent être stériles ou qui peuvent avorter. Qui est ce qui empêche que quatre Filles en six ne portent tous les ans des Enfans , c'est qu'elles ne peuvent pas se marier à cause des découragemens & empêchemens qui s'y trouvent. Une Fille prend soin de ne pas devenir Mere , si elle n'est mariée ; elle ne se peut marier si elle ne trouve un Homme qui veuille en courir les risques. La plus grande partie des Habitans dans un Etat sont à gages ou Entrepreneurs ; la plupart sont dépendans , la plupart sont dans l'incertitude , s'ils trou-

veront par leur travail ou par leurs entreprises , le moïen de faire subsister leur ménage sur le pié qu'ils l'envifagent ; cela fait qu'ils ne se marient pas tous , ou qu'ils se marient si tard , que de six Femelles , ou du moins de quatre , qui devoient tous les ans produire un Enfant , il ne s'en trouve effectivement qu'une , en six , qui devienne Mere.

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages , il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes aussi loin que les produits des terres peuvent fournir de moïens de subsister. Les Enfants ne demandent pas tant de produit de terre que les personnes adultes. Les uns & les autres peuvent vivre de plus ou de moins de produit de terre , suivant ce qu'ils consomment. On a vu des Peuples du Nord , où les terres produisent peu , vivre de si peu

de produit de terre , qu'ils ont envoié des Colonies & des effains d'Hommes envahir les terres du Sud & en détruire les Habitans , pour s'approprier leurs terres. Suivant les différentes façons de vivre , quatre cens mille Habitans pourroient subsister sur le même produit de terre , qui n'en entretient régulièrement que cent mille. Et celui qui ne dépense que le produit d'un arpent & demi de terre fera peut-être plus robuste & plus brave que celui qui dépense le produit de cinq à dix arpens. Voilà , ce me semble , assez d'inductions pour faire sentir que le nombre des Habitans , dans un Etat , dépend des moïens de subsister ; & comme les moïens de subsistance dépendent de l'application & des usages qu'on fait des terres , & que ces usages dépendent des volontés , du goût & de la façon de vivre des Propriétaires de terres

principalement , il est clair que la multiplication ou le décroissement des Peuples dépendent d'eux.

La multiplication des Hommes peut être portée au plus loin dans les Païs où les Habitans se contentent de vivre le plus pauvrement & de dépenser le moins de produit de la terre ; mais dans les Païs où tous les Païsans & Laboureurs sont dans l'habitude de manger souvent de la viande , & de boire du vin , ou de la biere , &c. on ne fauroit entretenir tant d'Habitans.

Le Chevalier Guille Petty , & après lui M. Davenent , Inspecteurs des Douanes en Angleterre , semblent s'éloigner beaucoup des voies de la nature , lorsqu'ils tâchent de calculer la propagation des Hommes , par des progressions de génération depuis le premier Pere Adam. Leurs calculs semblent être purement

*du Commerce.* I. PART. 109  
imaginaires & dressés au hasard.  
Sur ce qu'ils ont pu observer de  
la propagation réelle dans cer-  
tains cantons , comment pour-  
roient-ils rendre raison de la di-  
minution de ces Peuples innom-  
brables qu'on voïoit autrefois en  
Asie , en Egypte , &c. même de  
celle des Peuples de l'Europe ?  
Si l'on voïoit , il y a dix-sept sie-  
cles , vingt-six millions d'Habi-  
tans en Italie , qui présentement  
est réduite à six millions pour le  
plus , comment pourra-t-on dé-  
terminer par les progressions de  
M. King , que l'Angleterre qui  
contient aujourd'hui cinq à six  
millions d'Habitans , en aura pro-  
bablement treize millions dans  
un certain nombre d'années ?  
Nous voïons tous les jours que les  
Anglois , en général , consom-  
ment plus de produit de terre  
que leurs Peres ne faisoient ,  
c'est le vrai moïen qu'il y ait

moins d'Habitans que par le passé.

Les Hommes se multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moïen de subsister sans limitation ; & les Anglois dans les Colonies deviendront plus nombreux, à proportion, dans trois générations, qu'ils ne feront en Angleterre en trente ; parceque dans les Colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chassent les Sauvages.

Dans tous les Païs les Hommes ont eu en tout tems des guerres pour les terres, & pour les moïens de subsister. Lorsque les guerres ont détruit ou diminué les Habitans d'un Païs, les Sauvages, & les Nations policées, le repeuplent bientôt en tems de paix ; sur-tout lorsque le Prince & les Propriétaires de terres y donnent de l'encouragement.

Un Etat qui a conquis plu-



*du Commerce.* I. PART. 111

fiereurs Provinces , peut acquerir , par les tributs qu'il impose à ses Peuples vaincus , une augmentation de subsistance pour ses Habitans. Les Romains tiroient une grande partie de la leur , d'Egypte , de Sicile & d'Afrique , & c'est ce qui faisoit que l'Italie contenoit tant d'Habitans alors.

Un Etat , où il se trouve des Mines , qui a des Manufactures où il se fait des ouvrages qui ne demandent pas beaucoup de produit de terre pour leur envoi dans les Pais étrangers , & qui en retire , en échange , beaucoup de denrées & de produit de terre , acquert une augmentation de fond pour la subsistance de ses Sujets.

Les Hollandois échangent leur travail , soit dans la Navigation , soit dans la Pêche ou les Manufactures , avec les Etrangers généralement , contre le produit

des terres. La Hollande sans cela ne pourroit entretenir de son fond la moitié de ses Habitans. L'Angleterre tire de l'Etranger des quantités considérables de Bois , de Chanvres , & d'autres matériaux ou produits de terre , & consomme beaucoup de vins qu'elle paie en Mines , Manufactures , &c. Cela épargne chez eux une grande quantité de produits de terre ; & sans ces avantages , les Habitans en Angleterre , sur le pié de la dépense qu'on y fait pour l'entretien des Hommes , ne pourroient être si nombreux qu'ils le sont. Les Mines de Charbon y épargnent plusieurs millions d'arpens de terre , qu'on seroit obligé sans cela d'emploier à produire des Bois.

Mais tous ces avantages sont des raffinemens & des cas accidentels , que je ne considère ici qu'en passant. La voie naturelle

*du Commerce.* I. PART. 113  
& constante , d'augmenter les  
Habitans d'un Etat , c'est de leur  
y donner de l'emploi , & de faire  
servir les terres à produire de  
quoi les entretenir.

C'est aussi une question qui  
n'est pas de mon sujet de savoir  
s'il vaut mieux avoir une grande  
multitude d'Habitans pauvres &  
mal entretenus , qu'un nombre  
moins considérable , mais bien  
plus à leur aise ; un million  
d'Habitans qui consomment le  
produit de six arpens par tête ,  
ou quatre millions qui vivent de  
celui d'un arpent & demi.

---

## CHAPITRE XVI.

*Plus il y a de travail dans un  
Etat , & plus l'Etat est censé  
riche naturellement.*

**P**AR un long calcul fait dans  
le Supplément , il est facile à

voir que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres , aussi adultes , toutes les choses nécessaires à la vie , suivant la consommation de notre Europe. Dans ces calculs , il est vrai , la nourriture , l'habillement , le logement , &c. sont grossiers & peu travaillés ; mais l'aïfance & l'abondance s'y trouvent. On peut préfumer qu'il y a un bon tiers des Habitans d'un Etat trop jeunes ou trop vieux pour le travail journalier , & encore une fixieme partie composée de Propriétaires de terres , de Malades , & de différentes espèces d'Entrepreneurs , qui ne contribuent point , par le travail de leurs mains , aux différens besoins des Hommes. Tout cela fait une moitié des Habitans qui sont fans travail , ou du moins fans le travail dont il s'agit. Ainsi , si vingt-cinq per-

sonnes font tout le travail nécessaire pour l'entretien de cent autres , il restera vingt-cinq personnes , en cent , qui sont en état de travailler & qui n'auront rien à faire.

Les Gens de guerre , & les Domestiques dans les Familles aisées , feront une partie de ces vingt-cinq personnes ; & si on emploie tous les autres à raffiner , par un travail additionnel , les choses nécessaires à la vie , comme à faire du linge fin , des draps fins , &c. l'Etat fera censé riche à proportion de cette augmentation de travail , quoiqu'elle n'ajoute rien à la quantité des choses nécessaires à la subsistance & à l'entretien des Hommes.

Le travail donne un surcroît de goût à la nourriture & à la boisson. Une Fourchette , un Couteau , &c. travaillés finement sont plus estimés que ceux

qui sont travaillés grossièrement & à la hâte : on en peut dire autant d'une Maison , d'un lit , d'une table , & généralement de tout ce qui est nécessaire aux commodités de la vie.

Il est vrai qu'il est assez indifférent dans un Etat , qu'on soit dans l'usage de porter de gros draps , ou des draps fins , si les uns & les autres sont également durables , & qu'on y mange délicatement , ou grossièrement , si l'on suppose qu'on en ait assez & qu'on se porte bien ; attendu que le boire , le manger , l'habillement , &c. se consomment également , soit qu'on les prépare proprement ou grossièrement , & qu'il ne reste rien dans l'Etat de ces espèces de richesses.

Mais il est toujours vrai de dire que les Etats , où l'on porte de beaux draps , de beau linge , &c. , & où l'on mange proprement & délicatement , sont plus

riches & plus estimés que ceux où tout cela est grossier ; & même que les Etats où l'on voit plus d'Habitans , vivant de la façon des premiers , sont plus estimés que ceux où l'on en voit moins , à proportion.

Mais si l'on emploïoit les vingt-cinq personnes , en cent , dont nous avons parlé , à procurer des choses durables , comme à tirer des Mines le Fer , le Plomb , l'Etain , le Cuivre , &c. & à les travailler pour en faire des outils & des instrumens pour la commodité des Hommes , des vases , de la vaisselle , & d'autres choses utiles , qui durent beaucoup plus que ceux qu'on peut faire de terre , l'Etat n'en paroîtra pas seulement plus riche , mais le fera réellement.

Il le fera sur-tout , si l'on emploie ces Habitans à tirer , du sein de la Terre , de l'Or & de l'Argent , qui sont des Métaux

non-seulement durables , mais pour ainsi dire , permanens , que le feu même ne sauroit consumer , qui sont généralement reçus , comme la mesure des valeurs , & qu'on peut éternellement échanger pour tout ce qui est nécessaire dans la vie : & si ces Habitans travaillent à attirer l'or & l'argent dans l'Etat , en échange des Manufactures & des ouvrages qu'ils y font & qui sont envoiés dans les Païs étrangers , leur travail fera également utile , & ameliorera réellement l'Etat.

Car le point , qui semble déterminer la grandeur comparative des Etats , est le corps de réserve qu'ils ont , au-delà de la consommation annuelle , comme les Magasins de draps , de linge , de blés , &c. pour servir dans les années stériles , en cas de besoin , ou de guerre. Et d'autant que l'or & l'argent peuvent



toujours acheter tout cela des Ennemis même de l'Etat , le vrai Corps de réserve d'un Etat est l'or & l'argent , dont la plus grande ou la plus petite quantité actuelle détermine nécessairement la grandeur comparative des Roïaumes & des Etats.

Si on est dans l'habitude d'attirer l'or & l'argent de l'Etranger par l'exportation des denrées & des produits de l'Etat , comme des blés , des vins , des laines , &c. cela ne laissera pas d'enrichir l'Etat aux dépens du décroissement des Peuples ; mais si on attire l'or & l'argent de l'Etranger , en échange du travail des Habitans , comme des Manufactures & des ouvrages où il entre peu de produit de terre , cela enrichira cet Etat utilement & essentiellement. Il est vrai que dans un grand Etat on ne faudroit emploïer les vingt-cinq personnes en cent , dont nous avons

parlé , pour faire des Ouvrages qui puissent être consommés chez l'Etranger. Un million d'Hommes feront plus de draps , par exemple , qu'il n'en fera consommé annuellement dans toute la Terre commerçante ; parceque le gros des Habitans de chaque País est toujours habillé du crû du País : & rarement trouvera - t - on en aucun Etat cent mille personnes employées pour l'habillement des Etrangers ; comme on peut voir au Supplément , par rapport à l'Angleterre , qui de toutes les Nations de l'Europe , est celle qui fournit le plus d'étoffes aux Etrangers.

Afin que la consommation des Manufactures d'un Etat devienne considérable chez l'Etranger , il faut les rendre bonnes & estimables par une grande consommation dans l'intérieur de l'Etat ; il faut y décréditer  
toutes

toutes les Manufactures Etrangères , & y donner beaucoup d'emploi aux Habitans.

Si on ne trouvoit pas assez d'emploi pour occuper les vingt-cinq personnes , en cent , à des choses utiles & avantageuses à l'Etat , je ne trouverois pas d'inconvenient qu'on y encourageât le travail qui ne sert qu'à l'ornement ou à l'amusement. L'Etat n'est pas moins censé riche , par mille babioles qui regardent l'ajustement des Dames , & même des Hommes , & qui servent aux jeux & aux divertissemens qu'on y voit , que par les ouvrages qui sont utiles & commodes. Diogene , au siege de Corinthe , se mit , dit-on , à rouler son tonneau , afin de ne pas paroître oisif , pendant que tout le monde étoit occupé ; & nous avons aujourd'hui des Sociétés entières , tant d'Hommes que de Femmes , qui s'occupent de travaux

& d'exercices aussi inutiles à l'Etat, que celui de Diogene. Pour peu que le travail d'un Homme apporte d'ornement ou même d'amusement dans un Etat, il vaut la peine d'être encouragé; à moins que cet Homme ne trouve moïen de s'emploier utilement.

C'est toujours le génie des Propriétaires de terres qui encourage ou décourage les différentes occupations des Habitans & les différens genres de travail que ceux-ci imaginent.

L'exemple du Prince, qui est suivi de sa Cour, est ordinairement capable de déterminer le génie & les goûts des autres Propriétaires de terres généralement; & l'exemple de ceux-ci influe naturellement sur tous les ordres subalternes. Ainsi il n'est pas douteux qu'un Prince ne puisse par le seul exemple, & sans aucune contrainte, don-

ner telle tournure qu'il voudra au travail de ses Sujets.

Si chaque Propriétaire, dans un Etat, n'avoit qu'une petite portion de terre, semblable à celle qu'on laisse ordinairement à la conduite d'un seul Fermier, il n'y auroit presque point de Ville; & les Habitans feroient plus nombreux & l'Etat feroit bien riche, si chacun de ces Propriétaires occupoit à quelque travail utile les Habitans que sa terre nourrit.

Mais lorsque les Seigneurs ont de grandes possessions de terres, ils entraînent nécessairement le luxe & l'oïfiveté. Qu'un Abbé, à la tête de cinquante Moines, vive du produit de plusieurs belles Terres, ou qu'un Seigneur, qui a cinquante Domestiques, & des Chevaux, qu'il n'entretient que pour le servir, vive de ces terres, cela feroit indifférent à l'Etat, s'il pouvoit.

demeurer dans une paix constante.

Mais un Seigneur avec sa suite & ses Chevaux est utile à l'Etat en tems de guerre ; il peut toujours être utile dans la Magistrature & pour maintenir l'ordre dans l'Etat en tems de paix ; & en toute situation il y est d'un grand ornement : au lieu que les Moines ne sont , comme on dit , d'aucune utilité ni d'aucun ornement en paix ni en guerre , en deçà du Paradis.

Les Couvens des Mandians sont bien plus pernicieux à un Etat , que ceux des Moines rentés. Les derniers ne sont d'autre tort ordinairement , que d'occuper des terres , qui seroient à fournir à l'Etat des Officiers & des Magistrats ; au lieu que les Mandians , qui sont eux-mêmes sans aucun travail utile , interrompent souvent & empêchent le travail des autres Habitans. Ils

tirent des pauvres gens en charités la subsistance qui doit les fortifier dans leur travail. Ils leur font perdre beaucoup de tems en conversations inutiles ; sans parler de ceux qui s'intriguent dans les Familles , & de ceux qui sont vicieux. L'expérience fait voir que les Etats qui ont embrassé le Protestantisme , & qui n'ont ni Moines ni Mandians , en sont devenus visiblement plus puissants. Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir supprimé un grand nombre de Fêtes qu'on chomme dans les pais Catholiques romains , & qui diminuent le travail des Habitans , de près d'une huitieme partie de l'année.

Si l'on vouloit tirer parti de tout dans un Etat , on pourroit , ce me semble , y diminuer le nombre des Mandians en les incorporant dans la Moinerie , à mesure qu'il y arriveroit des va-

cances ou des morts ; sans interdire ces retraites à ceux qui ne pourroient pas donner des échantillons de leur habileté dans les Sciences spéculatives , qui sont capables d'avancer les Arts en pratique , c'est-à-dire , dans quelque partie des Mathématiques. Le célibat des Gens d'église n'est pas si défavantageux qu'on le croit vulgairement , suivant ce qu'on a établi dans le Chapitre précédent ; mais leur fainéantise est très nuisible.

---

## CHAPITRE XVII.

*Des Métaux & des Monnoies ,  
& particulièrement de l'or &  
de l'argent.*

COMME la terre produit plus ou moins de blé , suivant sa fertilité & le travail qu'on y met ; de même les Mines de fer , de plomb , d'étain , d'or , d'ar-



gent , &c., produisent plus ou moins de ces Métaux , suivant la richesse de ces Mines & la quantité & la qualité du travail qu'on y met , soit pour creuser la terre , soit pour faire écouler les eaux , pour fondre & affiner , &c. Le travail des Mines d'argent est cher par rapport à la mortalité des Hommes qu'il cause , attendu qu'on ne passe guere cinq ou six ans dans ce travail.

La valeur réelle ou intrinseque des Métaux , comme de toutes choses , est proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production. La dépense de la terre , pour cette production n'est considérable qu'autant que le Propriétaire de la Mine pourroit obtenir un profit par le travail des Mineurs , lorsque les veines s'en trouvent plus riches qu'à l'ordinaire. La terre nécessaire pour l'entretien des Mineurs & des Travailleurs , c'est

à-dire, le travail de la Mine fait souvent l'article principal, & souvent la ruine, de l'Entrepreneur.

La valeur des métaux au Marché, de même que de toutes les marchandises ou denrées, est tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, de la valeur intrinsèque, & varie à proportion de leur abondance ou de leur rareté, suivant la consommation qui s'en fait.

Si les Propriétaires de terres, & les autres Ordres subalternes d'un Etat qui les imitent, rejettent l'usage de l'étain & du cuivre, dans la supposition, quoique fausse, que ces Métaux sont nuisibles à la santé, & s'ils se feroient universellement de vaisselle & de batterie de terre, ces Métaux seroient à vil prix, dans les Marchés & on discontinueroit le travail qu'on conduisoit pour les tirer de la Mine.

Mais comme ces Métaux font trouvés utiles, & qu'on s'en fert dans les ufages de la vie, ils auront toujours au Marché, une valeur qui correspondra à leur abondance ou rareté, & à la consommation qui s'en fera; & on en tirera toujours de la Mine, pour remplacer la quantité qui en périt dans l'usage journalier.

Le Fer est non-seulement utile pour les ufages de la vie commune, mais on pourroit dire qu'il est en quelque façon nécessaire; & si les Américains, qui ne s'en servoient pas avant la découverte de leur Continent, en avoient découvert des Mines & en eussent connu les ufages, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent travaillé à la production de ce métal, quelques frais qu'il leur en eût coûté.

L'or & l'argent peuvent non-seulement servir aux mêmes usages que l'étain & le cuivre, mais

encore à la plûpart des ufages qu'on fait du plomb & du fer. Ils ont encore cet avantage par-dessus les autres métaux, que le feu ne les confume pas, & ils sont si durables qu'on peut les regarder comme des corps permanens: il n'est donc pas étonnant que les Hommes, qui ont trouvé les autres métaux utiles, aient estimé l'or & l'argent, avant même qu'on s'en servît dans le troc. Les Romains les étoient dès la fondation de Rome, & néanmoins ils ne s'en sont servis pour monnoie, que cinq cens ans après. Peut-être que toutes les autres Nations en faisoient de même, & qu'elles n'adoptèrent ces métaux pour monnoie que long-tems après qu'on s'en étoit servi pour les autres ufages ordinaires. Cependant nous trouvons par les plus anciens Historiens que de tems immémorial on se servoit d'or &

*du Commerce.* I. PART. 131  
d'argent pour monnoie dans l'Égypte & dans l'Asie; & nous apprenons dans la Genèse qu'on fabriquoit des monnoies d'argent du tems d'Abraham.

Supposons maintenant que le premier argent fut trouvé dans une Mine du Mont Niphates dans la Mésopotamie. Il est naturel de croire qu'un ou plusieurs Propriétaires de terres, trouvant ce métal beau & utile, en ont d'abord fait usage, & qu'ils ont encouragé volontiers le Mineur ou l'Entrepreneur, d'en tirer d'avantage de la Mine, en lui donnant, en échange de son travail & de celui de ses Assistans, autant de produit de terre qu'il en falloit pour leur entretien. Ce Métal devenant de plus en plus estimé dans la Mésopotamie, si les gros Propriétaires achetoient des aiguieres d'argent, les ordres subalternes, selon leurs moïens ou épargnes,

pouvoient acheter des gobelets d'argent ; & l'Entrepreneur de la Mine , voiant un débit constant de sa marchandise , lui donna sans doute une valeur proportionnée à sa qualité ou à son poids contre les autres denrées ou marchandises qu'il recevoit en échange. Tandis que tous les Habitans regardoient ce métal comme une chose précieuse & durable , & s'efforçoient d'en posséder quelques pieces , l'Entrepreneur , qui seul en pouvoit distribuer , étoit en quelque façon maître d'exiger en échange une quantité arbitraire des autres denrées & marchandises.

Supposons encore qu'on découvrit au-delà de la Riviere du Tigris , & par conséquent hors de la Mésopotamie , une nouvelle Mine d'argent , dont les veines se trouverent incomparablement plus riches & plus abondantes que celles du Mont Ni-

phates , & que le travail de cette nouvelle Mine , d'où les eaux s'écouloient facilement , étoit bien moindre que celui de la première.

Il est bien naturel de croire que l'Entrepreneur de cette nouvelle Mine étoit en état de fournir de l'argent à bien plus bas prix , que celui du Mont Niphates ; & que les Habitans de la Mésopotamie , qui désiroient de posséder des pièces & des ouvrages d'argent , trouvoient mieux leur compte de transporter leurs marchandises hors du País , & de les donner à l'Entrepreneur de la nouvelle Mine en échange de ce métal , que d'en prendre de l'Entrepreneur ancien. Celui-ci , se trouvant moins de débit , diminueoit nécessairement son prix ; mais le nouvel Entrepreneur baissant à proportion le sien , l'ancien Entrepreneur devoit nécessaire-

ment cesser son travail , & alors le prix de l'argent , contre les autres marchandises & denrées , se regloit nécessairement sur celui qu'on y mettoit à la nouvelle Mine. L'argent coutoit donc moins alors aux Habitans au-delà du Tigris , qu'à ceux de la Mésopotamie , puisque ceux-ci étoient obligés de faire les frais d'un long transport de leurs denrées & de leurs marchandises pour acquérir de l'argent.

On peut aisément concevoir que lorsqu'on eut trouvé plusieurs Mines d'argent , & que les Propriétaires de terres eurent pris goût à ce métal , ils furent imités par les autres Ordres ; & que les pieces & morceaux d'argent , lors même qu'ils n'étoient pas mis en œuvre , furent recherchés avec empressement , parceque rien n'étoit plus facile que d'en faire tels ouvrages qu'on vouloit , à proportion de la



*du Commerce.* I. PART. 135  
quantité & du poids qu'on en avoit. Comme ce métal étoit estimé au moins suivant la valeur qu'il coutoit pour sa production, quelques gens qui en possédoient, se trouvant dans quelques nécessités, pouvoient le mettre en gage pour emprunter les choses dont ils avoient besoin, & même le vendre ensuite tout-à-fait: de-là est venu l'habitude d'en régler la valeur à proportion de sa quantité, c'est-à-dire de son poids, contre toutes les denrées & marchandises. Mais comme on peut allier avec l'argent, le fer, le plomb, l'étain, le cuivre, &c., qui sont des métaux moins rares, & qu'on tire des Mines avec moins de frais, le troc de l'argent étoit sujet à beaucoup de tromperie, & cela fit que plusieurs Roïaumes ont établi des Hôtels-de-Monnoie pour certifier, par une fabrication publique, la véritable quan-

tité d'argent que contient chaque piece, & pour rendre aux Particuliers qui y portent des barres ou lingots d'argent, la même quantité en pieces portant une empreinte ou certificat de la quantité véritable d'argent qu'elles contiennent.

Les frais de ces certificats ou fabrications sont païés quelquefois par le Public ou par le Prince, c'est la méthode qu'on suivoit anciennement à Rome, & aujourd'hui en Angleterre; quelquefois les Porteurs des matieres d'argent supportent les frais de la fabrication, comme c'est l'usage en France.

On ne trouve presque jamais l'argent pur dans les Mines. Les Anciens ne savoient pas même l'art de l'affiner dans la dernière perfection. Ils fabriquoient toujours leurs Monnoies d'argent sur le fin; & cependant celles qui nous restent des Grecs, des

Romains , des Juifs & des Asiatiques , ne se trouvent jamais de la dernière finesse. Aujourd'hui on est plus habile : on a le secret de rendre l'argent pur. Les différentes manières de l'affiner ne font point de mon sujet : plusieurs Auteurs en ont traité , & entr'autres , M. Boizard. Je remarquerai seulement qu'il y a beaucoup de frais à faire pour affiner l'argent , & que c'est la raison pour laquelle on préfère une once d'argent pur , par exemple , à deux onces d'argent qui contiennent une moitié de cuivre ou d'autre aloi. Il en coûte pour détacher cet aloi & pour tirer l'once d'argent réel qui est dans ces deux onces , au lieu que par une simple fonte on peut allier tout autre métal avec l'argent , en telle proportion qu'on veut. Si on allie quelquefois le cuivre avec l'argent pur , ce n'est que pour le rendre plus malléable ,

& plus propre pour les ouvrages qu'on en fait. Mais dans l'estimation de tout argent, le cuivre ou l'alliage n'est compté pour rien, & on ne considère que la quantité d'argent réel & véritable. C'est pour cela qu'on fait toujours un essai pour connoître cette quantité d'argent véritable.

Faire l'essai, n'est autre chose qu'affiner un petit morceau de la barre d'argent, par exemple, qu'on veut essayer, pour savoir combien elle contient de véritable argent, & pour juger de toute la barre par ce petit morceau. On coupe donc un petit morceau de la barre, de douze grains par exemple, & on le pèse exactement dans des balances qui sont si justes qu'il ne faut quelquefois que la millième partie d'un grain pour les faire trébucher. Ensuite on l'affine par l'eau-forte, ou par le feu, c'est-à-dire, on en détache le cuivre

*du Commerce.* I. PART. 139  
ou l'alliage. Lorsque l'argent est pur on le repese dans la même balance, & si le poids se trouve alors de onze grains, au lieu de douze qu'il y avoit, l'Essaieur dit que la barre est de onze *deniers de fin*, c'est-à-dire, qu'elle contient onze parties d'argent véritable, & une douzieme partie de cuivre ou d'alloy. Ce qui se comprendra encore plus facilement par ceux qui auront la curiosité de voir ces affinages. Il n'y a point d'autre mystere. L'essai de l'or se fait de même, avec cette seule différence, que les degrés de finesse de l'or se divisent en vingt-quatre parties, qu'on appelle *Karats*, à cause que l'or est plus précieux; & ces *Karats* sont divisés en trente-deuxiemes, au lieu qu'on ne divise les degrés de finesse de l'argent qu'en douze parties qu'on appelle deniers, & ces deniers en vingt-quatre grains chacun.

L'usage a consacré à l'or & à l'argent le terme de valeur intrinsèque, pour désigner & pour signifier la quantité d'or ou d'argent véritable que la barre de matière contient : cependant dans cet essai je me suis toujours servi du terme de valeur intrinsèque, pour fixer la quantité de terre & du travail qui entre dans la production des choses, n'ayant pas trouvé de terme plus propre pour exprimer ma pensée. Au reste je ne donne cet avertissement, qu'afin qu'on ne s'y trompe pas ; & lorsqu'il ne sera pas question d'or & d'argent, le terme sera toujours bon, sans aucune équivoque.

Nous avons vu que les métaux, tels que l'or, l'argent, le fer, &c. servent à plusieurs usages, & qu'ils ont une valeur réelle, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leur production. Nous verrons dans la

seconde partie de cet essai , que les Hommes ont été obligés par nécessité , de se servir d'une mesure commune , pour trouver dans le troc la proportion & la valeur des denrées & des marchandises dont ils vouloient faire échange. Il n'est question que de voir quelle doit être la denrée ou la marchandise qui est la plus propre pour cette mesure commune ; & si ce n'a pas été la nécessité , & non le goût , qui a fait donner cette préférence , à l'or , à l'argent & au cuivre , dont on se sert généralement aujourd'hui pour cet usage.

Les denrées ordinaires , telles que les grains , les vins , la viande , &c., ont bien une valeur réelle , & servent aux usages de la vie ; mais elles sont toutes périssables , & même incommodes pour le transport , & par conséquent peu propres pour servir de mesure commune.

Les marchandises , c'est-à-dire , les draps , les linges , les cuirs , &c. sont périssables aussi , & ne peuvent se subdiviser sans changer en quelque chose leur valeur pour les usages des Hommes ; elles occasionnent , comme les denrées , beaucoup de frais pour le transport ; elles demandent même de la dépense pour les garder : par conséquent elles sont peu propres pour servir de mesure commune.

Les diamans , & les autres pierres précieuses , quand elles n'auroient pas une valeur intrinsèque , & qu'elles seroient estimées seulement par goût , seroient propres pour servir de mesure commune , si elles n'étoient pas reconnoissables , & si elles pouvoient se subdiviser sans déchet. Mais avec ces défauts & celui qu'elles ont de n'être pas propres pour l'utilité , elles ne peuvent servir de mesure commune.



Le fer , qui est toujours utile & assez durable , ne serviroit pas mal , si on n'en avoit pas d'autres plus propres. Il se consume par le feu ; & par sa quantité il se trouve de trop grand volume. On s'en servoit depuis Lycurgue jusqu'à la Guerre du Peloponnese : mais comme sa valeur étoit nécessairement réglée sur l'intrinsèque ou à proportion de la terre & du travail qui entroit dans sa production , il en falloit une grande quantité pour une petite valeur. Ce qu'il y avoit de bizarre , c'est qu'on en gâtoit la qualité , par le vinaigre , pour le rendre incapable de servir aux usages de l'homme , & pour le conserver seulement pour le troc : ainsi il ne pouvoit servir qu'au seul Peuple austere de Sparte , & n'a pû même continuer chez eux , dès qu'ils ont étendu leur communication avec les autres Païs. Pour ruiner les Lacé-

démoniens, il ne falloit que trouver de riches Mines de fer, en faire de la monnoie semblable à la leur, & tirer en échange leurs denrées & leurs marchandises, tandis qu'ils ne pouvoient rien échanger avec l'Etranger, contre leur fer gâté. Aussi ne s'attachoient-ils alors à aucun commerce avec l'Etranger, s'occupant uniquement à la Guerre.

Le plomb & l'étain ont le même désavantage de volume, que le fer, & ils sont périssables par le feu: mais dans un cas de nécessité, ils ne serviroient pas mal pour le troc, si le cuivre n'y étoit pas plus propre & plus durable.

Le cuivre seul servoit de monnoie aux Romains, jusqu'à l'an 484 de la Fondation de Rome; & en Suede, on s'en sert encore aujourd'hui même, dans les gros paiemens: cependant il est de trop gros volume pour les paiemens considérables,

*du Commerce.* I. PART. 145  
confidérables , & les Suédois  
mêmes aiment mieux être païés  
en or & en argent , qu'en cuivre.

Dans les Colonies d'Améri-  
que , on s'est servi de Tabac ,  
de Sucre & de Cacao pour mon-  
noie ; mais ces marchandises ,  
font de trop grand volume , pé-  
rissables & inégales dans leur  
bonté ; par conséquent elles font  
peu propres pour servir de mon-  
noie ou de mesure commune des  
valeurs.

L'or & l'argent seuls font de  
petit volume , d'égale bonté , fa-  
ciles à transporter , à subdiviser  
sans déchet , commodes à gar-  
der , beaux & brillans dans les  
ouvrages qu'on en fait , & dura-  
bles presque jusqu'à l'éternité.  
Tous ceux , qui se sont servis  
d'autre chose pour monnoie , en  
reviennent nécessairement à cel-  
le-ci , dès qu'ils en peuvent ac-  
querir assez pour le troc. Il n'y

a que dans le plus bas troc , que l'or & l'argent sont incommodes : pour la valeur d'un liard ou d'un denier , les pieces d'or & même d'argent , feroient trop petites pour être maniables. On dit que les Chinois dans les petits échanges coupoient avec des cifeaux , à de minces lames d'argent , de petites pieces qu'ils pesoient. Mais depuis leur commerce avec l'Europe , ils commencent à se servir de cuivre dans ces occasions.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les Nations soient parvenues à se servir d'or & d'argent pour monnoie ou pour la mesure commune des valeurs , & de cuivre pour les petits échanges. L'utilité & le besoin les y ont déterminées , & non le goût ni le consentement. L'argent demande un grand travail , & un travail bien cher , pour sa produc-

*du Commerce.* I. PART. 147  
tion. Ce qui cause la cherté des Mineurs d'argent, c'est qu'ils ne vivent guere plus de cinq à six ans dans ce travail qui cause une grand mortalité; de maniere qu'une petite piece d'argent correspond à autant de terre & de travail, qu'une grosse piece de cuivre.

Il faut que la monnoie ou la mesure commune des valeurs corresponde, réellement & intrinsequement, en prix de terre & de travail, aux choses qu'on en donne en troc. Sans cela elle n'auroit qu'une valeur imaginaire. Par exemple, si un Prince ou une République donnoient cours dans l'Etat à quelque chose qui n'eût point une telle valeur réelle & intrinseque, non-seulement les autres Etats ne la recevraient pas sur ce pié là, mais les Habitans mêmes la rejetteraient, lorsqu'ils s'aperce-

vroient du peu de valeur réelle. Lorsque les Romains vers la fin de la première Guerre Punique, voulurent donner à des *as* de cuivre du poids de deux onces la même valeur qu'avoient auparavant les *as* du poids d'une livre ou de douze onces; cela ne put pas se soutenir long-tems dans le troc. Et l'on voit dans l'Histoire de tous les tems, que lorsque les Princes ont affoibli leurs monnoies en conservant la même valeur numeraire, toutes les marchandises & les denrées ont encheri dans la proportion de l'affoiblissement des monnoies.

M. Locke dit que le consentement des Hommes a donné une valeur à l'or & à l'argent. On n'en peut pas douter, puisque la nécessité absolue n'y a point eu de part. C'est le même consentement qui a donné, &

*du Commerce.* I. PART. 149  
qui donne tous les jours , une  
valeur à la dentelle , au linge ,  
aux draps fins , au cuivre , & au-  
tres métaux. Les Hommes , à  
parler absolument , pourroient  
subsister fans tout cela. Mais il  
n'en faut pas conclure que tou-  
tes ces choses n'aient qu'une va-  
leur imaginaire. Elles en ont  
une , à proportion de la terre &  
du travail qui entrent dans leur  
production. L'or & l'argent ,  
comme les autres marchandises  
& comme les denrées , ne peu-  
vent être tirés qu'avec des frais  
proportionnés à la valeur qu'on  
leur donne à-peu-près ; & quel-  
que chose que les Hommes pro-  
duisent par leur travail , il faut  
que ce travail fournisse leur en-  
retien. C'est le grand principe  
qu'on entend tous les jours de  
la bouche même des petites  
Gens qui n'entrent point dans

150 *Essai sur le commerce.*  
nos spéculations , & qui vivent  
de leur travail ou de leurs en-  
treprifes. *Il faut que tout le monde*  
*vive.*

*Fin de la premiere Partie.*







ESSAI  
 SUR LA NATURE  
 D U  
 COMMERCE  
 EN GÉNÉRAL.

---

*SECONDE PARTIE.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*Du Troc.*

ON a effaié de prouver , dans la Partie précédente , que la valeur réelle de toutes les choses à l'usage des Hommes , est leur proportion à la quantité de

terre employée pour leur production & pour l'entretien de ceux qui leur ont donné la forme. Dans cette seconde Partie, après avoir fait une recapitulation des différens degrés de bonté de la terre dans plusieurs Contrées, & des diverses especes de denrées qu'elle peut produire avec plus d'abondance selon sa qualité intrinseque, & après avoir supposé l'établissement des Bourgs & de leurs Marchés pour la facilité de la vente de ces denrées, on démontrera, par la comparaison des échanges qui se pourroient faire, en vin contre du drap, en blé contre des souliers, des chapeaux, &c., & par la difficulté que causeroit le transport de ces différentes denrées ou marchandises, l'impossibilité qu'il y avoit à statuer leur valeur intrinseque respectivo, & la nécessité absolue où les Hommes

se font trouvés de chercher un être de facile transport, non corruptible, & qui put avoir dans son poids une proportion, ou une valeur, égale aux différentes denrées & aux marchandises, tant nécessaires que commodes. De-là est venu le choix de l'Or & de l'Argent pour le gros commerce, & du cuivre pour le bas trafic.

Ces métaux sont non-seulement durables, de facile transport, mais encore correspondent à un grand emploi de superficie de terre pour leur production, ce qui leur donne la valeur réelle qu'on cherchoit, pour avoir un équivalent.

M. *Locke*, qui ne s'est attaché qu'aux prix des Marchés, comme tous les autres Ecrivains Anglois qui ont travaillé sur cette matiere, établit que la valeur de toutes choses est proportionnée à leur abondance ou à leur ra-



reté, & à l'abondance ou à la rareté de l'argent contre lequel on les échange. On fait en général que le prix des denrées & des Marchandises a été augmenté en Europe, depuis qu'on y a apporté des Indes occidentales, une si grande quantité d'argent.

Mais j'estime qu'il ne faut pas croire en général que le prix des choses au Marché doive être proportionné à leur quantité & à celle de l'argent qui circule actuellement dans le lieu, parce que les denrées & les marchandises, qu'on transporte pour être vendues ailleurs, n'influent pas sur le prix de celles qui restent. Par exemple, si dans un Bourg où il y a deux fois plus de blé qu'on n'y en consume, on comparoit cette quantité entière à la quantité d'argent, le blé seroit plus abondant à proportion, que l'argent qu'on destine à l'acheter; cependant le prix du marché se

*du Commerce.* II. PART. 155  
foutiendra , tout de même que s'il n'y avoit que la moitié de cette quantité de blé , parceque l'autre moitié peut , & même doit , être envoïée dans la Ville , & que les frais de voiture se trouveront dans le prix de la Ville , qui est toujours plus haut à proportion que celui du Bourg. Mais , hors le cas de l'esperance de vendre à un autre Marché , j'estime que l'idée de M. Locke est juste dans le sens du Chapitre suivant & non autrement.

---

## CHAPITRE II.

### *Des prix des Marchés.*

**S**Upposons les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations ; & une livre de Bœuf fera à-peu-près en valeur à une piece

d'argent, comme tout le Bœuf, qu'on expose en vente au Marché, est à tout l'argent qu'on y apporte pour acheter du Bœuf.

Cette proportion se règle par l'altercation. Le Boucher soutient son prix sur le nombre d'acheteurs qu'il voit ; les Acheteurs, de leur côté, offrent moins selon qu'ils croient que le Boucher aura moins de débit : le prix réglé par quelques-uns est ordinairement suivi par les autres. Les uns sont plus habiles à faire valoir leur marchandise, les autres plus adroits à la décréditer. Quoique cette méthode de fixer les prix des choses au Marché n'ait aucun fondement juste ou géométrique, puisqu'elle dépend souvent de l'empressement ou de la facilité d'un petit nombre d'Acheteurs, ou de Vendeurs ; cependant il n'y a pas d'apparence qu'on puisse y parvenir par aucune autre

*du Commerce.* II. PART. 157  
voie plus convenable. Il est constant que la quantité des denrées ou des marchandises mises en vente, proportionnée à la demande ou à la quantité des Acheteurs, est la base sur laquelle on fixe, ou sur laquelle on croit toujours fixer, les prix actuels des Marchés; & qu'en général, ces prix ne s'écartent pas beaucoup de la valeur intrinsèque.

Autre supposition. Plusieurs Maîtres d'hôtels ont reçu l'ordre, dans la première saison, d'acheter des Pois verts. Un Maître a ordonné l'achat de dix litrons pour 60 liv. un autre de dix litrons pour 50 liv. un troisième en demande dix pour 40 l. & un quatrième dix pour 30 l. Afin que ces ordres puissent être exécutés, il faudroit qu'il y eut au Marché quarante litrons de pois verts. Supposons qu'il ne s'y en trouve que vingt: les Vendeurs voiant beaucoup d'Ache-

teurs soutiendront leur prix, & les Acheteurs monteront jusqu'à celui qui leur est prescrit; de sorte que ceux qui offrent 60 liv. pour dix litrons seront les premiers servis. Les Vendeurs, voyant ensuite que personne ne veut monter au-dessus de 50 liv. lâcheront les dix autres litrons à ce prix, mais ceux qui avoient ordre de ne pas excéder 40 & 30 livres s'en retourneront sans rien emporter.

Si au lieu de quarante litrons, il s'en trouve quatre cens, non-seulement les Maîtres d'hôtels auront les pois verts beaucoup au-dessous des sommes qui leur étoient prescrites, mais les Vendeurs, pour être préférés les uns aux autres par le petit nombre d'Acheteurs, baisseront leurs pois verts, à-peu-près à leur valeur intrinsèque, & dans ce cas plusieurs Maîtres d'hôtels qui n'avoient point d'ordre en acheteront.



Il arrive souvent que les Vendeurs, en voulant trop soutenir leur prix au Marché, manquent l'occasion de vendre avantageusement leurs denrées, ou leurs marchandises, & qu'ils y perdent. Il arrive aussi qu'en soutenant ces prix ils pourront souvent vendre plus avantageusement un autre jour.

Les Marchés éloignés peuvent toujours influencer sur les prix du Marché où l'on est: si le blé est extrêmement cher en France; il hauffera en Angleterre & dans les autres Païs voisins.

---

### CHAPITRE III.

#### *De la circulation de l'Argent.*

C'Est une idée commune en Angleterre qu'un Fermier doit faire trois rentes. 1°. la rente principale & véritable qu'il paie

au Propriétaire , & qu'on suppose égale en valeur au produit du tiers de sa Ferme ; une seconde rente pour son entretien & celui des Hommes & des Chevaux dont il se sert pour cultiver sa Ferme , & enfin une troisième rente qui doit lui demeurer , pour faire profiter son entreprise.

On a généralement la même idée dans les autres Etats de l'Europe ; quoique dans quelques Etats , comme dans le Milanez , le Fermier donne au Propriétaire la moitié du produit de sa terre au lieu du tiers ; & que plusieurs Propriétaires dans tous les Etats , tâchent d'affermir leurs terres le plus haut qu'ils peuvent : mais lorsque cela se fait au-dessus du tiers du produit , les Fermiers sont ordinairement bien pauvres. Je ne doute pas que le Propriétaire Chinois ne retire de son Fermier plus des trois quarts du produit de sa terre.

Cependant lorsqu'un Fermier a des fonds pour conduire l'entreprise de sa Ferme, le Propriétaire, qui lui donne sa Ferme pour le tiers du produit, sera sûr de son paiement, & se trouvera mieux d'un tel marché, que s'il donnoit sa Ferme à un plus haut prix à un Fermier gueux, au hasard de perdre toute sa rente. Plus la Ferme sera grande & plus le Fermier sera à son aise. C'est ce qui se voit en Angleterre, où les Fermiers sont ordinairement plus aisés que dans les autres Païs où les Fermes sont petites.

La supposition donc que je suivrai dans cette recherche de la circulation de l'argent sera que les Fermiers font trois rentes, & même qu'ils dépensent la troisième rente pour vivre plus commodément, au lieu de l'épargner. C'est en effet le cas du

plus grand nombres des Fermiers de tous les Etats.

Toutes les denrées de l'Etat, sortent, directement ou indirectement, des mains des Fermiers, aussi-bien que tous les matériaux dont on fait de la marchandise. C'est la terre qui produit toutes choses excepté le Poisson; encore faut-il que les Pêcheurs qui prennent le Poisson soient entretenus du produit de la terre.

Il faut donc considérer les trois rentes du Fermier, comme les principales sources, ou pour ainsi dire le premier mobile de la circulation dans l'Etat. La première rente doit être payée au Propriétaire, en argent comptant; pour la seconde & la troisième rente il faut de l'argent comptant pour le fer, l'étain, le cuivre, le sel, le sucre, les draps, & généralement pour toutes les marchandises de la Ville qui sont con-

*du Commerce.* II. PART. 163  
fumées à la Campagne ; mais tout cela n'excede guere la sixieme partie du total , ou des trois Rentes. Pour ce qui est de la nourriture & de la boisson des Habitans de la Campagne , il ne faut pas nécessairement de l'argent comptant pour se la procurer.

Le Fermier peut brasser sa biere , ou faire son vin sans dépenser d'argent comptant , il peut faire son pain , tuer les Bœufs , les Moutons , les Cochons , &c. qu'on mange à la Campagne ; il peut païer en blés , en viande & en boisson , la plupart de ses Assistans , non-seulement Manœuvriers , mais encore Artisans de la Campagne , en évaluant ses denrées au prix du Marché le plus proche , & le travail au prix ordinaire du lieu.

Les choses nécessaires à la vie sont la nourriture , le vêtement & le logement. On n'a pas be-

foin d'argent comptant pour se procurer la nourriture à la Campagne , comme on vient de l'expliquer. Si on y fait du gros linge & de gros draps , si on y bâtit des Maisons , comme cela se pratique souvent , le travail de tout cela peut se païer en troc par evaluation , sans que l'argent comptant y soit nécessaire.

Le seul argent comptant qui est nécessaire à la Campagne , fera donc celui qu'il faut pour païer la rente principale du Propriétaire & les marchandises que la Campagne tire nécessairement de la Ville , telles que les couteaux , les ciseaux , les épingles , les aiguilles , les draps pour quelques Fermiers ou autres gens aisés , la batterie de cuisine , la vaisselle & généralement tout ce qu'on tire de la Ville.

J'ai déjà remarqué qu'on estime que la moitié des Habitans d'un Etat demeure dans les

*du Commerce.* II. PART. 165  
Villes , & par conféquent que ceux des Villes dépenſent plus que la moitié du produit des terres. Il faut par conféquent de l'argent comptant , non-feulement pour la rente du Propriétaire , qui correfpond au tiers du produit , mais auffi pour les marchandifes de Ville, confommées à la Campagne , qui peuvent correfpondre à quelque choſe de plus qu'au fixieme du produit de la terre. Or un tiers & un fixieme font la moitié du produit : par conféquent il faut que l'argent comptant , qui circule à la Campagne , ſoit égal au moins à la moitié du produit de la terre , au moien de quoi l'autre moitié quelque choſe moins , peut ſe confommer à la Campagne , ſans qu'il ſoit beſoin d'argent comptant.

La circulation de cet argent ſe fait en ce que les Propriétaires dépenſent en détail , dans la

Ville , les rentes que les Fermiers leur ont païées en gros articles , & que les Entrepreneurs des Villes , comme les Bouchers , les Boulangers , les Brasseurs , &c. ramassent peu-à-peu ce même argent , pour acheter des Fermiers , en gros articles , les Bœufs , le blé , l'orge , &c. Ainsi toutes les grosses sommes d'argent sont distribuées par petites sommes , & toutes les petites sommes sont ensuite ramassées pour faire des paiemens de grosses sommes aux Fermiers , directement ou indirectement , & cet argent passe toujours en gage tant en gros qu'en détail.

Lorsque j'ai dit qu'il faut nécessairement pour la circulation de la Campagne , une quantité d'argent , souvent égale en valeur à la moitié du produit des terres , c'est la moindre quantité ; & pour que la circulation de la Campagne se fasse avec facilité , je



supposerai que l'argent comptant qui doit conduire la circulation des trois rentes, est égal en valeur à deux de ces rentes, ou égal au produit des deux tiers de la terre. On verra par plusieurs circonstances dans la suite, que cette supposition n'est pas bien loin de la vérité.

Supposons maintenant que l'argent qui conduit toute la circulation d'un petit Etat, est égal à dix mille onces d'argent, & que tous les paiemens qu'on fait de cet argent, de la Campagne à la Ville, & de la Ville à la Campagne, se font une fois l'an; que ces dix mille onces d'argent font égales en valeur, à deux rentes des Fermiers, ou aux deux tiers du produit des terres. Les rentes des Propriétaires correspondront à cinq mille onces, & toute la circulation d'argent, qui restera entre les gens de la Campagne & ceux de la Ville, & qui

doit se faire par paiemens annuels , correspondra aussi à cinq mille onces.

Mais si les Propriétaires de terres stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par semestre au lieu de paiemens annuels , & si les Débiteurs des deux dernières rentes font aussi leur paiemens tous les six mois , ce changement dans les paiemens changera le train de la circulation : & au lieu qu'il falloit auparavant dix mille onces pour faire les paiemens une fois l'an , il ne faudra maintenant que cinq mille onces , parceque cinq mille onces païées en deux fois auront le même effet que dix mille onces païées en une seule fois.

De plus si les Propriétaires stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par quartier , ou s'ils se contentent de recevoir de leurs Fermiers les Rentes à mesure que les quatre Saisons de l'année les  
mettent

*du Commerce.* II. PART. 169  
mettent en état de vendre leur denrées , & si tous les autres paiemens se font par quartiers , il ne faudra que deux mille cinq cens onces pour la même circulation qui auroit été conduite par dix mille onces en paiemens annuels. Par conséquent, supposant que tous les paiemens se fassent par quartiers dans le petit état en question , la proportion de la valeur de l'argent nécessaire pour la circulation est au produit annuel des terres , c'est-à-dire , aux trois rentes , comme 2500 liv. est à 15000 liv. ou comme 1 à 6 , de telle sorte que l'argent correspondroit à la sixième partie du produit annuel des terres.

Mais attendu que chaque branche de la circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs , que la consommation de la nourriture se fait par des paiemens journaliers , ou

par semaines ou par mois , & que celle du vêtement , quoique faite dans les Familles tous les ans , tous les six mois , ne laisse pas de se faire dans des tems différens par les uns & par les autres ; que la circulation pour la boisson se fait journellement pour le plus grand nombre ; que celle de la petite biere , des charbons & de mille autres branches de consommation est fort prompte ; il sembleroit que la proportion que nous avons établie dans les paiemens par quartiers seroit trop forte , & qu'on pourroit conduire la circulation d'un produit de terre de quinze mille onces d'argent avec beaucoup moins que deux mille cinq cens onces d'argent comptant.

Cependant puisque les Fermiers sont dans la nécessité de faire de gros paiemens aux Propriétaires au moins tous les quartiers , & que les droits que le

Prince ou l'Etat perçoivent sur la consommation sont accumulés par les Receveurs pour faire de gros paiemens aux Receveurs généraux ; il faut bien une quantité suffisante d'argent comptant dans la circulation pour que ces gros paiemens puissent se faire avec facilité, sans empêcher la circulation du courant pour ce qui regarde la nourriture & le vêtement des habitans.

On sentira bien par ce que je viens de dire, que la proportion de la quantité d'argent comptant nécessaire pour la circulation d'un Etat n'est pas une chose incompréhensible, & que cette quantité peut être plus grande ou plus petite dans les Etats, suivant le train qu'on y fait & la vitesse des paiemens. Mais il est bien difficile de rien statuer de précis sur cette quantité en général, qui peut être différente à proportion dans différens Païs,

& ce n'est que par forme de conjecture que je dis en général, que „ l'argent comptant, nécessaire „ faire pour conduire la circulation & le troc dans un Etat, „ est à-peu-près égal en valeur „ au tiers des rentes annuelles „ des Propriétaires de terres.

Que l'argent soit rare, ou abondant, dans un Etat, cette proportion ne variera pas beaucoup, parceque dans les Etats où l'argent est abondant on afferme les terres plus haut, & plus bas dans ceux où l'argent est plus rare : c'est une règle qui se trouvera toujours véritable dans tous les tems. Mais il arrive ordinairement, dans les Etats où l'argent est plus rare, qu'il y a plus de troc par évaluation, que dans ceux où l'argent est plus abondant, & par conséquent la circulation est censée plus prompte & moins retardée que dans les Etats où l'argent est moins

*du Commerce.* II. PART. 173  
rare. Ainsi pour juger de la quantité de l'argent qui circule , il faut toujours considérer la vitesse de sa circulation.

Dans la supposition que l'argent qui circule est égal au tiers de toutes les rentes des propriétaires des terres, & que ces rentes sont égales au tiers du produit annuel des mêmes terres, il s'ensuit que „ l'argent qui circule dans un Etat est égal en valeur à la neuvième partie de tout le produit annuel des terres.

Le Chevalier Guillaume Petty, dans un Manuscrit de l'année 1685, suppose souvent l'argent qui circule, égal en valeur au dixième du produit des terres, sans dire pourquoi. Je crois que c'est un jugement qu'il forma sur l'expérience & sur la pratique qu'il avoit, tant de l'argent qui circuloit alors en Irlande, dont il avoit arpenté la plus grande par-

tie des terres , que des denrées dont il faisoit une estimation à vue d'œil. Je ne me suis pas beaucoup éloigné de son idée ; mais j'ai mieux aimé comparer la quantité d'argent qui circule , aux rentes des propriétaires , qui se paient ordinairement en argent , & dont on peut aisément favoir la valeur par une taxe égale sur les terres , que de comparer la quantité de l'argent aux denrées ou au produit des terres , dont le prix varie journellement aux Marchés , & dont même une grande partie se consomment sans passer par ces Marchés. Je donnerai , dans le Chapitre suivant , plusieurs raisons confirmées par des exemples , pour fortifier ma supposition. Cependant je la crois utile quand même elle ne se trouveroit pas physiquement vraie dans aucun Etat. Elle suffit si elle approche de la vérité , & si elle empêche les



*du Commerce.* II. PART. 175  
Conducteurs des Etats de se former des idées extravagantes de la quantité d'argent qui y circule : car il n'est point de connoissance où l'on soit si sujet à s'abuser , que dans celle des calculs , lorsqu'on les laisse à la conduite de l'imagination ; au lieu qu'il n'y a point de connoissance plus démonstrative , lorsqu'on les conduit par un détail de faits.

Il y a des Villes & des Etats qui n'ont aucune terre qui leur appartiennent , & qui subsistent , en échangeant leur travail ou Manufacture contre le produit des terres d'autrui : telles sont Hambourg , Dantzick , plusieurs autres Villes impériales , & même une partie de la Hollande. Dans ces Etats il paroît plus difficile de former un jugement de la circulation. Mais si on pouvoit faire un jugement des terres Etrangères qui fournissent leur subsistance , le calcul ne différe-

roit pas probablement de celui que je fais pour les autres Etats qui subsistent principalement de leurs propres fonds , & qui sont l'objet de cet Essai.

A l'égard de l'argent comptant nécessaire pour conduire un commerce avec l'Etranger , il semble qu'il n'en faut pas d'autre que celui qui circule dans l'Etat , lorsque la balance du commerce avec l'Etranger est égale , c'est-à-dire , lorsque les denrées & les marchandises qu'on y envoie sont égales en valeur à celles qu'on en reçoit.

Si la France envoie des draps en Hollande , & si elle en reçoit des épiceries , pour la même valeur , le propriétaire qui consume ces épiceries en paie la valeur à l'Epicier , & l'Epicier paie cette même valeur au Manufacturier de draps , à qui la même valeur est due en Hollande pour le drap qu'il y a envoyé.

Cela se fait par Lettres de change dont j'expliquerai la nature dans la suite. Ces deux paiemens en argent se font en France hors la rente du propriétaire , & il ne fort pas pour cela aucun argent de France. Tous les autres ordres qui consomment les Epiceries d'Hollande les paient de même à l'Epicier ; savoir , ceux qui subsistent de la premiere rente , c'est-à-dire , de celle du propriétaire , les paient de l'argent de la premiere rente , & ceux qui subsistent par les deux dernieres rentes , soit à la Campagne , soit à la Ville , paient l'Epicier directement ou indirectement de l'argent qui conduit la circulation des deux dernieres rentes. L'Epicier paie encore cet argent au Manufacturier pour ses Lettres de change sur Hollande ; & il ne faut pas d'augmentation d'argent dans un Etat pour la circulation , par rapport au com-

merce avec l'Etranger , lorsque la balance de ce commerce est égale. Mais si cette balance n'est pas égale , c'est-à-dire , si on vend en Hollande plus de marchandise qu'on n'en tire , ou si l'on en tire plus qu'on n'y en envoie , il faut de l'argent pour l'excédent , & que la Hollande en envoie en France , ou que la France en envoie en Hollande : ce qui augmentera , ou diminuera , la quantité d'argent sonnante qui circule en France.

Il peut même arriver que lorsque la balance , est égale avec l'Etranger , le commerce avec ce même Etranger retarde la circulation de l'argent comptant , & par conséquent demande une plus grande quantité d'argent par rapport à ce commerce.

Par exemple , si les Dames françoises , qui portent des étoffes de France , veulent porter des velours de Hollande , qui sont

*du Commerce.* II. PART. 179  
compensés par les draps qu'on y  
envoie , elles paieront ces velours  
aux Marchands qui les ont tirés  
de Hollande , & ces Marchands  
les paieront aux Manufacturiers.  
Cela fait que l'argent passe par  
plus de mains , que si ces Da-  
mes portoient leur argent aux  
Manufacturiers , & se conten-  
toient d'étoffes de France. Lors-  
que le même argent passe par les  
mains de plusieurs Entrepren-  
neurs , la vitesse de la circulation  
en est ralentie. Mais il est diffi-  
cile de faire une estimation juste  
de ces sortes de retardemens ,  
qui dépendent de plusieurs cir-  
constances : car dans l'exemple  
présent , si les Dames ont païé  
aujourd'hui le velours au Mar-  
chand , & si demain le Marchand  
le paie au Manufacturier pour sa  
Lettre de change sur Hollande ;  
si le Manufacturier le paie le len-  
demain au Marchand de laine ,  
& celui-ci le jour d'après au Fer-

mier , il se peut faire que le Fermier le gardera en caisse plus de deux mois pour achever le paiement du quartier de rente qu'il doit faire au propriétaire ; & par conséquent cet argent auroit pû circuler deux mois entre les mains de cent Entrepreneurs , fans retarder dans le fond la circulation nécessaire de l'Etat.

Après tout , on doit confiderer la rente principale du propriétaire , comme la branche la plus nécessaire & la plus confiderable de l'argent par rapport à la circulation. Si le propriétaire demeure dans la Ville , & que le Fermier vende dans la même Ville toutes ses denrées , & y achete toutes les marchandises nécessaires pour la consommation de la Campagne, l'argent comptant peut toujours rester dans la Ville. Le Fermier y vendra les denrées qui excéderont la moitié du produit de sa ferme ; il paiera dans la même

Ville l'argent du tiers de ce produit à son propriétaire , & il paiera le surplus aux Marchands ou Entrepreneurs , pour les marchandises qui doivent être consommées à la Campagne. Cependant dans ce cas même , comme le Fermier vend ses denrées par gros articles , & que ces grosses sommes doivent être ensuite distribuées dans le détail , & être de nouveau ramassées pour servir aux gros paiemens des Fermiers , la circulation rend toujours le même effet (à la vitesse près) que si le Fermier emportoit l'argent de ses denrées à la Campagne , pour le renvoyer ensuite à la Ville.

La circulation consiste toujours en ce que les grosses sommes que le Fermier tire de la vente de ses denrées sont distribuées dans le détail , & ensuite ramassées pour faire de gros paiemens. Soit que cet argent forte

en partie de la Ville ou qu'il y reste en entier , on peut le considérer comme faisant la circulation de la Ville & de la Campagne. Toute la circulation se fait entre les habitans de l'Etat , & tous ces habitans sont nourris & entretenus de toute façon du produit des terres & du crû de la campagne.

Il est vrai que la laine , par exemple , qu'on tire de la Campagne , lorsqu'on en fait du drap dans la Ville , vaut quatre fois plus qu'elle ne valoit. Mais cette augmentation de valeur , qui est le prix du travail des Ouvriers , & des Manufacturiers de la Ville , se change encore contre les denrées de la Campagne qui servent à entretenir ces Ouvriers.





CHAPITRE IV.

*Autre réflexion sur la vitesse ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc.*

SUPPOSONS que le Fermier paie 1300 onces d'argent par quartier au propriétaire, que celui-ci en distribue en détail toutes les semaines 100 onces au Boulanger, au Boucher, &c., & que ces Entrepreneurs fassent retourner ces 100 onces toutes les semaines au Fermier, de manière que le Fermier ramasse par semaine autant d'argent que le propriétaire en dépense. Dans cette supposition il n'y aura que 100 onces d'argent en circulation perpétuelle, & les autres 1200 onces demeureront en caisse, partie entre les mains du propriétaire, & partie entre les mains du Fermier.

Mais il arrive rarement que les propriétaires répandent leurs rentes dans une proportion constante & réglée. A Londres, sitôt qu'un propriétaire reçoit sa rente, il en met la plus grande partie entre les mains d'un Orfèvre, ou d'un Banquier, qui la prêtent à intérêt, par conséquent cette partie circule; ou bien ce propriétaire en emploie une bonne partie dans l'achat de plusieurs choses nécessaires au ménage; & avant qu'il puisse recevoir un second quartier, il empruntera peut-être de l'argent. Ainsi l'argent de ce premier quartier circulera en mille manières avant qu'il puisse être ramassé & remis entre les mains du Fermier, pour servir à faire le paiement du second quartier.

Lorsque le tems du paiement de ce second quartier sera venu, le Fermier vendra ses denrées par gros articles; & ceux qui

*du Commerce.* II. PART. 185  
achètent les bœufs , les blés , les foins , &c. , en auront auparavant ramassé le prix , dans le détail : ainsi l'argent du premier quartier aura circulé dans les canaux du détail pendant près de trois mois , avant que d'être ramassé par les Entrepreneurs du détail , & ceux-ci le donneront au Fermier , qui en fera le paiement du second quartier. Il sembleroit par-là qu'une moindre quantité d'argent comptant , que celle que nous avons supposée , pourroit suffire à la circulation d'un Etat.

Tous les trocs qui se font par évaluation ne demandent guere d'argent comptant. Si un Brasseur fournit à un Drapier la biere qu'il consomme dans sa Famille ; & si le Drapier fournit réciproquement au Brasseur les draps dont il a besoin , le tout au prix courant du Marché réglé le jour de la livraison , il ne faut d'autre

argent comptant , entre ces deux Commerçans , que la somme qui paiera la différence de ce que l'un a fourni de plus.

Si un Marchand , dans un Bourg , envoie à un correspondant dans la Ville des denrées de la Campagne pour vendre , & si celui-ci renvoie au premier les marchandises de la Ville dont on fait la consommation à la Campagne , la correspondance durant toute l'année entre ces deux Entrepreneurs , & la confiance mutuelle leur faisant porter en compte leurs denrées & leurs marchandises au prix des Marchés respectifs , il ne faudra d'autre argent réel pour conduire ce commerce , que la balance que l'un devra à l'autre à la fin de l'année ; encore pourra-t-on porter cette balance à compte nouveau pour l'année suivante , sans déboursfer aucun argent effectif. Tous les Entre-

*du Commerce.* II. PART. 187  
preneurs d'une Ville , qui ont continuellement affaire les uns aux autres peuvent pratiquer cette méthode ; & ces trocs par évaluations semblent épargner beaucoup d'argent comptant dans la circulation , ou du moins en accélérer le mouvement , en le rendant inutile dans plusieurs mains où il devroit nécessairement passer sans cette confiance & cette maniere de troquer par évaluation. Aussi ce n'est pas sans raison , qu'on dit communément , la confiance dans le commerce rend l'argent moins rare.

Les Orfèvres & les Banquiers publics , dont les billets passent couramment en paiement , comme l'argent comptant , contribuent aussi à la vitesse de la circulation , qui seroit retardée s'il falloit de l'argent effectif dans tous les paiemens où l'on se contente de ces billets ; & bien que ces Orfèvres & Banquiers gar-

dent toujours en caisse une bonne partie de l'argent effectif qu'ils ont reçu en faisant leurs billets, ils ne laissent pas de répandre aussi dans la circulation une quantité considérable de cet argent effectif, comme je l'expliquerai ci-après, en traitant des Banques publiques.

Toutes ces réflexions semblent prouver qu'on pourroit conduire la circulation d'un Etat, avec bien moins d'argent effectif, que celui que j'ai supposé nécessaire pour cela; mais les inductions suivantes paroissent les contrebalancer, & contribuer au retardement de cette même circulation.

Je remarquerai d'abord que toutes les denrées sont produites à la Campagne par un travail qui peut se conduire, absolument parlant, avec peu ou point d'argent effectif, comme je l'ai déjà souvent insinué: mais toutes les

*du Commerce.* II. PART. 189  
marchandises se font dans les Villes ou dans les Bourgs par un travail d'Ouvriers qu'il faut paier en argent effectif. Si une Maison a couté cent mille onces d'argent à bâtir , toute cette somme , ou au moins la plus grande partie , doit avoir été païée toutes les semaines dans le menu troc au Faiseur de briques , aux Maçons , aux Menuisiers , &c. directement ou indirectement. La dépense des petites Familles , qui dans une Ville font toujours le plus grand nombre , ne se fait nécessairement qu'avec de l'argent effectif ; & dans ce bas troc le crédit , l'évaluation , & les billets ne peuvent avoir lieu. Les Marchands ou Entrepreneurs de détail demandent de l'argent comptant pour prix des choses qu'ils fournissent ; ou s'ils se fient à quelque Famille pour quelques jours ou quelques mois , ils ont besoin d'un bon paiement en

argent. Un Sellier qui vend un carosse quatre cens onces d'argent en billets , fera dans la nécessité de convertir ces billets en argent effectif , pour paier tous les matériaux & tous les Ouvriers qui ont travaillé à son carosse s'il en a eu le travail à crédit , ou , s'il en a fait les avances , pour en faire un nouveau. La vente du carosse lui laissera le profit de son entreprise , & il dépensera ce profit à l'entretien de sa famille. Il ne pourroit se contenter de billets , qu'en cas qu'il pût mettre quelques choses de côté ou à intérêts.

La consommation des habitans d'un Etat n'est , dans un sens , uniquement que pour leur nourriture. Le logement , le vêtement , les meubles , &c. correspondent à la nourriture des Ouvriers qui y ont travaillé ; & dans les Villes tout le boire & le manger ne se paie nécessaire-



*du Commerce.* II. PART. 191  
ment qu'avec de l'argent effectif. Dans les familles des propriétaires , en Ville , le manger se paie tous les jours ou toutes les semaines ; le vin dans leurs familles se paie toutes les semaines ou tous les mois ; les chapeaux , les bas , les souliers , &c. se paient ordinairement avec de l'argent effectif , au moins ils correspondent à de l'argent comptant par rapport aux Ouvriers qui y ont travaillé. Toutes les sommes qui servent à faire de gros paiemens sont divisées , distribuées & répandues nécessairement en petits paiemens , pour correspondre à la subsistance des Ouvriers , des Valets , &c., & toutes ces petites sommes sont aussi nécessairement ramassées & réunies par les bas Entrepreneurs & par les Détailliers qui sont employés à la subsistance des habitans , pour faire de gros paiemens lorsqu'ils achètent les denrées des Fer-

miers. Un Cabaretier à bierre ramasse par fols & par livres , les sommes qu'il paie au Brasseur , & celui-ci s'en fert pour païer tous les grains & les matériaux qu'il tire de la Campagne. On ne fauroit rien imaginer de ce qu'on achete à prix d'argent dans un Etat , comme meubles , marchandises , &c. dont la valeur ne corresponde à la subsistance de ceux qui y ont travaillé.

La circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs , & correspond toujours , directement ou indirectement , à la subsistance des Valets , des Ouvriers , &c. Il n'est pas concevable qu'elle puisse se faire dans le bas détail sans argent effectif. Les billets peuvent servir de jettons dans les gros paiemens pour quelque intervalle de tems ; mais lorsqu'il faut distribuer & répandre les grosses sommes dans le troc du menu ,  
comme

*du Commerce.* II. PART. 193  
comme il en faut toujours plutôt ou plutôt dans le courant de la circulation d'une Ville , les billets n'y peuvent pas servir , & il faut de l'argent effectif.

Tout cela présupposé : tous les ordres d'un Etat , qui ont de l'œconomie , épargnent , & tiennent hors de la circulation , de petites sommes d'argent comptant , jusqu'à ce qu'ils en aient suffisamment pour les mettre à intérêts ou à profit.

Plusieurs gens avars & craintifs enterrent & reserrent toujours de l'argent effectif pendant des intervalles de tems assez considérables.

Plusieurs Propriétaires , Entrepreneurs , & autres , gardent toujours quelque argent comptant dans leurs poches ou dans leurs caisses , contre les cas imprévus , & pour n'être point à sec. Si un Seigneur a remarqué que pendant l'espace d'un an , il ne s'est

jamais vu moins de vingt louis dans sa poche, on peut dire que cette poche a tenu vingt louis hors de la circulation pendant l'année. On n'aime pas à dépenser jusqu'au dernier sou, on est bien aise de n'être pas dégarni tout-à-fait, & de recevoir un nouveau renfort avant que de paier, même une dette, de l'argent que l'on a.

Le Bien des Mineurs & des Plaideurs est souvent déposé en argent comptant, & retenu hors de la circulation.

Outre les gros paiemens qui passent par les mains des Fermiers dans les quatre termes de l'année, il s'en fait plusieurs autres, d'Entrepreneurs à Entrepreneurs dans les mêmes termes, aussi bien que dans des tems différens, & des Emprunteurs aux Prêteurs d'argent. Toutes ces sommes sont ramassées du troc du menu, y sont répandues de

*du Commerce.* II. PART. 195  
nouveau , & reviennent tôt ou  
tard au Fermier ; mais elles fem-  
blent demander un argent effec-  
tif plus confidérable pour la cir-  
culation , que fi ces gros paie-  
mens fe faisoient dans des tems  
différens de ceux auxquels les  
Fermiers font païés de leurs den-  
rées.

Au refte il y a une fi grande  
variété dans les différens Ordres  
des habitans de l'Etat , & dans la  
circulation d'argent effectif qui  
y correspond , qu'il femble im-  
poffible de rien ftatuer de précis  
ou d'exaët dans la proportion de  
l'argent qui fuffit pour la circu-  
lation ; & je n'ai produit tant  
d'exemples & d'inductions que  
pour faire comprendre que je  
ne me fuis pas bien éloigné de  
la vérité dans ma fupposition ,  
" que l'argent effectif nécef-  
" faire à la circulation de l'E-  
" tat correspond à - peu - près  
" à la valeur du tiers de toutes

” les rentes annuelles des propriétaires de terres.” Lorsque les Propriétaires ont une rente qui fait la moitié du produit , ou plus que le tiers , il faut d’avantage d’argent effectif pour la circulation , tout autres choses étant d’ailleurs égales. Lorsqu’il y a une grande confiance des Banques , & des trocs par évaluation , une moindre quantité d’argent pourroit suffire , de même que quand le train de la circulation peut être accéléré en quelqu’autre maniere. Mais je ferai voir dans la suite que les Banques publiques n’apportent pas tant d’avantages qu’on le croit communément.



## CHAPITRE V.

*De l'inégalité de la circulation  
de l'argent effectif, dans un  
Etat.*

**L**A Ville fournit toujours à la Campagne plusieurs marchandises, & les propriétaires de terres qui résident dans la Ville, y doivent toujours recevoir environ le tiers du produit de leurs terres : ainsi la Campagne doit à la Ville plus de la moitié du produit des terres. Cette dette passeroit toujours la moitié, si tous les propriétaires résidoient dans la Ville ; mais comme plusieurs des moins considérables demeurent à la Campagne, je suppose que la balance, ou la dette, qui revient continuellement de la Campagne à la Ville, est égale à la moitié du produit

des terres , & que cette balance se paie dans la Ville par la moitié des denrées de la Campagne , qu'on y transporte , & dont le prix de la vente est employé à paier cette dette.

Mais toutes les Campagnes d'un Etat ou d'un Roïaume doivent une balance constante à la Capitale , tant pour les rentes des propriétaires les plus considérables qui y font leur résidence , que pour les taxes de l'Etat même , ou de la Couronne , dont la plus grande partie se consomme dans la Capitale. Toutes les Villes provinciales doivent aussi à la Capitale une balance constante , soit pour l'Etat , sur les Maisons ou sur la consommation , soit pour les marchandises différentes qu'elles tirent de la Capitale. Il arrive aussi que plusieurs particuliers & propriétaires , qui résident dans les Villes provinciales , vont passer quelques



*du Commerce.* II. PART. 199  
tems dans la Capitale , soit pour leur plaisir , ou pour le jugement de leur Procès en dernier ressort , soit qu'ils y envoient leurs enfans pour leur donner une éducation à la mode. Par conséquent toutes ces dépenses , qui se font dans la Capitale , se tirent des Villes provinciales.

On peut donc dire que toutes les Campagnes & toutes les Villes d'un Etat doivent constamment & annuellement une balance , ou dette , à la Capitale. Or comme tout cela se paie en argent , il est certain que les Provinces doivent toujours des sommes considérables à la Capitale ; car les denrées & marchandises que les Provinces envoient à la Capitale s'y vendent pour de l'argent , & de cet argent on paie la dette ou balance en question.

Supposons maintenant que la circulation de l'argent est égale dans les Provinces & dans la Ca-

pitale , tant par rapport à la quantité de l'argent , que par rapport à la vitesse de sa circulation. La balance fera d'abord envoyée à la Capitale en espece , & cela diminuera la quantité de l'argent dans les Provinces & l'augmentera dans la Capitale , & par conséquent les denrées & marchandises seront plus cheres dans la Capitale que dans les Provinces , par rapport à la plus grande abondance de l'argent dans la Capitale. La différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces doit paier les frais & les risques des voitures , autrement on continuera de transporter les especes à la Capitale pour le paiement de la balance , & cela durera jusqu'à ce que la différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces vienne à niveau des frais & des risques des voitures. Alors les Marchands ou Entrepreneurs des Bourgs ache-

teront à bas prix les denrées des Villages , & les feront voiturer à la Capitale pour les y vendre à un plus haut prix ; & cette différence des prix paiera nécessairement l'entretien des chevaux & les Valets , & le profit de l'Entrepreneur , sans quoi il cesseroit ses entreprises.

Il résultera de-là que le prix des denrées d'égale bonté sera toujours plus haut dans les Campagnes qui sont plus près de la Capitale , que dans celles qui en sont loin , à proportion des frais & risques des voitures ; & que les Campagnes adjacentes aux Mers & Rivieres qui communiquent avec la Capitale , tireront un meilleur prix de leurs denrées , à proportion , que celles qui en sont éloignées (tout autres choses restant égales) , parceque les frais des voitures d'eau sont moins considérables que ceux des voitures par terre. D'un autre côté

les denrées & les petites marchandises qu'on ne peut pas consommer dans la Capitale , soit qu'elles n'y soient pas propres , soit qu'on ne les y puisse transporter à cause de leur volume , ou parcequ'elles se gâteroient en chemin , seront infiniment à meilleur marché dans les Campagnes & les Provinces éloignées , que dans la Capitale , par rapport à la quantité d'argent qui circule pour cela , qui est considérablement plus petite dans les Provinces éloignées.

C'est ainsi que les œufs frais , que le gibier , le beurre frais , le bois à brûler , &c. seront ordinairement beaucoup à meilleur marché dans les Provinces de Poitou , qu'à Paris ; au lieu que les blés , les bœufs & les chevaux ne seront plus chers à Paris , que de la différence des frais & des risques de l'envoi & des entrées de la Ville.

Il seroit aisé de faire une infinité d'inductions de même nature , pour justifier par l'expérience la nécessité d'une inégalité de la circulation d'argent dans les différentes Provinces d'un grand Etat ou Roïaume , & démontrer que cette inégalité est toujours relative à la balance ou dette qui appartient à la Capitale.

Si nous supposons que la balance due à la Capitale aille au quart du produit des terres de toutes les Provinces de l'Etat , la meilleure disposition qu'on puisse faire des terres , ce seroit d'emploier les Campagnes voisines de la Capitale dans les especes de denrées qu'on ne fauroit tirer des Provinces éloignées sans beaucoup de frais ou de déchet. C'est en effet ce qui se pratique toujours. Le prix des Marchés de la Capitale servant de regle aux Fermiers pour l'emploi des terres à tel ou tel usage , ils em-

pioient les plus proches , lorsqu'elles s'y trouvent propres , en potagers , en prairies , &c.

Mais on devoit ériger dans les Provinces éloignées , autant qu'il seroit possible , les Manufactures de drap , de linge , de dentelles , &c. ; & dans le voisinage des Mines de Charbon , ou des Forêts , qui sont inutiles par leur éloignement , celles des outils de fer , d'étain , de cuivre , &c. Par ce moïen , on pourroit envoyer les marchandises toutes faites à la Capitale avec bien moins de frais de transport , que si l'on envoïoit & les matériaux pour les faire travailler dans la Capitale même , & la subsistance des ouvriers qui les y travailleroient. On épargneroit une infinité de chevaux & valets de voiture , qui seroient mieux employés pour le bien de l'Etat : les terres seroient à maintenir sur les lieux des ouvriers & des artisans uti-

les ; & on retrancheroit une multitude de chevaux qui ne servent qu'à des voitures , sans nécessité. Ainsi les terres éloignées en rapporteroient des rentes plus considérables aux propriétaires , & l'inégalité de la circulation des Provinces & de la Capitale seroit mieux proportionnée & moins considérable.

Cependant, pour ériger ainsi des Manufactures , il faut non-seulement beaucoup d'encouragement & de fond , mais encore le moïen de s'affurer d'une consommation régulière & constante , soit dans la Capitale même , soit dans quelques Païs étrangers , dont les retours puissent servir à la Capitale , pour faire les paiemens des marchandises qu'elle tire de ces Païs étrangers , ou pour les retours d'argent en nature.

Lorsqu'on érige ces Manufactures , on n'arrive pas d'abord

à la perfection. Si quelque autre Province en a , qui soient plus belles , à meilleur marché , ou dont le voisinage de la Capitale , ou la commodité d'une Mer ou d'une Riviere qui y communiquent , en facilite considérablement le transport , les Manufactures en question n'auront pas de réuffite. Il faut examiner toutes ces circonstances dans l'érection des Manufactures. Je ne me suis pas proposé d'en traiter dans cet Effai , mais seulement d'insinuer qu'on devoit , autant qu'il se peut , ériger des Manufactures dans les Provinces éloignées de la Capitale , pour les rendre plus considérables & pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion de celle de la Capitale.

Car lorsqu'une Province éloignée n'a point de Manufacture , & ne produit que des denrées ordinaires fans avoir communi-



cation par eau avec la Capitale ou avec la Mer, il est étonnant combien l'argent y est rare, à proportion de celui qui circule dans la Capitale, & combien peu de revenus les plus belles terres produisent au Prince, & aux Propriétaires qui résident dans la Capitale.

Les vins de Province & de Languedoc, envoiés au tour du Détroit de Gibraltar dans le Nord, par une navigation longue & pénible, & après avoir passé par les mains de plusieurs Entrepreneurs, rendent bien peu aux Propriétaires de Paris.

Cependant il faut nécessairement que ces Provinces éloignées envoient leurs denrées, malgré tous les défavantages des voitures & de l'éloignement, ou à la Capitale, ou ailleurs, soit dans l'Etat, soit dans les Pais étrangers, afin que les retours fassent le paiement de la balance due à

la Capitale. Au lieu que ces denrées seroient en grande partie consommées sur les lieux, si on avoit des ouvrages ou Manufactures pour paier cette balance, & en ce cas le nombre des habitans seroit bien plus considérable.

Lorsque la Province ne paie la balance que de ses denrées, qui produisent si peu dans la Capitale par rapport aux frais de l'éloignement, il est visible que le Propriétaire, qui réside dans la Capitale, donne le produit de beaucoup de terre dans sa Province, pour recevoir peu dans la Capitale. Cela provient de l'inégalité de l'argent; & cette inégalité vient de la balance constante que la Province doit à la Capitale.

Présentement, si un Etat ou un Roïaume, qui fournit d'ouvrages de ses Manufactures tous les Pais étrangers, fait tellement ce

*du Commerce.* II. PART. 209  
commerce, qu'il tire tous les ans une balance constante d'argent de l'Etranger, la circulation y deviendra plus considérable que dans les Pais étrangers, l'argent y fera plus abondant & par conséquent la terre & le travail y deviendront insensiblement à plus haut prix. Cela fera que dans toutes les branches du commerce l'Etat en question échangera une plus petite quantité de terre & de travail avec l'Etranger, pour une plus grande, tant que ces circonstances dureront.

Que si quelque Etranger réside dans l'Etat en question, il sera à-peu-près dans la même situation & la même circonstance où est à Paris le Propriétaire qui a ses terres dans les Provinces éloignées.

La France, depuis l'érection en 1646 des Manufactures de draps, & des autres ouvrages qu'on y a faits ensuite, paroissoit

faire le commerce dont je viens de parler, au moins en partie. Depuis la décadence de la France, l'Angleterre s'en est mise en possession; & tous les Etats ne paroissent fleurissans que par la part plus ou moins qu'ils y ont. L'inégalité de la circulation d'argent dans les différens Etats en constitue l'inégalité de puissance comparativement, toutes choses étant égales; & cette inégalité de circulation est toujours respective à la balance du commerce qui revient de l'Etranger.

Il est aisé de juger par ce qui a été dit dans ce Chapitre, que l'estimation par les Taxes de la Dixme roïale, comme M. de Vauban l'a faite, ne sauroit être avantageuse ni praticable. Si on faisoit la taxe sur les terres en argent, à proportion des rentes des Propriétaires, cela seroit plus juste. Mais je ne dois pas m'écarter de mon sujet, pour fai-

*du Commerce.* II. PART. 211  
re voir les inconveniens & l'im-  
possibilité du plan de M. de  
Vauban.

---

## CHAPITRE VI.

*De l'augmentation & de la dimi-  
nution de la quantité d'argent  
effectif dans un Etat.*

**S**I l'on découvre des Mines d'or ou d'argent dans un Etat, & si l'on en tire des quantités considérables de matieres, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, & tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion des richesses & des profits qu'ils feront: ils prêteront aussi à intérêt les sommes d'argent qu'ils ont au-delà de ce qu'il faut pour leur dépense.

Tout cet argent, tant prêté que dépensé, entrera dans la cir-

culacion , & ne manquera pas de rehausser le prix des denrées & des marchandises dans tous les canaux de circulation où il entrera. L'augmentation de l'argent entraînera une augmentation de dépense , & cette augmentation de dépense entraînera une augmentation des prix du Marché dans les plus hautes années du troc , & par degré dans les plus basses.

Tout le monde est d'accord que l'abondance de l'argent ou son augmentation dans le troc , enchérit le prix de toutes choses. La quantité d'argent qu'on a apportée de l'Amérique en Europe depuis deux siècles , justifie par experience cette vérité.

M. Locke pose comme une Maxime fondamentale que la quantité des denrées & des marchandises , proportionnée à la quantité de l'argent , sert de règle au prix du Marché. J'ai tâ-

*du Commerce.* II. PART. 213  
ché d'éclaircir son idée dans les Chapitres précédens : il a bien senti que l'abondance de l'argent enchérit toute chose , mais il n'a pas recherché comment cela se fait. La grande difficulté de cette recherche consiste à savoir par quelle voie & dans quelle proportion l'augmentation de l'argent hausse le prix des choses.

J'ai déjà remarqué qu'une accélération , ou une plus grande vitesse , dans la circulation de l'argent du troc , vaut autant qu'une augmentation d'argent effectif , jusqu'à un certain degré. J'ai aussi remarqué que l'augmentation ou la diminution des prix d'un Marché éloigné , soit dans l'Etat , soit chez l'Etranger , influe sur les prix actuels du Marché. D'un autre côté l'argent circule dans le détail , par un si grand nombre de canaux , qu'il semble impossible de ne pas le perdre de vue , attendu qu'ayant été amassé pour

faire de grosses sommes , il est distribué dans les petits ruisseaux du troc , & qu'ensuite il se retrouve accumulé peu-à-peu pour faire de gros paiemens. Pour ces opérations il faut constamment échanger les monnoies d'or , d'argent & de cuivre , suivant la diligence de ce troc. Il arrive aussi d'ordinaire qu'on ne s'aperçoit pas de l'augmentation ou de la diminution de l'argent effectif dans un Etat , parcequ'il s'écoule chez l'Etranger , ou qu'il est introduit dans l'Etat , par des voies & des proportions si insensibles , qu'il est impossible de savoir au juste la quantité qui entre dans l'Etat , ni celle qui en sort.

Cependant toutes ces opérations se passent sous nos yeux , & tout le monde y a part directement. Ainsi je crois pouvoir hasarder quelques réflexions sur cette matiere , encore que je ne



puisse pas en rendre compte, d'une maniere exacte & précise.

J'estime en général qu'une augmentation d'argent effectif cause dans un Etat une augmentation proportionnée de consommation, qui produit par degrés l'augmentation des prix.

Si l'augmentation de l'argent effectif vient des Mines d'or ou d'argent qui se trouvent dans un Etat, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, les Fondateurs, les Affineurs, & généralement tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion de leurs gains. Ils consommeront dans leurs ménages plus de viande & plus de vin ou de bière, qu'ils ne faisoient, ils s'accoutumeront à porter de meilleurs habits, de plus beau linge, à avoir des Maisons plus ornées, & d'autres commodités plus recherchées. Par conséquent ils

donneront de l'emploi à plusieurs Artisans qui n'avoient pas auparavant tant d'ouvrages, & qui par la même raison augmenteront aussi leur dépense ; toute cette augmentation de dépense en viande, en vin, en laine, &c. diminue nécessairement la part des autres habitans de l'Etat qui ne participent pas d'abord aux richesses des Mines en question. Les altercations du Marché, ou la demande pour la viande, le vin, la laine, &c. étant plus forte qu'à l'ordinaire, ne manquera pas d'en hauffer le prix. Ces hauts prix détermineront les Fermiers à employer d'avantage de terre pour les produire en une autre année : ces mêmes Fermiers profiteront de cette augmentation de prix, & augmenteront la dépense de leur Famille, comme les autres. Ceux donc, qui souffriront de cette cherté, & de l'augmentation de consommation

mation , feront d'abord les Propriétaires des terres , pendant le terme de leurs Baux , puis leurs domestiques , & tous les ouvriers ou gens à gages fixes qui en entretiennent leur famille. Il faut que tous ceux-là diminuent leur dépense à proportion de la nouvelle consommation ; ce qui en obligera un grand nombre à fortir de l'État pour chercher fortune ailleurs. Les Propriétaires en congédieront plusieurs , & il arrivera que les autres demanderont une augmentation de gages pour pouvoir subsister à leur ordinaire. Voilà à-peu-près comment une augmentation considérable d'argent par des Mines augmente la consommation ; & en diminuant le nombre des habitans , entraîne une plus grande dépense parmi ceux qui restent.

Si l'on continue de tirer l'argent des Mines , les prix de tou-

tes choses par cette abondance d'argent augmenteront à tel point, que non-seulement les Propriétaires des terres, à l'expiration de leurs Baux, augmenteront considérablement leurs Rentes, & se remettront dans leur ancien train de vivre, en augmentant à proportion les gages de ceux qui les servent; mais que les Artisans & les Ouvriers tiendront si haut leurs ouvrages qu'il y aura un profit considérable à les tirer de l'Etranger, qui les fait à bien meilleur marché. Cela déterminera naturellement plusieurs à faire venir dans l'Etat quantité de Manufactures d'ouvrages travaillés dans les Païs étrangers, où on les trouvera à grand marché: ce qui ruinera insensiblement les Artisans & Manufacturiers de l'Etat qui ne fauroient y subsister en travaillant à si bas prix, attendu la chertée.

Lorsque la trop grande abondance de l'argent des Mines aura diminué les habitans d'un Etat, accoutumé ceux qui restent à une trop grande dépense, porté le produit de la terre & le travail des Ouvriers à des prix excessifs, ruiné les Manufactures de l'Etat, par l'usage que font de celles des pais étrangers les Propriétaires de terre & ceux qui travaillent aux Mines, l'argent du produit des Mines passera nécessairement chez l'Etranger pour païer ce qu'on en tire: ce qui appauvrira insensiblement cet État, & le rendra en quelque façon dépendant de l'Etranger auquel on est obligé d'envoier annuellement l'argent, à mesure qu'on le tire des Mines. La grande circulation d'argent, qui au commencement étoit générale, cesse; la pauvreté & la misere suivent, & le travail des Mines paroît n'être que

pour le seul avantage de ceux qui y sont employés , & pour les Étrangers qui en profitent.

Voilà à-peu-près ce qui est arrivé à l'Espagne depuis la découverte des Indes. Pour ce qui est des Portugais , depuis la découverte des Mines d'or du Brésil , ils se sont presque toujours servis des ouvrages & des Manufactures des Étrangers ; & il semble qu'ils ne travaillent aux Mines , que pour le compte & l'avantage de ces mêmes Étrangers. Tout l'or & l'argent que ces deux États tirent des Mines , ne leur en fournit pas plus dans la circulation , qu'aux autres. L'Angleterre & la France en ont même ordinairement davantage.

Maintenant si l'augmentation d'argent dans l'État provient d'une balance de commerce avec les Étrangers , (c'est-à-dire , en envoyant chez eux des ouvrages & des Manufactures en plus

grande valeur & quantité que ce qu'on en tire , & par conséquent en recevant le surplus en argent) cette augmentation annuelle d'argent enrichira un grand nombre de Marchands & d'Entrepreneurs dans l'État , & donnera de l'emploi à quantité d'Artisans & d'Ouvriers qui fournissent les ouvrages qu'on envoie chez l'Étranger d'où l'on tire cet argent. Cela augmentera par degrés la consommation de ces habitans industrieux , & enchérira les prix de la terre & du travail. Mais les Gens industrieux qui sont attentifs à amasser du bien n'augmenteront pas d'abord leur dépense ; ils attendront jusqu'à ce qu'ils aient amassé une bonne somme , dont ils puissent tirer un intérêt certain , indépendamment de leur commerce. Lorsqu'un grand nombre d'habitans auront acquis des fortunes considérables , de

cet argent qui entre constamment & annuellement dans l'État, ils ne manqueront pas d'augmenter leurs consommations & d'encherir toutes choses. Quoique cette cherté les entraîne dans une plus grande dépense qu'ils ne s'étoient d'abord proposé de faire, ils ne laisseront pas pour la plûpart de continuer tant qu'il leur restera de capital; attendu que rien n'est plus aisé ni plus agréable que d'augmenter la dépense des familles, mais rien de plus difficile ni de plus défagréable que de la retrancher.

Si une balance annuelle & constante a causé dans un État une augmentation considérable d'argent, elle ne manquera pas d'augmenter la consommation, d'encherir le prix de toutes choses, & même de diminuer le nombre des habitans, à moins qu'on ne tire de l'Etranger une addi-



tion de denrées à proportion de l'augmentation de consommation. D'ailleurs il est ordinaire dans les États qui ont acquis une abondance considérable d'argent, de tirer beaucoup de choses des pays voisins où l'argent est rare, & où tout est par conséquent à grand marché: mais comme il faut envoyer de l'argent pour cela, la balance du commerce deviendra plus petite. Le bon marché de la terre & du travail dans les pays étrangers où l'argent est rare, y fera naturellement ériger des Manufactures & des ouvrages pareils à ceux de l'État, mais qui ne seront pas d'abord si parfaits ni si estimés.

Dans cette situation, l'État peut subsister dans l'abondance d'argent, consommer tout son produit & même beaucoup du produit des pays étrangers, & encore par-dessus tout cela,

conserver une petite balance de commerce contre l'Étranger, ou au moins garder bien des années cette balance au pair ; c'est-à-dire, tirer, en échange de ses ouvrages & de ses Manufactures, autant d'argent de ces pays étrangers, qu'il est obligé d'y en envoyer en échange des denrées ou des produits de terre qu'il en tire. Si cet État est État maritime, la facilité & le bon marché de la navigation pour le transport de ses ouvrages & de ses Manufactures dans les pays étrangers, pourront compenser en quelque façon la cherté du travail que la trop grande abondance d'argent y cause ; de sorte que les ouvrages & les Manufactures de cet État, toutes chères qu'elles y sont, ne laisseront pas de se vendre dans les pays étrangers éloignés, à meilleur marché quelquefois que les Manufactures

*du Commerce.* II. PART. 225  
d'un autre État où le travail est  
à plus bas prix.

Les frais de voiture augmentent beaucoup le prix des choses qu'on transporte dans les pays éloignés; mais ces frais sont assez modiques dans les États maritimes, où il y a une navigation réglée pour tous les Ports étrangers, au moïen de quoi on y trouve presque toujours des Bâtimens prêts à faire voile, qui se chargent de toutes les marchandises qu'on leur confie, pour un fret très raisonnable.

Il n'en est pas de même dans les États où la navigation n'est pas florissante; on est obligé d'y construire des navires exprès pour le transport des marchandises, ce qui emporte quelquefois tout le profit; & on y navigue toujours à grands frais, ce qui décourage entièrement le commerce.

L'Angleterre consomme au-

jourd'hui non-seulement la plus grande partie de son peu de produit, mais encore beaucoup du produit des autres païs ; comme soieries , vins , fruits , du linge en quantité , &c. , au lieu qu'elle n'envoie chez l'Etranger que le produit de ses Mines , ses Ouvrages & ses Manufactures pour la plûpart , & quelque cher qu'y soit le travail , par l'abondance de l'argent , elle ne laisse pas de vendre ses ouvrages dans les païs éloignés , par l'avantage de sa navigation , à des prix aussi raisonnables qu'en France , où ces mêmes ouvrages sont bien moins chers.

L'augmentation de la quantité d'argent effectif dans un État peut encore être occasionnée , sans balance de commerce , par des subsides païés à cet État par des Puissances étrangères ; par les dépenses de plusieurs Ambassadeurs , ou de Voïageurs , que des

*du Commerce.* II. PART. 227  
raisons de politique , ou la curiosité , ou les divertiffemens , peuvent engager à y faire quelque féjour ; par le transport des biens & des fortunes de quelques Familles qui , par des motifs de liberté de religion , ou par d'autres causes , quittent leur patrie pour s'établir dans cet État. Dans tous ces cas , les sommes qui entrent dans l'État y causent toujours une augmentation de dépenses & de consommation , & par conséquent encheriffent toutes choses dans les canaux du troc où l'argent entre.

Supposons qu'un quart des habitans de l'État consomment journellement de la viande , du vin , de la bierre , &c. & se donnent fort fréquemment des habits , du linge , &c. , avant l'introduction de l'augmentation de l'argent ; mais qu'après cette introduction , un tiers ou une moitié des habitans consomment

ces mêmes choses , les prix de ces denrées & de ces marchandises ne manqueront pas de hausser , & la cherté de la viande déterminera plusieurs des habitans qui faisoient le quart de l'État , à en consommer moins qu'à l'ordinaire. Un Homme qui mange trois livres de viande par jour ne laissera pas de subsister avec deux livres , mais il sent ce retranchement ; au lieu que l'autre moitié des habitans qui n'en mangeoit presque point , ne s'en sentira pas. Le pain encherira à la vérité par degré , à cause de cette augmentation de consommation , comme je l'ai souvent insinué , mais il fera moins cher à proportion que la viande. L'augmentation du prix de la viande cause une diminution de la part d'une petite partie des habitans , ce qui la rend sensible ; mais l'augmentation du prix du pain diminue la part de

tous les habitans , ce qui la rend moins sensible. Si cent mille personnes d'extraordinaire viennent demeurer dans un État qui contient dix millions d'habitans , leur consommation extraordinaire de pain ne montera qu'à une livre en cent livres , qu'il faudra retrancher aux anciens habitans ; mais lorsqu'un homme au lieu de cent livres de pain en consomme quatre-vingt dix-neuf livres pour sa subsistance , il sent à peine ce retranchement.

Lorsque la consommation de la viande augmente , les Fermiers augmentent leurs prairies pour avoir plus de viande , ce qui diminue la quantité des terres labourables , par conséquent la quantité du blé. Mais ce qui fait ordinairement que la viande enchérit plus à proportion que le pain , c'est qu'on permet ordinairement dans l'État l'en-

trée du blé des pais étrangers librement , au lieu qu'on défend , absolument l'entrée des bœufs comme en Angleterre , ou qu'on en fait païer des droits d'entrée considérables , comme on fait dans d'autres États. C'est la raison pourquoi les rentes des prairies & des pâturages en Angleterre haussent , dans l'abondance d'argent au triple plus que les rentes des terres labourables.

Il n'est pas douteux que les Ambassadeurs , les Voïageurs , & les Familles qui viennent s'établir dans l'État n'y augmentent la consommation , & que le prix des choses n'y enchérisse dans tous les canaux du troc où l'argent est introduit.

Pour ce qui est des subsides que l'État a reçus des Puissances étrangères , ou on les resserre pour les besoins de l'État , ou on les répand dans la circulation. Si on les suppose resserrés ,



*du Commerce.* II. PART. 231  
ils ne feront pas de mon fujet ,  
car je ne confidere que l'argent  
qui circule. L'argent refferré , la  
vaiffelle , l'argent des Eglifes ,  
&c. font des richesses dont l'É-  
tat trouve à fe fervir dans les  
grandes extrêmités , mais elles  
ne font d'aucune utilité actuel-  
le. Si l'État répand les fubfides  
en queftion dans la circulation ,  
ce ne peut être que par la dé-  
penfe , & cela augmentera très  
fûrement la confommation &  
enchérira le prix des chofes. Qui-  
conque recevra cet argent , le  
mettra en mouvement dans l'af-  
faire principale de la vie , qui eft  
la nourriture , ou de foi-même  
ou de quelqu'autre , puifque tou-  
tes chofes y correspondent di-  
rectement ou indirectement.



## CHAPITRE VII.

*Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.*

COMME l'or , l'argent & le cuivre ont une valeur intrinseque , proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leurs productions , sur les lieux où l'on les tire des Mines , & encore aux frais de leur importation ou introduction dans les États qui n'ont pas de Mines , la quantité de l'argent , comme celle de toutes les autres marchandises , détermine sa valeur dans les altercations des Marchés contre tout autres choses.

Si l'Angleterre commence pour la première fois à se servir d'or , d'argent & de cuivre dans

les trocs absolus , l'argent fera estimé , suivant la quantité qu'il y en a dans la circulation , proportionnellement à sa valeur contre toutes les autres marchandises & denrées , & on parviendra à cette estimation grossièrement par les altercations des Marchés. Sur le pié de ces estimations , les Propriétaires de terres & les Entrepreneurs fixeront les gages des Domestiques & des Ouvriers qu'ils emploient , à tant par jour ou par année , de telle façon qu'ils puissent eux & leur famille s'entretenir des gages qu'on leur donne.

Supposons maintenant que par la résidence des Ambassadeurs & Voïageurs étrangers en Angleterre , on y ait introduit autant d'argent dans la circulation qu'il y en avoit au commencement ; cet argent passera d'abord entre les mains de plusieurs Artisans , Domestiques ,

0 Entrepreneurs , & autres qui auront eu part au travail des équipages , des divertiffemens , &c. , de ces Étrangers : les Manufacturiers , les Fermiers & les autres Entrepreneurs se sentiront de cette augmentation d'argent qui mettra un grand nombre de personnes dans l'habitude d'une plus grande dépense que par le passé , ce qui conséquemment encherira les prix des Marchés. Les Enfans même de ces Entrepreneurs & de ces Artisans entreront dans une nouvelle dépense : leurs Peres leur donneront dans cette abondance quelque argent pour leur menus plaisirs , dont ils acheteront des échaudés , des petits patés , &c. & cette nouvelle quantité d'argent se distribuera de façon que plusieurs personnes qui subsistoient sans manier aucun argent , ne laisseront pas d'en avoir dans le cas présent. Beaucoup de trocs

qui se faisoient auparavant par évaluation , se feront maintenant l'argent à la main , & par conséquent il y aura plus de vitesse dans la circulation de l'argent , qu'il n'y en avoit au commencement en Angleterre.

Je conclus de tout cela que par l'introduction d'une double quantité d'argent dans un État , on ne double pas toujours les prix des denrées & des marchandises. Une Riviere qui coule & serpente dans son lit , ne coulera pas avec le double de rapidité , en doublant la quantité de ses eaux.

La proportion de la cherté , que l'augmentation & la quantité d'argent introduisent dans l'État , dépendra du tour que cet argent donnera à la consommation & à la circulation. Par quelques mains que l'argent qui est introduit passe , il augmentera naturellement la consomma-



tion ; mais cette consommation fera plus ou moins grande suivant les cas ; elle tombera plus ou moins sur certaines espèces de denrées ou de marchandises , suivant le génie de ceux qui acquèrent l'argent. Les prix des Marchés enchériront plus pour certaines espèces que pour d'autres , quelque abondant que soit l'argent. En Angleterre , le prix de la viande pourroit encherir du triple , sans que le prix du blé encherît de plus d'un quart.

Il est toujours permis en Angleterre d'introduire des blés des pays étrangers , mais il n'est pas permis d'y introduire des bœufs. Cela fait que quelque considérable que puisse devenir l'augmentation de l'argent effectif en Angleterre , le prix du blé n'y peut être porté plus haut que dans les autres pays où l'argent est rare , que de la valeur des frais & des risques qu'il y a à y

*du Commerce.* II. PART. 237  
introduire le blé de ces mêmes  
païs étrangers.

Il n'en est pas de même du  
prix des bœufs , qui sera né-  
cessairement proportionné à la  
quantité d'argent qu'on offre  
pour la viande , proportionnel-  
lement à la quantité de cette  
viande & au nombre des bœufs  
qu'on y nourrit.

Un bœuf pesant huit cens  
livres se vend aujourd'hui en  
Pologne & en Hongrie deux  
ou trois onces d'argent , au lieu  
qu'on le vend communément au  
Marché de Londres plus de qua-  
rante onces d'argent. Cependant  
le septier de froment ne se vend  
pas à Londres au double de ce  
qu'il se vend en Pologne & en  
Hongrie.

L'augmentation de l'argent  
n'augmente le prix des denrées  
& des marchandises , que de la  
différence des frais du transport ,  
lorsque ce transport est permis.

Mais dans beaucoup de cas ce transport couteroit plus que la valeur de la chose , ce qui fait que les bois sont inutiles dans beaucoup d'endroits. Ce même transport est cause que le lait , le beurre frais , la salade , le gibier , &c. sont pour rien dans les Provinces éloignées de la Capitale.

Je conclus qu'une augmentation d'argent effectif dans un État y introduit toujours une augmentation de consommation & l'habitude d'une plus grande dépense. Mais la cherté que cet argent cause , ne se répand pas également sur toutes les espèces de denrées & de marchandises , proportionnellement à la quantité de cet argent ; à moins que celui qui est introduit ne soit continué dans les mêmes canaux de circulation que l'argent primitif ; c'est-à-dire , à moins que ceux qui offroient aux Marchés



*du Commerce.* II. PART. 239  
une once d'argent , ne soient les mêmes & les seuls qui y offrent maintenant deux onces , depuis que l'argent est augmenté du double de poids dans la circulation , ce qui n'arrive guere. Je conçois que lorsqu'on introduit dans un État une bonne quantité d'argent de surplus , le nouvel argent donne un tour nouveau à la consommation , & même une vitesse à la circulation ; mais il n'est pas possible d'en marquer le degré véritable.

---

## CHAPITRE VIII.

*Autre Reflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.*

**N**Ous avons vû qu'on pouvoit augmenter la quantité d'argent effectif dans un État , par

le travail des Mines qui s'y trouvent , par les subfides des Puiffances étrangères , par le transport des Familles étrangères , par la réfidence d'Ambaffadeurs & de Voiageurs , mais principalement par une balance cõf-tante & annuelle de commerce , en fourniffant des ouvrages à l'E-tranger , pour en tirer au moins une partie du prix en efpeces d'or & d'argent. C'est par cette derniere voie qu'un Etat s'a-grandit le plus folidement , fur-tout lorsque le commerce est accompagné & foutenu par une grande navigation , & par un produit confidérable dans l'in-térieur de l'Etat , qui puiffe four-nir les materiaux néceffaires pour les ouvrages & les Manufactu-res qu'on envoie au-dehors.

Cependant , comme la conti-nuation de ce commerce intro-duit par degré une grande abon-dance d'argent , & augmente  
peu-

*du Commerce.* II. PART. 241  
peu-à-peu la consommation , & comme pour y suppléer , il faut tirer beaucoup de denrées de l'Etranger , il sort une partie de la balance annuelle pour les acheter. , D'un autre côté , l'habitude de la dépense enchérissant le travail des Ouvriers , les prix des ouvrages des Manufactures haussent toujours ; & il ne manque pas d'arriver que quelques-uns des païs étrangers tâchent d'eriger chez eux les mêmes especes d'ouvrages & de Manufactures , au moïen de quoi ils cessent d'acheter ceux de l'Etat en question : & quoique ces nouveaux établissemens d'ouvrages & de Manufactures ne soient pas d'abord parfaits , ils retardent cependant & empêchent même l'exportation de ceux de l'Etat voisin dans leur propre païs , où l'on se fournit à meilleur marché.

C'est ainsi que l'Etat commence à perdre quelques bran-

ches de son commerce lucratif; & plusieurs de ses Ouvriers & Artisans qui voient le travail rallenti, sortent de l'Etat pour trouver plus d'emploi dans les païs de la nouvelle Manufacture. Malgré cette diminution de la balance du commerce de l'Etat, on ne laisse pas d'y continuer dans les usages où l'on étoit de tirer plusieurs denrées de l'Etranger. Les ouvrages & les Manufactures de l'Etat aiant une grande réputation, & la facilité de la navigation donnant les moïens de les envoïer à peu de frais dans les païs éloignés, l'Etat l'emportera pendant bien des années sur les nouvelles Manufactures dont nous avons parlé, & maintiendra encore une petite balance de commerce, ou du moins le maintiendra au pair. Cependant si quelqu'autre Etat maritime tâche de perfectionner les mêmes ouvrages &

en même-tems la navigation , il enleva par le bon marché de ses Manufactures plusieurs branches du commerce à l'Etat en question. Par conséquent cet Etat commencera à perdre la balance , & fera obligé d'envoier tous les ans une partie de son argent chez l'Etranger , pour le paiement des denrées qu'il en tire.

Bien plus , quand même l'Etat en question pourroit conserver une balance de commerce dans la plus grande abondance d'argent , on peut raisonnablement supposer que cette abondance n'arrive pas sans qu'il n'y ait beaucoup de Particuliers opulens qui se jettent dans le luxe. Ils acheteront des Tableaux , des Pierreries de l'Etranger , ils voudront avoir de leurs foeries & plusieurs raretés , mettront l'Etat dans une telle habitude de luxe , que malgré les avantages de son

commerce ordinaire, son argent s'écoulera annuellement chez l'Etranger pour le paiement de ce même luxe : cela ne manquera pas d'appauvrir l'Etat par degré, & de le faire passer d'une grande puissance dans une grande foiblesse.

Lorsqu'un Etat est parvenu au plus haut point de richesse, je suppose toujours que la richesse comparative des Etats consiste dans les quantités respectives d'argent qu'ils possèdent principalement, il ne manquera pas de retomber dans la pauvreté par le cours ordinaire des choses. La trop grande abondance d'argent, qui fait, tandis qu'elle dure, la puissance des Etats, les rejette insensiblement, mais naturellement, dans l'indigence. Aussi il sembleroit que lorsqu'un Etat s'étend par le commerce, & que l'abondance de l'argent enchérit trop les prix de la terre

*du Commerce.* II. PART. 245  
& du travail , le Prince , ou la  
Législature devrait retirer de  
l'argent , le garder pour des cas  
imprevus , & tâcher de retarder  
sa circulation par toutes les  
voies , hors celles de la con-  
trainte & de la mauvaise foi ,  
afin de prévenir la trop grande  
cherté de ses ouvrages , & d'em-  
pêcher les inconveniens du luxe. ✓

Mais comme il n'est pas facile  
de s'appercevoir du tems propre  
pour cela , ni de favoir quand  
l'argent est devenu plus abon-  
dant qu'il ne doit l'être pour le  
bien & la conservation des avan-  
tages de l'Etat , les Princes , &  
les Chefs des Républiques , qui  
ne s'embarraffent guere de ces  
fortes de connoissances , ne s'at-  
tachent qu'à se servir de la faci-  
lité qu'ils trouvent , par l'abon-  
dance des revenus de l'Etat , à  
étendre leurs puissances , & à  
insulter d'autres Etats sur les pré-  
textes les plus frivols. Et toutes

choses bien considérées , ils ne font peut-être pas si mal de travailler à perpétuer la gloire de leurs Regnes & de leur administration , & de laisser des monumens de leur puissance & de leur opulence ; car puisque , selon le cours naturel des choses humaines , l'Etat doit retomber de lui-même , ils ne font qu'accélérer un peu sa chute. Il semble néanmoins qu'ils devraient tâcher de faire durer leurs puissances pendant tout le tems de leur propre administration.

Il ne faut pas un grand nombre d'années pour porter dans un Etat l'abondance au plus haut degré , & il en faut encore moins pour le faire entrer dans l'indigence , faute de commerce & de Manufactures. Sans parler de la puissance & de la chute de la République de Venise , des Villes anféatiques , de la Flandre & du Brabant , de la République



*du Commerce.* II. PART. 247  
de Hollande , &c. qui se sont succédées dans les branches lucratives du commerce , on peut dire que la puissance de la France n'est allée en augmentant que depuis 1646 , qu'on y érigea des Manufactures de draps , au lieu qu'auparavant on les tiroit de l'Etranger , jusqu'en 1684 , qu'on en chassa nombre d'Entrepreneurs & d'Artisans Protestans , & que ce Roïaume n'a fait que baisser depuis cette dernière époque.

Pour juger de l'abondance & de la rareté de l'argent dans la circulation , je ne connois pas de meilleure règle que celle des baux & des rentes des Propriétaires de terres. Lorsqu'on afferme des terres à haut prix c'est une marque que l'argent abonde dans l'Etat ; mais lorsqu'on est obligé de les affermer bien plus bas , cela fait voir , tout autres choses étant égales , que l'argent

est rare. J'ai lu dans un état de la France, que l'arpent de vigne qu'on avoit affermé en 1660, en argent fort, auprès de Mante, & par conséquent pas bien loin de la Capitale de France, pour 200 liv. tournois, ne s'afferroit en 1700, en argent plus foible, qu'à 100 liv. tournois : quoique l'argent apporté des Indes occidentales dans cet intervalle dût naturellement rehausser le prix des terres, dans l'Europe.

L'Auteur attribue cette diminution de la rente à un défaut de consommation. Et il paroît qu'il avoit remarqué en effet que la consommation de vin étoit diminuée. Mais j'estime qu'il a pris l'effet pour la cause. La cause étoit une plus grande rareté d'argent en France, dont l'effet étoit naturellement une diminution de consommation. Tout au contraire j'ai toujours insinué dans cet *Essai*, que l'abondance de

l'argent augmente naturellement la consommation , & contribue sur toutes choses à mettre les terres en valeur. Lorsque l'abondance de l'argent élève les denrées à un prix honnête , les habitans s'empressent de travailler pour en acquérir ; mais ils n'ont pas le même empressement de posséder aucunes denrées ou marchandises au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien.

Il est apparent que tout Etat , qui a plus d'argent en circulation que ses voisins , a un avantage sur eux , tant qu'il conserve cette abondance d'argent.

En premier lieu , dans toutes les branches du commerce il donne moins de terre & de travail qu'il n'en retire : le prix de la terre & du travail étant par tout estimé en argent , ce prix est plus fort dans l'Etat où l'argent abonde le plus. Ainsi l'Etat en question retire quelquefois le

produit de deux arpens de terre en échange de celui d'un arpent , & le travail de deux hommes pour celui d'un seul. C'est par rapport à cette abondance d'argent dans la circulation à Londres , que le travail d'un seul Brodeur Anglois , coute plus que celui de dix Brodeurs Chinois ; quoique les Chinois brodent bien mieux & fassent plus d'ouvrages dans la journée. On s'étonne en Europe comment ces Indiens peuvent subsister en travaillant à si grand marché , & comment les étoffes admirables qu'ils nous envoient , coutent si peu.

En second lieu , les revenus de l'Etat où l'argent abonde , se levent avec bien plus de facilité & en plus grande somme comparativement ; ce qui donne les moïens à l'Etat , en cas de guerre ou de contestation , de gagner toutes sortes d'avantages sur les

*du Commerce.* II. PART. 251  
Adverfaires chez qui l'argent eft plus rare.

Si de deux Princes qui fe font la guerre pour la Souveraineté ou la Conquête d'un Etat, l'un a beaucoup d'argent, & l'autre peu, mais plusieurs domaines qui puiffent valoir deux fois plus que tout l'argent de fon Ennemi; le premier fera plus en état de s'attacher des Généraux & des Officiers par des largeffes en argent, que le fecond ne le fera en donnant aux fiens le double de la valeur en terres & en domaines. Les ceffions des terres font fujettes à des conteftations & à des refcifions, & on n'y compte pas fi bien que fur l'argent qu'on reçoit. On achete avec de l'argent les munitions de guerre & de bouche, même des Ennemis de l'Etat. On peut donner de l'argent pour des fervices fecrets & fans témoins: les terres, les denrées, & les mar-

chandises ne fauroient servir dans ces occasions , ni même les bijoux ni les diamans , parcequ'ils sont faciles à reconnoître. Après tout , il me semble que la puissance & la richesse comparatives des Etats consistent , tout autres choses étant égales , dans la plus ou moins grande abondance d'argent qui y circule , *hic & nunc*.

Il me reste encore à parler de deux autres moïens d'augmenter la quantité d'argent effectif dans la circulation d'un Etat. Le premier est lorsque les Entrepreneurs & les Particuliers empruntent de l'argent de leurs Correspondans étrangers , pour leur en païer l'intérêt , ou que les Particuliers étrangers envoient leur argent dans l'Etat , pour y acheter des actions ou fonds publics. Cela fait souvent des sommes très considérables dont l'Etat doit païer annuellement à ces Etrangers un intérêt , & ces fa-

çons d'augmenter l'argent dans l'Etat y rendent réellement l'argent plus abondant , & diminuent le prix de l'intérêt. Par le moïen de cet argent , les Entrepreneurs de l'Etat trouvent moïen d'emprunter plus facilement , de faire faire des ouvrages & d'établir des Manufactures , dans l'esperance d'y gagner ; les Artisans , & tous ceux par les mains de qui cet argent passe , ne manquent pas de consommer plus qu'ils n'eussent fait , s'ils n'avoient été employés au moïen de cet argent , qui hausse par conséquent les prix de toutes choses , comme s'il appartenoit à l'Etat ; & au moïen de l'augmentation de dépense ou de la consommation qu'il cause , les revenus que le Public perçoit sur la consommation en sont augmentés. Les sommes prêtées à l'Etat en cette maniere y caufent bien des avantages présens , mais

la fuite en est toujours onéreuse & défavantageuse. Il faut que l'Etat en paie l'intérêt aux Etrangers annuellement, & outre cette perte l'Etat se trouve à la merci des Etrangers, qui peuvent toujours le mettre dans l'indigence lorsqu'il leur prendra fantaisie de retirer leurs fonds; & il arrivera certainement qu'ils voudront les retirer, dans l'instant que l'Etat en aura le plus de besoin; comme lorsqu'on se prépare à avoir une guerre & qu'on y craint quelque échec. L'intérêt qu'on paie à l'Etranger est toujours bien plus considérable que l'augmentation du revenu public que cet argent cause. On voit souvent passer ces prêts d'argent d'un Pais à un autre, suivant la confiance des Prêteurs pour les Etats où ils les envoient. Mais à dire le vrai, il arrive le plus souvent que les Etats qui sont chargés de ces emprunts & qui en ont païé plu-



*du Commerce.* II. PART. 255  
fieurs années de gros intérêts ,  
tombent à la longue dans l'im-  
puissance de païer les capitaux,  
par une banqueroute. Pour peu  
que la méfiance s'en mêle , les  
fonds ou actions publiques tom-  
bent , les Actionnaires étrangers  
n'aiment pas à les rappeler avec  
perte , & aiment mieux se con-  
tenter de leurs intérêts , en atten-  
dant que la confiance puisse reve-  
nir ; mais elle ne revient quel-  
quefois plus. Dans les Etats qui  
tombent en décadence , le prin-  
cipal objet des Ministres est or-  
dinairement de ranimer la con-  
fiance , & par ce moïen d'attirer  
l'argent des Etrangers par ces  
fortes de prêts : car à moins que  
le Ministère ne manque à la bon-  
ne foi & à ses engagements , l'ar-  
gent des Sujets circulera sans  
interruption. C'est celui des  
Etrangers qui peut augmenter  
la quantité de l'argent effectif  
dans l'Etat.

Mais la voie de ces emprunts , qui donne un avantage présent , conduit à une mauvaise fin , & c'est un feu de paille. Il faut pour relever un Etat , s'attacher à y faire rentrer annuellement & constamment une balance réelle de commerce , faire fleurir par la Navigation les Ouvrages & les Manufactures qu'on est toujours en état d'envoier chez les Etrangers à un meilleur marché , lorsqu'on est tombé en décadence & dans une rareté d'espèces. Les Négocians commencent à faire les premiers fortunes , les Gens de robe pourront ensuite s'en approprier une partie , le Prince & les Traitans pourront en acquérir aux dépens des uns & des autres , & distribuer les graces selon leurs volontés. Lorsque l'argent deviendra trop abondant dans l'Etat , le luxe s'y mettra , & il tombera en décadence.

Voilà à-peu-près le cercle que pourra faire un Etat considérable qui a du fond & des habitans industrieux. Un habile Ministre est toujours en état de lui faire recommencer ce cercle , il ne faut pas un grand nombre d'années pour en voir l'expérience & le succès , au moins des commencemens qui en est la situation la plus intéressante. On connoîtra l'augmentation de la quantité de l'argent effectif , par plusieurs voies que mon sujet ne me permet pas d'examiner présentement.

Pour ce qui est des Etats qui n'ont pas un bon fond , & qui ne peuvent s'agrandir que par des accidens & selon les circonstances des tems , il est difficile de trouver les moïens de les faire fleurir par les voies du commerce. Il n'y a pas de Ministres qui puissent remettre les Républiques de Venise & de Hollan-

de dans la situation brillante dont elles sont tombées. Mais pour l'Italie, l'Espagne, la France, & l'Angleterre, en quelque état de décadence qu'elles puissent être, elles sont capables d'être toujours portées, par une bonne administration, à un haut degré de puissance, par le seul fait du commerce; pourvu qu'on l'entreprenne séparément: car si tous ces Etats étoient également bien administrés, ils ne seroient considérables que proportionnellement à leurs fonds respectifs & à la plus ou moins grande industrie de leurs habitans.

Le dernier moyen que je puisse imaginer pour augmenter dans un Etat la quantité d'argent effectif dans la circulation, est la voie de la violence & des armes, & elle se mêle souvent avec les autres, attendu que dans tous les Traités de paix on pourvoit ordinairement à se conserver les

*du Commerce.* II. PART. 259  
droits de commerce & les avantages qu'on a pu en tirer. Lorsqu'un Etat se fait païer des contributions , ou se rend plusieurs autres Etats tributaires , c'est un moïen bien certain d'attirer leur argent. Je n'entreprendrai pas de rechercher les moïens de mettre cette voie en usage , je me contenterai de dire que toutes les Nations qui ont fleuri par cette voie , n'ont pas laissé de tomber dans la décadence , comme les Etats qui ont fleuri par leur commerce. Les anciens Romains ont été plus puissans par cette voie que tous les autres Peuples dont nous avons connoissance ; cependant ces mêmes Romains avant que de perdre un pouce du terrain de leurs vastes Etats , tomberent en décadence par le luxe , & s'appauvrirent par la diminution de l'argent effectif qui avoit circulé chez eux , & que leur luxe fit

passer de leur grand Empire chez les Nations orientales.

Tandis que le luxe des Romains , qui ne commença qu'après la défaite d'Antiochus , Roi d'Asie , vers l'an de Rome 564 , se contentoit du produit & du travail de tous les vastes Etats de leur domination , la circulation de l'argent ne faisoit qu'augmenter au lieu de diminuer. Le Public étoit en possession de toutes les Mines d'or , d'argent & de cuivre qui étoient dans l'Empire. Ils avoient les Mines d'or d'Asie , de Macedoine , d'Aquilée , & les riches Mines , tant d'or que d'argent , d'Espagne & de plusieurs autres endroits. Ils avoient plusieurs Monnoies où ils faisoient battre des especes d'or , d'argent & de cuivre. La consommation qu'ils faisoient à Rome de tous les ouvrages & de toutes les marchandises qu'ils tiroient de leurs vastes

Provinces , ne diminueoit pas la circulation de l'argent effectif ; non plus que les Tableaux , les Statues & les Bijoux qu'ils en tiroient. Quoique les Seigneurs y fissent des dépenses excessives pour leurs tables , & païassent des quinze mille onces d'argent pour un seul poisson , tout cela ne diminueoit pas la quantité d'argent qui circuloit dans Rome , attendu que les tributs des Provinces l'y faisoient incessamment rentrer , sans parler de celui que les Préteurs & les Gouverneurs y apportoient par leurs extorsions. Les sommes qu'on tiroit annuellement des Mines , ne faisoient qu'augmenter à Rome la circulation pendant tout le regne d'Auguste. Cependant , le luxe étoit déjà fort grand , & on avoit beaucoup d'avidité , non-seulement pour tout ce que l'Empire produisoit de curieux , mais encore pour les bijoux des

Indes , pour le poivre & les épices , & pour toutes les raretés de l'Arabie ; & les foeries qui n'étoient pas du crû de l'Empire , commençoient à y être recherchées. Mais l'argent qu'on tiroit des Mines surpaffoit encore les fommes qu'on envoioit hors de l'Empire pour acheter tout cela. On sentit néanmoins sous Tibere une rareté d'argent : cet Empereur avoit refferré dans son Fisc deux milliards & sept cent millions de festerces. Pour rétablir l'abondance & la circulation , il n'eut besoin d'emprunter que trois cens millions sur les hypotheques des terres. Caligula dépensa en moins d'un an tout ce trésor de Tibere après sa mort , & ce fut alors que l'abondance d'argent dans la circulation fut au plus haut point à Rome. La fureur du luxe augmenta toujours ; & du tems de Pline l'Historien , il sortoit de



*du Commerce.* II. PART. 263  
l'Empire tous les ans au moins cent millions de sesterces , suivant son calcul. On n'en tiroit pas tant des Mines. Sous Trajan le prix des terres étoit tombé d'un tiers & au-delà , au rapport de Pline le jeune ; & l'argent diminua toujours jusqu'au tems de l'Empereur Septime Severe. L'argent fut alors si rare à Rome , que cet Empereur fit des magasins étonnans de blé , ne pouvant pas ramasser des trésors assez considérables pour ses entreprises. Ainsi l'Empire Romain tomba en décadence par la perte de son argent , avant que d'avoir rien perdu de ses Etats. Voilà ce que le luxe causa , & ce qu'il causera toujours en pareil cas.



## CHAPITRE IX.

*De l'interêt de l'argent , & de  
ses causes.*

COMME les prix des choses se fixent dans les altercations des marchés par les quantités des choses exposées en vente proportionnellement à la quantité d'argent qu'on en offre , ou ce qui est la même chose , par la proportion numérique des Vendeurs & des Acheteurs ; de même l'interêt de l'argent dans un Etat se fixe par la proportion numérique des Prêteurs & des Emprunteurs.

Quoique l'argent passe pour gages dans le troc , cependant il ne se multiplie point , & ne produit point un interêt dans la simple circulation. Les nécessités des Hommes semblent avoir  
introduit

*du Commerce.* II. PART. 265  
introduit l'usage de l'intérêt. Un  
Homme qui prête son argent sur  
de bons gages ou sur l'hypothèque  
des terres , court au moins  
le hazard de l'inimitié de l'Em-  
prunteur , ou celui des frais , des  
procès & des pertes ; mais lorf-  
qu'il prête fans fureté , il court  
risque de tout perdre. Par rap-  
port à ces raisons , les Hommes  
nécessiteux doivent avoir dans  
les commencemens tenté les Prê-  
teurs par l'appas d'un profit ; &  
ce profit doit avoir été propor-  
tionné aux nécessités des Emprun-  
teurs & à la crainte & à l'avarice  
des Prêteurs. Voilà ce me fem-  
ble la premiere source de l'in-  
térêt. Mais son usage constant  
dans les Etats paroît fondé sur  
les profits que les Entrepreneurs  
en peuvent faire.

La terre produit naturelle-  
ment , aidée du travail de l'Hom-  
me , quatre , dix , vingt , cin-  
quante , cent , cent-cinquante

fois , la quantité de blé qu'on y sème , suivant la bonté du terroir & l'industrie des Habitans. Elle multiplie les fruits & les bestiaux. Le Fermier qui en conduit le travail a ordinairement les deux tiers du produit , dont un tiers paie ses frais & son entretien , l'autre lui reste pour profit de son entreprise.

Si le Fermier a assez de fond pour conduire son entreprise , s'il a tous les outils & les instrumens nécessaires , les chevaux pour labourer , les bestiaux qu'il faut pour mettre la terre en valeur , &c. , il prendra pour lui , tous frais faits , le tiers du produit de sa Ferme. Mais si un Laboureur entendu , qui vit de son travail à gages au jour la journée , & qui n'a aucun fond , peut trouver quelqu'un qui veuille bien lui prêter un fond ou de l'argent pour en acheter , il sera en état de donner à ce Prêteur toute la

*du Commerce.* II. PART. 267  
troisième rente , ou le tiers du produit d'une Ferme dont il deviendra le Fermier ou l'Entrepreneur. Cependant , il croira sa condition meilleure qu'auparavant , attendu qu'il trouvera son entretien dans la seconde rente , & deviendra Maître , de Valet qu'il étoit : que si par sa grande économie , & en se fraudant quelque chose du nécessaire , il peut par degrés amasser quelques petits fonds , il aura tous les ans moins à emprunter , & parviendra dans la suite à s'approprier toute la troisième rente.

Si cet Entrepreneur nouveau trouve à acheter à crédit du blé ou des bestiaux , pour les paier à long terme & lorsqu'il sera en état de faire de l'argent par la vente du produit de sa Ferme , il en donnera volontiers un plus grand prix que celui du marché contre argent comptant : & cette façon sera la même chose que s'il em-

pruntoit de l'argent comptant pour acheter le blé au comptant , en donnant pour l'interêt la différence du prix du comptant & de celui à terme : mais de quelque façon qu'il emprunte soit au comptant , soit en marchandises , il faut qu'il lui reste de quoi s'entretenir par son entreprise , sans quoi il fera banqueroute. Ce hazard fera qu'on exigera de lui vingt à trente pour cent de profit ou d'interêt sur la quantité de l'argent ou sur la valeur des denrées ou des marchandises qu'on lui prêtera.

D'un autre côté , un maître Chapelier , qui a du fond pour conduire sa Manufacture de chapeaux soit pour louer une maison , acheter des castors , des laines , de la teinture , &c., soit pour paier toutes les semaines , la subsistance de ses Ouvriers , doit non-seulement trouver son entretien dans cette en-

treprise , mais encore un profit semblable à celui du Fermier , qui a la troisieme partie pour lui. Cet entretien , de même que ce profit , doit se trouver dans la vente des chapeaux , dont le prix doit païer non-seulement les matériaux , mais aussi l'entretien du Chapelier & de ses Ouvriers , & encore le profit en question.

Mais un Compagnon Chapelier entendu , mais sans fond , peut entreprendre la même Manufacture , en empruntant de l'argent & des matériaux , & en abandonnant l'article du profit à quiconque voudra lui prêter de l'argent , ou à quiconque voudra lui confier du castor , de la laine , &c. , qu'il ne paiera qu'à long terme & lorsqu'il aura vendu ses chapeaux. Si à l'expiration du terme de ses billets le Prêteur d'argent redemande son capital , ou si le Marchand de laine & les autres Prê-

teurs ne veulent plus s'y fier, il faut qu'il quitte son entreprise; auquel cas il aimera peut-être mieux faire banqueroute. Mais s'il est sage & industrieux, il pourra faire voir à ses créanciers qu'il a en argent ou en chapeaux la valeur du fond qu'il a emprunté à-peu-près, & ils aimeront mieux probablement continuer à s'y fier & se contenter, pour le présent, de leur intérêt ou du profit. Au moïen dequoi il continuera, & peut-être amassera-t'il par degrés quelque fond en se frustrant un peu de son nécessaire. Avec ce secours il aura tous les ans moins à emprunter, & lorsqu'il aura amassé un fond suffisant pour conduire sa Manufacture qui sera toujours proportionnée au débit qu'il en a, l'article du profit lui demeurera en entier, & il s'enrichira s'il n'augmente pas sa dépense.

Il est bon de remarquer que



l'entretien d'un tel Manufacturier est d'une petite valeur à proportion de celle des sommes qu'il emprunte dans son commerce , ou des matériaux qu'on lui confie ; & par conséquent les Prêteurs ne courent pas un grand risque de perdre leur capital , s'il est honnête homme & industriel : mais comme il est très possible qu'il ne le soit pas , les Prêteurs exigeront toujours de lui un profit ou intérêt de vingt à trente pour cent de la valeur du prêt : encore n'y aura-t'il que ceux qui en ont bonne opinion qui s'y fieront. On peut faire les mêmes inductions par rapport à tous les Maîtres , Artisans , Manufacturiers & autres Entrepreneurs dans l'Etat , qui conduisent des entreprises dont le fond excède considérablement la valeur de leur entretien annuel.

Mais si un Porteur d'eau à

Paris s'érige en Entrepreneur de son propre travail , tout le fond dont il aura besoin fera le prix de deux feaux , qu'il pourra acheter pour une once d'argent , après quoi tout ce qu'il gagne devient profit. S'il gagne par son travail cinquante onces d'argent par an , la somme de son fond , ou emprunt , fera à celle de son profit , comme un à cinquante. C'est-à-dire , qu'il gagnera cinq mille pour cent , au lieu que le Chapelier ne gagnera pas cinquante pour cent , & qu'il fera même obligé d'en païer vingt à trente pour cent au Prêteur.

Cependant un Prêteur d'argent aimera mieux prêter mille onces d'argent à un Chapelier à vingt pour cent d'interêt , que de prêter mille onces à mille Porteurs d'eau à cinq cent pour cent d'interêt. Les Porteurs d'eau dépenferont bien vîte à leur entretien non-seulement

l'argent qu'ils gagnent par leur travail journalier , mais tout celui qu'on leur a prêté. Ces capitaux qu'on leur prête , sont petits à proportion de la somme qu'il leur faut pour leur entretien : soit qu'ils soient beaucoup ou peu employés , ils peuvent facilement dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ainsi on ne peut guere déterminer les gains de ces bas Entrepreneurs. On diroit bien qu'un Porteur d'eau gagne cinq mille pour cent de la valeur des seaux qui servent de fond à son entreprise , & même dix mille pour cent , si par un rude travail il gagnoit cent onces d'argent par an. Mais comme il peut dépenser pour son entretien les cent onces aussi-bien que les cinquante , ce n'est que par la connoissance de ce qu'il met à son entretien qu'on peut favoir combien il a de profit clair.

Il faut toujours défalquer la subsistance & l'entretien des Entrepreneurs avant que de statuer sur leur profit. C'est ce que nous avons fait dans l'exemple du Fermier & dans celui du Chapelier : & c'est ce qu'on ne peut guere déterminer pour les bas Entrepreneurs ; aussi font-ils pour la plûpart banqueroute , s'ils doivent.

Il est ordinaire aux Brasseurs de Londres , de prêter quelques barils de biere aux Entrepreneurs de Cabarets à biere , & lorsque ceux-ci paient les premiers barils , on continue à leur en prêter d'autres. Si la consommation de ces Cabarets à biere devient forte , ces Brasseurs font quelquefois un profit de cinq cent pour cent par an ; & j'ai oui dire que les gros Brasseurs ne laissoient pas de s'enrichir lorsqu'il n'y a que la moitié des Cabarets à biere qui leur font

*du Commerce.* II. PART. 275  
banqueroute dans le courant de  
l'année.

Tous les Marchands dans l'Etat , font dans une habitude constante de prêter à termes des marchandises ou des denrées à des Détailliers , & proportionnent la mesure de leur profit , ou leur intérêt , à celle de leur risque. Ce risque est toujours grand par la grande proportion de l'entretien de l'emprunteur à la valeur prêtée. Car si l'emprunteur ou détaillier n'a pas un prompt débit dans le bas troc , il se ruinera bien vite & dépensera tout ce qu'il a emprunté pour sa subsistance , & par conséquent fera obligé de faire banqueroute.

Les Revendeuses de poisson , qui l'achètent à Billingsgate , à Londres , pour le revendre dans les autres quartiers de la Ville , paient ordinairement par contrat passé par un Ecrivain ex-

pert , un schelling par guinée , ou par vingt-un schellings , d'intérêts par semaine ; ce qui fait deux cens soixante pour cent par année. Les Revendeuses des Halles à Paris dont les entreprises sont moins considérables paient cinq sols par semaine d'intérêts d'un écu de trois livres , ce qui passe quatre cents trente pour cent par an : cependant il y a peu de Prêteurs qui fassent fortune avec de si grands intérêts.

Ces gros intérêts sont non-seulement tolérés , mais encore en quelque façon utiles & nécessaires dans un Etat. Ceux qui achètent le poisson dans les rues paient ces gros intérêts par l'augmentation de prix qu'ils en donnent ; cela leur est commode , & ils n'en ressentent pas la perte. De même un Artisan qui boit un pot de biere , & en paie un prix qui fait trouver au Bras-

leur cinq cents pour cent de profit , se trouve bien de cette commodité & n'en sent point la perte dans un si bas détail.

Les Casuistes , qui ne paroissent guere propres à juger de la nature de l'interêt & des matieres de commerce , ont imaginé un terme (*damnum emergens*) au moïen duquel ils veulent bien tolerer ces hauts prix d'interêt : & plutôt que de renverser l'usage & la convenance des Sociétés , ils ont consenti & permis à ceux qui prêtent avec un grand risque , de tirer proportionnellement un grand interêt ; & cela sans bornes : car ils seroient bien embarrassés à en trouver de certaines , puisque la chose dépend réellement des craintes des Prêteurs & des nécessités des emprunteurs.

On loue les Négocians sur Mer , lorsqu'ils peuvent faire profiter leur fond dans leur en-

treprise , fuffe à dix mille pour cent ; & quelque profit que les Marchands en gros faffent ou ftipulent en vendant à long terme les denrées ou les marchandifes à des Marchands-détailleurs inférieurs , je n'ai pas oui dire que les Cafuiftes leur en fifsent un crime. Ils font ou paroiffent un peu plus fcrupuleux au fujet des prêts en argent fec , quoique ce foit dans le fond la même chofe. Cependant ils tolèrent encore ces prêts au moïen d'une diftinction (*lucrum celfans*) qu'ils ont imaginée ; je crois que cela veut dire , qu'un Homme qui a été dans l'habitude de faire valoir fon argent a cinq cens pour cent dans fon commerce , peut ftipuler ce profit en le pré-tant à un autre. Rien n'eft plus divertiffant que la multitude des Loix & des Canons qui ont été faits dans tous les fiécles au fujet de l'interêt de l'argent , tou-



*du Commerce.* II. PART. 279  
jours par des Sages qui n'étoient  
guere au fait du commerce , &  
toujours inutilement.

Il paroît par ces exemples &  
par ces inductions , qu'il y a dans  
un Etat plusieurs classes & allées  
d'interêts ou de profit ; que dans  
les plus basses classes , l'interêt  
est toujours le plus fort à propor-  
tion du plus grand rifque ; & qu'il  
diminue de classe en classe  
jusqu'à la plus haute qui est cel-  
le des Négocians riches & répu-  
tés solvables. L'interêt qu'on  
stipule dans cette classe , est ce-  
lui qu'on appelle le prix courant  
de l'interêt dans l'Etat , & il ne  
differe guere de l'interêt qu'on  
stipule sur l'hypothèque des ter-  
res. On aime autant le billet  
d'un Négociant solvable & so-  
lide , au moins pour un court  
terme , qu'une action sur une  
terre ; parceque la possibilité  
d'un procès ou d'une contesta-  
tion au fujet de celle-ci , com-

penfe la poffibilité de la banque-  
route du Négociant.

Si dans un Etat il n'y avoit pas d'Entrepreneurs qui puffent faire du profit fur l'argent ou fur les marchandifes qu'ils empruntent , l'usage de l'intérêt ne feroit pas probablement fi fréquent qu'on le voit. Il n'y auroit que les Gens extravagans & prodigues qui feroient des emprunts. Mais dans l'habitude où tout le monde eft de fe fervir d'Entrepreneurs , il y a une fource constante pour les emprunts & par conféquent pour l'intérêt. Ce font les Entrepreneurs qui cultivent les terres , les Entrepreneurs qui fourniffent le pain , la viande , les habillemens , &c. à tous les Habitans d'une ville. Ceux qui travaillent aux gages de ces Entrepreneurs , cherchent auffi à s'ériger eux-mêmes en Entrepreneurs , à l'envie les uns des autres. La multi-

tude des Entrepreneurs est encore bien plus grande parmi les Chinois ; & comme ils ont tous l'esprit vif , le génie propre pour les entreprises , & une grande constance à les conduire , il y a parmi eux des Entrepreneurs qui parmi nous sont fournis par des gens gagés : ils fournissent les repas des Laboureurs , même dans les champs. Et c'est peut-être cette multitude de bas Entrepreneurs , & des autres , de classe en classe , qui , trouvant le moïen de gagner beaucoup par la consommation sans que cela soit sensible aux consommateurs , soutiennent le prix de l'interêt dans la plus haute classe à trente pour cent ; au lieu qu'il ne passe guere cinq pour cent dans notre Europe. L'interêt a été à Athènes , du tems de Solon , à dix-huit pour cent. Dans la République romaine il a été le plus souvent à douze pour cent ,

on l'y a vu à quarante huit pour cent , à vingt pour cent , à huit pour cent , à six pour cent , au plus bas à quatre pour cent : il n'a jamais été si bas librement que vers la fin de la République & sous Auguste après la conquête de l'Egypte. L'Empereur Antonin & Alexandre Severe , ne réduisirent l'interêt à quatre pour cent , qu'en prêtant l'argent public sur l'hypothèque des terres.

---

## CHAPITRE DIXIEME

ET DERNIER.

*Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent , dans un Etat.*

C'Est une idée commune & reçûe de tous ceux qui ont écrit sur le commerce , que l'augmen-

tation de la quantité de l'argent effectif dans un Etat y diminue le prix de l'interêt , parceque lorsque l'argent abonde , il est plus facile d'en trouver à emprunter. Cette idée n'est pas toujours vraie ni juste. Pour s'en convaincre , il ne faut que se souvenir qu'en l'année 1720 , presque tout l'argent d'Angleterre fut apporté à Londres , & que par-dessus cela , le nombre des billets qu'on mit sur la place accéléra le mouvement de l'argent d'une manière extraordinaire. Cependant cette abondance d'argent & de circulation au lieu de diminuer l'interêt courant qui étoit auparavant à cinq pour cent , & au-dessous , ne servit qu'à en augmenter le prix , qui fut porté à cinquante & soixante pour cent. Il est facile de rendre raison de cette augmentation du prix de l'interêt , par les principes & les causes de l'in-

terêt , que j'ai établies dans le chapitre précédent. La voici , tout le monde étoit devenu Entrepreneur dans le système de la Mer du Sud , & demandoit à emprunter de l'argent pour acheter des Actions , comptant de faire un profit immense au moïen duquel il pourroit aisément païer ce haut prix d'intérêt.

Si l'abondance d'argent dans l'Etat vient par les mains de gens qui prêtent , elle diminuera fans doute l'intérêt courant en augmentant le nombre des prêteurs : mais si elle vient par l'entremise de personnes qui dépensent , elle aura l'effet tout contraire , & elle hauffera le prix de l'intérêt en augmentant le nombre des Entrepreneurs qui auront à travailler au moïen de cette augmentation de dépense , & qui auront besoin d'emprunter pour fournir à leur entreprise , dans toutes les classes d'intérêts.

L'abondance ou la difette d'argent dans un Etat , hauffe toujours ou baiffe les prix de toutes choses dans les altercations du troc , fans avoir aucune liaison nécessaire avec le prix de l'intérêt , qui peut très bien être haut dans les Etats où il y a abondance d'argent , & bas dans ceux où l'argent est plus rare : haut où tout est cher , & bas où tout est à grand marché : haut à Londres , & bas à Gênes.

Le prix de l'interêt hauffe & baiffe tous les jours sur de simples bruits , qui tendent à diminuer ou à augmenter la sureté des Prêteurs , fans que le prix des choses dans le troc soit alteré pour cela.

La source la plus constante d'un interêt haut dans un Etat , est la grande dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres , ou des autres Gens riches. Les Entrepreneurs & maîtres Ar.

tifans , font dans l'habitude de fournir de grosses Maisons dans toutes les branches de leur dépense. Ces Entrepreneurs ont presque toujours besoin d'emprunter de l'argent pour les fournir : & lorsque les Seigneurs consomment leurs revenus par avance & empruntent de l'argent , ils contribuent doublement à hausser le prix de l'interêt.

Au contraire , lorsque les Seigneurs de l'Etat vivent d'économie , & achètent de la première main autant qu'ils le peuvent , ils se font procurer par leurs Valets beaucoup de choses sans qu'elles passent par les mains des Entrepreneurs , ils diminuent les profits & le nombre des Entrepreneurs dans l'Etat , & par conséquent le nombre des Emprunteurs , & encore le prix de l'interêt , parceque ces sortes d'Entrepreneurs travaillant sur leurs propre fonds n'em-



pruntent que le moins qu'ils peuvent , & en se contentant d'un petit gain empêchent ceux qui n'ont point de fonds de s'ingérer dans les entreprises en empruntant. Voilà aujourd'hui la situation des Républiques de Gênes & de Hollande , où l'interêt est quelquefois à deux pour cent , & au-deffous dans la plus haute classe ; au lieu qu'en Allemagne , en Pologne , en France , en Espagne , en Angleterre & en d'autres Etats , la facilité & la dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres entretiennent toujours les Entrepreneurs & maîtres Artisans de l'Etat dans l'habitude de ces gros gains , au moïen desquels ils ont dequoi païer un interêt haut , & encore plus lorsqu'ils tirent tout de l'Etranger avec risque pour les entreprises.

Lorsque le Prince ou l'Etat fait une grosse dépense comme

en faisant la guerre , cela hausse le prix de l'intérêt par deux raisons : la première est que cela multiplie le nombre des Entrepreneurs par plusieurs nouvelles entreprises considérables de fournitures pour la guerre , & par conséquent les emprunts. La seconde est par rapport au plus grand risque que la guerre entraîne toujours.

Au contraire , la guerre finie , les risques diminuent , le nombre des Entrepreneurs diminue , & les Entrepreneurs même de la guerre cessant de l'être , diminuent leurs dépenses , & deviennent prêteurs de l'argent qu'ils ont gagné. Dans cette situation , si le Prince ou l'Etat offre de rembourser une partie de ses dettes , il diminuera considérablement le prix de l'intérêt ; & cela aura un effet plus certain , s'il est en état de paier réellement une partie de la dette  
fans

*du Commerce.* II. PART. 289  
sans emprunter d'un autre côté ,  
parceque les remboursemens aug-  
mentent le nombre des prêteurs  
dans la plus haute classe de l'in-  
terêt , & que cela pourra influer  
sur les autres classes.

Lorsque l'abondance d'argent  
dans l'Etat est introduite par une  
balance constante de commer-  
ce , cet argent passe d'abord par  
les mains des Entrepreneurs ; &  
encore qu'il augmente la con-  
sommation , il ne laisse pas de  
diminuer le prix de l'interêt , à  
cause que la plûpart des Entre-  
preneurs acquèrent alors assez de  
fond pour conduire leur commer-  
ce sans argent , & même devien-  
nent prêteurs des sommes qu'ils  
ont gagnées au-delà de celles  
qu'il faut pour conduire leur  
commerce. S'il n'y a pas dans  
l'Etat un grand nombre de Sei-  
gneurs & de Gens riches qui  
fassent une grosse dépense , dans

ces circonstances l'abondance de l'argent ne manquera pas de diminuer le prix de l'interêt , autant qu'elle augmentera le prix des denrées & des marchandises dans le troc. Voilà ce qui arrive d'ordinaire dans les Républiques qui n'ont guere de fond ni de terres considérables , & qui ne s'enrichissent que par le commerce étranger. Mais dans les Etats qui ont un grand fond & des Propriétaires de terres considérables , l'argent qui s'introduit par le commerce avec l'Etranger augmente leur rente , & leur donne moïen de faire une grande dépense qui entretient plusieurs Entrepreneurs & plusieurs Artisans , outre ceux qui maintiennent le commerce avec l'Etranger : cela soutient toujours un haut interêt , malgré l'abondance de l'argent.

Lorsque les Seigneurs & les

Propriétaires de terres se ruinent par leurs dépenses extravagantes , les prêteurs d'argent qui ont des hypotheques sur leurs terres , en attrapent souvent la propriété absolue ; & il peut bien arriver dans l'Etat que les prêteurs soient créanciers de beaucoup plus d'argent qu'il n'y en circule : auquel cas on peut les regarder comme Propriétaires subalternes des terres & des denrées qu'on hypotheque pour leur sureté. Que si cela n'a pas lieu , leurs capitaux se perdront par les banqueroutes.

De même on peut considérer les Propriétaires des Actions & des fonds publics , comme Propriétaires subalternes des revenus de l'Etat qu'on emploie à paier leurs interêts. Mais si la législature étoit obligée par les besoins de l'Etat d'employer ses revenus à d'autres usages , les

Actionnaires ou Propriétaires de fonds publics perdroient tout, fans que l'argent qui circule dans l'Etat fût diminué pour cela d'un feul liard.

Si le Prince ou les Adminiftrateurs de l'Etat veulent regler le prix de l'interêt courant par des loix , il faut en faire le réglément fur le pié du prix courant du Marché dans la plus haute classe , ou approchant : autrement la loi fera inutile , parceque les Contractans , qui fuivront la regle des altercations , ou le prix courant réglé par la proportion des Prêteurs aux Emprunteurs , feront des marchés clandestins ; & cette contrainte de la loi ne fervira qu'à gêner le commerce & à hauffer le prix de l'interêt , au lieu de le fixer. Autrefois les Romains , après plusieurs loix pour reftreindre l'interêt , en firent une autre pour défendre

*du Commerce.* II. PART. 293  
absolument de prêter de l'argent.  
Cette loi n'eut pas plus de succès  
que les précédentes. La loi que fit  
Justinien pour restreindre les  
Gens de qualité à ne prendre que  
quatre pour cent, ceux d'un or-  
dre inférieur six pour cent, & les  
Gens de commerce huit pour  
cent, étoit également plaisante  
& injuste, tandis qu'il n'étoit  
pas défendu de faire cinquante  
& cent pour cent de profit par  
toutes fortes d'entreprises.

S'il est permis & honnête à un  
Propriétaire de terre de donner  
une Ferme à haut prix à un Fer-  
mier indigent, au hasard d'en  
perdre toute la rente d'une an-  
née, il semble qu'il devroit être  
permis au Prêteur de prêter son  
argent à un Emprunteur nécessi-  
teux, au hasard de perdre non-  
seulement son intérêt ou profit,  
mais encore son capital, & sti-  
puler tel intérêt que l'autre con-

sentira volontairement de lui accorder; il est vrai que les prêts de cette nature font plus de malheureux qui en emportant les capitaux aussi-bien que l'intérêt, font plus dans l'impuissance de se relever, que le Fermier qui n'emporte pas la terre: mais les loix pour les banqueroutes étant assez favorables aux Débiteurs pour les mettre en état de se relever, il semble qu'on devrait toujours accommoder les loix de l'intérêt au prix du marché, comme on fait en Hollande.

Les prix courans de l'intérêt dans un Etat, semblent servir de base & de regle pour les prix de l'achat des terres. Si l'intérêt courant est à cinq pour cent, qui répond au denier vingt,<sup>1 in 20</sup> le prix des terres devrait être de même: mais comme la propriété des terres donne un rang & une



*du Commerce.* II. PART. 295  
certaine Jurisdiction dans l'Etat ,  
il arrive que lorsque l'interêt est  
au denier vingt , le prix des terres  
est au denier vingt-quatre ou  
vingt-cinq , quoique les hypo-  
theques sur les mêmes terres ne  
passent gueres le prix courant  
de l'interêt.

Après tout , le prix des terres ,  
comme tous les autres prix , se  
regle naturellement par la pro-  
portion des Vendeurs aux Ache-  
teurs , &c. ; & comme il se trou-  
vera beaucoup plus d'Acquereurs  
à Londres , par exemple , que  
dans les Provinces , & que ces  
Acquereurs qui résident dans la  
Capitale , aimeront mieux ache-  
ter des terres dans leur voifina-  
ge que dans les Provinces éloi-  
gnées , il arrivera qu'ils aime-  
ront mieux acheter des terres  
voisines au denier trente ou tren-  
te-cinq , que celles qui sont éloi-  
gnées au denier vingt-cinq ou

296 *Essai sur la nat. du Com.*  
vingt-deux. Il y a souvent d'autres raisons de convenances qui influent sur le prix des terres, & qu'il n'est pas nécessaire de marquer ici, parcequ'elles ne détruisent pas les éclaircissemens que nous avons donnés sur la nature de l'interêt.

*Fin de la seconde Partie.*





**ESSAI**  
**SUR LA NATURE**  
**DU**  
**COMMERCE**  
**EN GÉNÉRAL.**

---

*TROISIEME PARTIE.*

---

**CHAPITRE PREMIER.**

*Du Commerce avec l'Etranger.*

**L**ORSQU'UN Etat échange un petit produit de terre contre un plus grand dans le commerce avec l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce :

& si l'argent y circule en plus grande abondance que chez l'Etranger , il échangera toujours un plus petit produit de terre contre un plus grand.

Lorsque l'Etat échange son travail contre le produit de terre de l'Etranger , il paroît avoir l'avantage dans ce commerce; attendu que ses habitans sont entretenus aux dépens de l'Etranger.

Lorsqu'un Etat échange son produit conjointement avec son travail , contre un plus grand produit de l'Etranger conjointement avec un travail égal ou plus grand , il paroît encore avoir l'avantage dans ce commerce.

Si les Dames de Paris conforment , année commune , des dentelles de Bruxelles pour la valeur de cent mille onces d'argent , le quart d'un arpent de terre en Brabant , qui produira

*du Commerce.* III. PART. 299  
cent cinquante livres pesant de lin , qu'on travaillera en dentelles fines à Bruxelles , correspondra à cette somme. Il faudra le travail d'environ deux mille personnes en Brabant pendant une année pour toutes les parties de cette Manufacture , depuis la semence du lin jusqu'à la dernière perfection de la dentelle. Le Marchand de dentelle ou Entrepreneur à Bruxelles en fera les avances ; il paiera directement ou indirectement toutes les fileuses & faiseuses de dentelles , & la proportion du travail de ceux qui font leurs outils ; tous ceux qui ont part au travail , acheteront leur entretien directement ou indirectement du Fermier en Brabant , qui paie en partie la rente de son Propriétaire. Si on met le produit de terre qu'on attribue dans cette économie à ces deux mille personnes , à trois arpens

par tête , tant pour l'entretien de leurs personnes que pour celui de leurs familles qui en subsistent en partie , il y aura fix mille arpens de terre en Brabant employés à l'entretien de ceux qui ont part au travail de la dentelle , & cela aux dépens des Dames de Paris qui paieront & porteront cette dentelle.

Les Dames de Paris y paieront les cent mille onces d'argent , chacune suivant la quantité qu'elles en prennent ; il faudra envoïer tout cet argent en especes à Bruxelles , en déduisant les frais seulement de l'envoi , & il faut que l'Entrepreneur à Bruxelles y trouve non-seulement le paiement de toutes ses avances , & l'interêt de l'argent qu'il aura peut-être emprunté , mais encore un profit de son entreprise pour l'entretien de sa famille. Si le prix que les Dames donnent de la dentelle ne rem-

*du Commerce.* III. PART. 301  
plit pas tous les frais & profits en général , il n'y aura pas d'encouragement pour cette Manufacture , & les Entrepreneurs cesseront de la conduire ou feront banqueroute ; mais comme nous avons supposé qu'on continue cette Manufacture , il est de nécessité que tous les frais se trouvent dans les prix que les Dames de Paris en donnent , & qu'on envoie les cent mille onces d'argent à Bruxelles , si les Brabançons ne tirent rien de France pour en faire la compensation.

Mais si les habitans du Brabant aiment les vins de Champagne , & en consomment , année commune , la valeur de cent mille onces d'argent , l'article des vins pourra compenser celui de la dentelle , & la balance du commerce , par rapport à ces deux branches , sera égale. La compensation & la circulation se fera

par l'entremise des Entrepreneurs & des Banquiers qui s'en mêleront de part & d'autre.

Les Dames de Paris paieront cent mille onces d'argent à celui qui leur vend & livre la dentelle ; celui-ci les paiera au Banquier qui lui donnera une ou plusieurs lettres de change sur son correspondant à Bruxelles. Ce Banquier remettra l'argent aux Marchands de vin de Champagne qui ont 100000 onces d'argent à Bruxelles , & qui lui donneront leurs lettres de change de même valeur tirées sur lui par son Correspondant à Bruxelles. Ainsi les 100000 onces païées pour le vin de Champagne à Bruxelles , compenseront les 100000 onces païées pour la dentelle à Paris ; au moïen de quoi on épargnera la peine de voiturier l'argent reçu à Paris jusqu'à Bruxelles , & la peine de voiturier l'argent reçu à Bruxelles jusqu'à



*du Commerce.* III. PART. 303  
Paris. Cette compensation se fait par lettres de change , dont je tacherai de faire connoître la nature dans le chapitre suivant.

Cependant on voit dans cet exemple que les cent mille onces que les Dames de Paris paient pour la dentelle , viennent entre les mains des Marchands qui envoient le vin de Champagne à Bruxelles : & que les cent mille onces que les consommateurs du vin de Champagne paient pour ce vin à Bruxelles , tombent entre les mains des Entrepreneurs ou Marchands de dentelles. Les Entrepreneurs de part & d'autre , distribuent cet argent à ceux qu'ils font travailler , soit pour ce qui regarde les vins , soit pour ce qui regarde les dentelles.

Il est clair par cet exemple que les Dames de Paris soutiennent & entretiennent tous ceux qui

travaillent à la dentelle en Brabant , & qu'elles y causent une circulation d'argent. Il est également clair que les consommateurs du vin de Champagne à Bruxelles soutiennent & entretiennent en Champagne , non-seulement tous les Vignerons & autres qui ont part à la production du vin , tous les Charons , Maréchaux , Voituriers , &c. qui ont part à la voiture , aussi-bien que les chevaux qu'on y emploie , mais qu'ils paient aussi la valeur du produit de la terre pour le vin , & causent une circulation d'argent en Champagne.

Cependant cette circulation ou ce commerce en Champagne , qui fait tant de fracas , qui fait vivre le Vigneron , le Fermier , le Charon , le Maréchal , le Voiturier , & qui fait paier exactement , tant la rente du Propriétaire de la vigne , que celle du Propriétaire des prairies

*du Commerce.* III. PART. 305  
qui servent à entretenir les chevaux de voiture , est dans le cas présent , un commerce onéreux & défavantageux à la France , à l'envisager par les effets qu'il produit.

Si le Muid de vin se vend à Bruxelles pour soixante onces d'argent , & si on suppose qu'un arpent produise quatre muids de vin , il faut envoyer à Bruxelles le produit de quatre mille cent soixante-six arpens & demi de terre , pour correspondre à cent mille onces d'argent , & il faut employer autour de deux mille arpens de prairies & de terres , pour avoir le foin & l'avoine que consomment les chevaux de transport , & ne les employer durant toute l'année à aucun autre usage. Ainsi on ôtera à la subsistance des François environ six mille arpens de terres , & on augmentera celle des Brabançons de plus de quatre mille ar-



pens de produit , puisque le vin de Champagne qu'ils boivent épargne plus de quatre mille arpens qu'ils emploieroit vraisemblablement à produire de la biere pour leur boisson , s'ils ne buvoient pas de vin. Cependant la dentelle avec laquelle on paie tout cela , ne coute aux Brabançons que le quart d'un arpent de lin. Ainsi avec un arpent de produit , conjointement à leur travail , les Brabançons paient plus de seize mille arpens aux François conjointement à un moindre travail. Ils retirent une augmentation de subsistance , & ne donnent qu'un instrument de luxe qui n'apporte aucun avantage réel à la France , parceque la dentelle s'y use & s'y détruit , & qu'on ne peut l'échanger pour quelque chose d'utile après cela. Suivant la regle intrinseque des valeurs , la terre qu'on emploie en Champagne pour la produc-

tion du vin , celle pour l'entretien des Vignerons , des Tonne- liers , des Charons , des Maré- chaux , des Voituriers , des che- vaux pour le transport , &c. de- vroit être égale à la terre qu'on emploie en Brabant à la produc- tion du lin , & à celle qu'il faut pour l'entretien des fileuses , des faiseuses de dentelles & de tous ceux qui ont quelque part à la fabrication de cette Manu- facture de dentelle.

Mais si l'argent est plus abon- dant dans la circulation en Bra- bant qu'en Champagne , la terre & le travail y feront à plus haut prix , & par conséquent dans l'é- valuation qui se fait de part & d'autre en argent , les François perdront encore considéra- blement.

On voit dans cet exemple une branche de commerce qui for- tifie l'Etranger , qui diminue les habitans de l'Etat , & qui , sans

en faire sortir aucun argent effectif , affoiblit ce même Etat. J'ai choisi cet exemple pour mieux faire sentir comment un Etat peut être la dupe d'un autre par le fait du commerce , & pour faire comprendre la maniere de connoître les avantages & les defavantages du commerce avec l'Etranger.

C'est en examinant les effets de chaque branche de commerce en particulier , qu'on peut regler utilement le commerce avec les Etrangers : on ne sauroit le connoître distinctement par des raisonnemens généraux.

On trouvera toujours par l'examen des particularités , que l'exportation de toute Manufacture est avantageuse à l'Etat , parce qu'en ce cas l'Etranger paie & entretient toujours des Ouvriers utiles à l'Etat ; que les meilleurs retours ou paiemens qu'on retire sont les especes ,

*du Commerce.* III. PART. 309  
& au défaut des espèces, le produit des terres de l'Etranger où il entre le moins de travail. Par ces moïens de commercer on voit souvent des Etats qui n'ont presque point de produits de terre, entretenir des habitans en grand nombre aux dépens de l'Etranger : & de grands Etats maintenir leurs habitans avec plus d'aïfance & d'abondance.

Mais attendu que les grands Etats n'ont pas besoin d'augmenter le nombre de leurs habitans, il fuffit d'y faire vivre ceux qui y font, du crû de l'Etat, avec plus d'agrément & d'aïfance, & de rendre les forces de l'Etat plus grandes pour sa défense & sa fureté. Pour y parvenir par le commerce avec l'Etranger, il faut encourager, tant qu'on peut, l'exportation des ouvrages & des Manufactures de l'Etat, pour en retirer, autant qu'il est poffible, de l'or & de

l'argent en nature. S'il arrivoit par des récoltes abondantes qu'il y eût en l'Etat beaucoup de produits au-delà de la consommation ordinaire & annuelle , il feroit avantageux d'en encourager l'exportation chez l'Etranger pour en faire entrer la valeur en or & en argent : ces métaux ne périssent point & ne se dissipent pas comme les produits de la terre , & on peut toujours avec l'or & l'argent faire entrer dans l'Etat tout ce qui y manque.

Cependant il ne feroit pas avantageux de mettre l'Etat dans l'habitude annuelle d'envoier chez l'Etranger de grandes quantités du produit de son crû , pour en tirer le paiement en Manufactures étrangères. Ce feroit affoiblir & diminuer les habitans & les forces de l'Etat par les deux bouts.

Mais je n'ai point deffein



*du Commerce.* III. PART. 311  
d'entrer dans le détail des branches du commerce qu'il faudroit encourager pour le bien de l'Etat. Il me suffit de remarquer qu'il faut toujours tâcher d'y faire entrer le plus d'argent qu'il se peut.

L'augmentation de la quantité d'argent qui circule dans un Etat, lui donne de grands avantages dans le commerce avec l'Etranger, tant que cette abondance d'argent y continue. L'Etat échange toujours par là une petite quantité de produit & de travail, contre une plus grande. Il leve les taxes avec facilité, & ne trouve pas de difficulté à faire de l'argent dans les cas de besoins publics.

Il est vrai que la continuation de l'augmentation de l'argent causera dans la suite par son abondance une cherté de terre & de travail dans l'Etat. Les ouvrages & les Manufactures cou-

teront tant , à la longue , que l'Etranger cessera peu-à-peu de les acheter , & s'accoutumera à les prendre ailleurs à meilleur marché ; ce qui ruinera insensiblement les ouvrages & les Manufactures de l'Etat. La même cause qui augmentera les rentes des Propriétaires des terres de l'Etat ( qui est l'abondance de l'argent ) les mettra dans l'habitude de tirer quantité d'ouvrages des pais étrangers où ils les auront à grand marché : ce font là des conséquences naturelles. La richesse qu'un Etat acquert par le commerce , le travail & l'œconomie le jettera insensiblement dans le luxe. Les Etats qui haussent par le commerce ne manquent pas de baisser ensuite : il y a des regles que l'on pourroit mettre en usage , ce qu'on ne fait guere pour empêcher ce déclin. Toujours est-il vrai que tandis que l'Etat est en possession actuelle de

la balance du commerce , & de l'abondance de l'argent il paroît puissant , & il l'est en effet tant que cette abondance y subsiste.

On pourroit tirer des inductions à l'infini pour justifier ces idées du commerce avec l'Etranger , & les avantages de l'abondance de l'argent. Il est étonnant de voir la disproportion de la circulation de l'argent en Angleterre & à la Chine. Les Manufactures des Indes , comme les Soieries , les Toiles peintes , les Mouffelines, &c. nonobstant les frais d'une navigation de dix-huit mois , reviennent à un très bas prix en Angleterre , qui les paieroit avec la trentieme partie de ses ouvrages & de ses Manufactures si les Indiens les vouloient acheter. Mais ils ne sont pas si foux de paier des prix extravagans pour nos ouvrages , pendant qu'on travaille mieux chez eux & infiniment à meil-

leur marché. Aussi ne nous vendent-ils leurs Manufactures que contre argent comptant , que nous leur portons annuellement pour augmenter leurs richesses & diminuer les nôtres. Les Manufactures des Indes qu'on consume en Europe ne font que diminuer notre argent & le travail de nos propres Manufactures.

Un Américain , qui vend à un Européen des peaux de Castor , est surpris avec raison d'apprendre que les chapeaux qu'on fait de laine sont aussi bons pour l'usage , que ceux qu'on fait de poil de castor , & que toute la différence , qui cause une si longue navigation , ne consiste que dans la fantaisie de ceux qui trouvent les chapeaux de poil de castor plus legers & plus agréables à la vûe & au toucher. Cependant comme on paie ordinairement les peaux de Castor

*du Commerce.* III. PART. 315  
à ces Américains en ouvrages de fer , d'acier , &c. & non en argent , c'est un commerce qui n'est pas nuisible à l'Europe , d'autant plus qu'il entretient des Ouvriers & particulièrement des Matelots , qui dans les besoins de l'Etat sont très utiles , au lieu que le commerce des Manufactures des Indes orientales , emporte l'argent & diminue les Ouvriers de l'Europe.

Il faut convenir que le commerce des Indes orientales est avantageux à la République de Hollande , & qu'elle en fait tomber la perte sur le reste de l'Europe en vendant les épices & Manufactures , en Allemagne , en Italie , en Espagne & dans le Nouveau Monde , qui lui rendent tout l'argent qu'elle envoie aux Indes & bien au-delà : il est même utile à la Hollande d'habiller ses femmes & plusieurs autres habitans , des Manufactu-

res des Indes , plutôt que d'étoffe d'Angleterre & de France. Il vaut mieux pour les Hollandois enrichir les Indiens que leurs voisins , qui pourroient en profiter pour les opprimer : d'ailleurs ils vendent aux autres habitans de l'Europe les toiles & les petites Manufactures de leur crû , beaucoup plus cher qu'ils ne vendent chez eux les Manufactures des Indes , qui s'y consomment.

L'Angleterre & la France auroient tort d'imiter en cela les Hollandois. Ces Roïaumes ont chez eux les moïens d'habiller leurs femmes , de leur crû ; & quoique leurs étoffes reviennent à un plus haut prix que celles des Manufactures des Indes , ils doivent obliger leurs habitans de n'en point porter d'étrangères ; ils ne doivent pas permettre la diminution de leurs ouvrages & de leurs Manufactures , ni se mettre dans la dépendance des

Etrangers , ils doivent encore moins laisser enlever leur argent pour cela.

Mais puisque les Hollandois trouvent moïen de débiter dans les autres Etats de l'Europe les marchandises des Indes , les Anglois & les François en devroient faire autant , soit pour diminuer les forces navales de la Hollande , soit pour augmenter les leurs , & sur-tout afin de se passer du secours des Hollandois dans les branches de consommation , qu'une mauvaise habitude a rendues nécessaires dans ces Roïaumes : c'est un désavantage visible de permettre qu'on porte des Indiennes dans les Roïaumes d'Europe qui ont de leur crû de quoi habiller leurs habitans.

De même qu'il est désavantageux à un Etat d'encourager des Manufactures étrangères , il est aussi désavantageux d'encourager la navigation des étrangers.

Lorsqu'un Etat envoie chez l'Etranger ses ouvrages & ses Manufactures , il en tire l'avantage en entier s'il les envoie par ses propres Vaisseaux : par-là il entretient un bon nombre de Matelots , qui sont aussi utiles à l'Etat que les Ouvriers. Mais s'il en abandonne le transport à des Bâtimens étrangers , il fortifie la Marine étrangere & diminue la sienne.

C'est un point essentiel du commerce avec l'Etranger que celui de la navigation. De toute l'Europe , les Hollandois sont ceux qui construisent des Vaisseaux à meilleur marché. Outre les rivieres qui leur apportent du bois flotté , le voisinage du Nord leur fournit à moins de frais les mâts , le bois , le goudron , les cordages , &c. Leurs Moulins à scier le bois en facilitent le travail. De plus ils naviguent avec moins d'équipage , & leurs Ma-



telots vivent à très peu de frais. Un de leurs Moulins à scier le bois épargne journellement le travail de quatre-vingts hommes.

Par ces avantages ils feroient dans l'Europe les seuls voituriers par Mer , si l'on suivoit toujours le meilleur marché : & s'ils avoient de leur propre crû de quoi faire un commerce étendu , ils auroient fans doute la plus florissante Marine de l'Europe. Mais le grand nombre de leurs Matelots ne suffit pas , sans les forces intérieures de l'Etat , pour la superiorité de leurs forces navales : ils n'armeroient jamais de Vaisseaux de guerre , ni de Matelots si l'Etat avoit de grands revenus pour les construire & les folder : ils profiteroient en tout du grand marché.

L'Angleterre pour les empêcher d'augmenter à ses dépens leur avantage sur Mer par ce bon marché , a défendu à tou-

te Nation d'apporter chez elle d'autres marchandises que celles de leur crû ; au moïen dequoi les Hollandois n'aïant pû servir de voituriers pour l'Angleterre , les Anglois même ont fortifié parallà leur Marine : & bien qu'ils naviguent à plus de frais que les Hollandois , les richesses de leurs charges au dehors rendent ces frais moins considérables.

La France & l'Espagne sont bien des Etats maritimes , qui ont un riche produit qu'on envoie dans le Nord , d'où on leur porte chez eux les denrées & marchandises. Il n'est pas étonnant que leur marine ne soit pas considérable à proportion de leur produit & de l'étendue de leurs Côtes maritimes , puisqu'ils laissent à des Vaisseaux étrangers le soin de leur apporter du Nord tout ce qu'ils en reçoivent , & de leur venir enlever les denrées que les Etats

*du Commerce.* III. PART. 321  
du Nord tirent de chez eux.

Ces Etats , je dis la France & l'Espagne , ne font pas entrer dans les vues de leur politique la considération du Commerce au point qu'elle y seroit avantageuse ; la plûpart des Commerçans en France & en Espagne qui ont relation avec l'Etranger , font plutôt des Facteurs ou des Commis de Négocians étrangers que des Entrepreneurs , pour conduire ce commerce de leur fond.

Il est vrai que les Etats du Nord font , par leur situation & par le voisinage des païs qui produisent tout ce qui est nécessaire à la construction des Navires , en état de voiturer tout à meilleur marché , que ne seroit la France & l'Espagne : mais si ces deux Roïaumes prenoient des mesures pour fortifier leur marine , cet obstacle ne les en empêcheroit pas. L'Angleterre leur en a mon-

tré il y a déjà long-tems l'exemple en partie : ils ont chez eux & dans leurs Colonies tout ce qu'il faut pour la construction des Bâtimens , ou du moins il ne seroit pas difficile de les y faire produire : & il y a une infinité de voies qu'on pourroit prendre pour faire réussir un tel dessein , si la legislature ou le ministère y vouloit concourir. Mon sujet ne me permet pas d'examiner dans cet *Essai* , le détail de ces voies : je me bornerai à dire , que dans les païs où le commerce n'entretient pas constamment un nombre considérable de Bâtimens & de Matelots , il est presque impossible que le Prince puisse entretenir une Marine florissante , sans des frais qui seroient seuls capables de ruiner les trésors de son Etat.

Je conclurai donc , en remarquant que le commerce qui est le plus essentiel à un Etat pour

*du Commerce.* III. PART. 323  
l'augmentation ou la diminution de ses forces est le commerce avec l'Etranger , que celui de l'intérieur d'un Etat n'est pas d'une si grande considération dans la politique ; qu'on ne soutient qu'à demi le commerce avec l'Etranger , lorsqu'on n'a pas l'œil à augmenter & maintenir de gros Négocians naturels du païs , des Bâtimens & des Matelots , des Ouvriers & des Manufactures , & surtout qu'il faut toujours s'attacher à maintenir la balance contre les Etrangers.

---

## CHAPITRE II.

*Des Changes & de leur nature.*

DANS la Ville même de Paris , il coute ordinairement cinq sols par sac de mille livres , pour porter de l'argent d'une maison à

une autre ; s'il falloit toujours le porter du Fauxbourg Saint Antoine ; aux Invalides , il en couteroit plus du double , & s'il n'y avoit pas communément des porteurs d'argent du confiance , il en couteroit encore davantage : que s'il y avoit souvent des Voleurs en chemin , on l'enverroit par grosses sommes , escorté , & avec plus de frais ; & si quelqu'un se chargeoit du transport , à ses frais & risques , il se feroit paier de ce transport , à proportion des frais & des risques. C'est ainsi , que les frais du transport , de Rouen à Paris , & de Paris à Rouen , coutent ordinairement cinquante sols par sac de mille livres , ce qu'on appelle dans le langage des Banquiers , un quart pour cent ; les Banquiers envoient l'argent ordinairement en doubles barils , que les Voleurs ne peuvent gueres emporter , à cause du fer & de la pesanteur ,

& comme il y a toujours des Mef-  
fagers fur cette route , les frais  
font peu confidérables , fur les  
grosses parties qu'on envoie de  
part & d'autre.

Si la Ville de Châlons fur  
Marne paie tous les ans au Re-  
ceveur des Fermes du Roi , dix  
mille onces d'argent d'un côté ,  
& fi de l'autre côté les Marchands  
de vin de Châlons ou des envi-  
rons vendent à Paris , par l'en-  
tremife de leurs correspondans ,  
des vins de Champagne pour la  
valeur de dix mille onces d'ar-  
gent ; fi l'once d'argent en Fran-  
ce paffe dans le commerce pour  
cinq livres , la somme des dix  
mille onces en question s'appel-  
lera cinquante mille livres , tant  
à Paris qu'à Chalons.

Le Receveur des Fermes dans  
cet exemple a cinquante mille  
livres à envoyer à Paris , & les  
correspondans des Marchands  
de vin de Châlons ont cinquan-

te mille livres à envoyer à Châlons ; on pourra épargner ce double emploi ou transport par une compensation ou comme on dit par lettres de change , si les parties s'abouchent & s'accorment pour cela.

Que les correspondans des Marchands de vin de Châlons portent (chacun sa part) les cinquante mille livres chez le Caissier du Bureau des Fermes à Paris ; qu'il leur donne une ou plusieurs rescriptions , ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons , païables à leur ordre ; qu'ils endossent ou passent leur ordre aux Marchands de vin de Châlons , ceux-ci recevront du Receveur à Châlons les cinquante mille livres. De cette maniere , les cinquante mille livres à Paris seront païées au Caissier des Fermes à Paris , & les cinquante mille livres à Châlons seront païées aux Mar-



chands de vin de cette Ville , & par cet échange ou compensation , on épargnera la peine de voiturer cet argent d'une ville à l'autre. Ou bien que les Marchands de vin à Châlons , qui ont cinquante mille livres à Paris , aillent offrir leurs lettres de change au Receveur qui les endoffera au Caiffier des Fermes à Paris , lequel y touchera le montant , & que le Receveur à Châlons leur paie contre leurs lettres de change les cinquante mille livres qu'il a à Châlons : de quelque côte qu'on fasse cette compensation , soit qu'on tire les lettres de change de Paris sur Châlons , soit de Châlons sur Paris , comme dans cet exemple on paie once pour once , & cinquante mille livres pour cinquante mille livres , on dira que le change est au pair.

La même methode se pourra pratiquer , entre ces Marchands

328 *Essai sur la nature*  
de vin à Châlons , & les Rece-  
veurs des Seigneurs de Paris  
qui ont des terres ou des rentes  
aux environs de Châlons , & en-  
core entre les Marchands de vin ,  
ou tout autres Marchands à Châ-  
lons , qui ont envoié des den-  
rées ou des marchandises à Paris ,  
& qui y ont de l'argent , & tous  
Marchands qui ont tiré des mar-  
chandises de Paris & les ont ven-  
dus à Châlons. Que s'il y a un  
grand commerce entre ces deux  
Villes , il s'érigera des Banquiers  
à Paris & à Châlons , qui s'a-  
boucheront avec les interressés  
de part & d'autre , & feront les  
agens ou entremeteurs des paie-  
mens qu'on auroit à envoier d'u-  
ne de ces Villes à l'autre. Main-  
tenant si tous les vins , & autres  
denrées & marchandises qu'on  
a envoiées de Châlons à Paris ,  
& qu'on y a effectivement ven-  
dus pour argent comptant , ex-  
cedent en valeur la somme de la

*du Commerce.* III. PART. 329  
recette des Fermes à Châlons ,  
celles des rentes que les Sei-  
gneurs de Paris ont aux environs  
de Châlons , & encore la valeur  
de toutes les denrées & de toutes  
les marchandises qui ont été en-  
voïées de Paris à Châlons &  
qu'on y a vendues pour argent  
comptant , de la somme de cinq  
mille onces d'argent ou de vingt-  
cinq mille liv. il faudra nécessaire-  
ment que le Banquier à Paris  
envoie cette somme en argent  
à Châlons. Cette somme fera l'ex-  
cédent ou la balance du com-  
merce entre ces deux Villes ; on  
l'enverra dis-je nécessairement  
en especes à Châlons , & cette  
opération se trouvera conduite  
de la maniere suivante ou de quel-  
qu'autre maniere approchante.

Les Agens , ou Correspondans  
des Marchands de vin de Châ-  
lons & des autres qui ont en-  
voïé des denrées ou des Mar-  
chandises de Châlons à Paris ,

ont l'argent de ces ventes en caisse à Paris: ils ont ordre de le remettre à Châlons; ils ne sont pas dans l'habitude de le risquer par les voitures, ils s'adresseront au Caissier des Fermes qui leur donnera des rescriptions ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à Châlons, & cela ordinairement au pair; mais comme ils ont besoin de remettre encore d'autres sommes à Châlons, ils s'adresseront pour cela au Banquier qui aura à sa disposition les rentes des Seigneurs à Paris qui ont des terres aux environs de Châlons. Ce Banquier leur fournira, de même que le Caissier des Fermes, des lettres de change sur son correspondant à Châlons jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à sa disposition à Châlons, & qu'il avoit ordre de faire revenir à Paris: cette com-

*du Commerce.* III. PART. 331  
pensation se fera aussi au pair ,  
si ce n'est que le Banquier cher-  
che à y trouver quelque petit  
profit pour sa peine , tant de la  
part de ces Agens qui s'adressent  
à lui pour remettre leur argent  
à Châlons , que de celle des Sei-  
gneurs qui l'ont chargé de faire  
revenir leur argent de Châlons ,  
à Paris. Si le Banquier a de mê-  
me à sa disposition à Châlons ,  
la valeur des Marchandises qui  
y ont été envoyées de Paris , &  
qui y ont été vendues pour ar-  
gent comptant ; il fournira en-  
core de même des lettres de  
change pour cette valeur.

Mais dans notre supposition  
les Agens des Marchands de  
Châlons , ont encore en caisse  
à Paris vingt-cinq mille livres  
qu'ils ont ordre de remettre à  
Châlons , au-delà de toutes les  
sommes ci-dessus mentionnées.  
S'ils offrent cet argent au Caif-  
sier des Fermes , il répondra qu'il

n'a plus de fonds à Châlons , & qu'il ne fauroit leur fournir de lettres de change ou des rescptions sur cette Ville. S'ils offrent l'argent au Banquier il leur répondra , qu'il n'a pas non plus de fonds à Châlons , & qu'il n'a pas occasion de tirer , mais que si l'on veut lui paier trois pour cent de change , il fournira des lettres : ils offriront un ou deux pour cent , & enfin deux & demi , ne pouvant faire mieux. A ce prix le Banquier se déterminera à leur donner des lettres , c'est-à-dire , qu'en lui païant à Paris deux livres dix sols , il fournira une lettre de change de cent livres , sur son correspondant de Châlons , païable à dix ou quinze jours , afin de mettre ce correspondant en état de faire ce paiement des vingt-cinq mille livres qu'il tire sur lui : à ce prix de change , il les lui enverra par le Messager ou Carrosse en espee

*du Commerce.* III. PART. 333  
d'or, ou au défaut de l'or, en argent. Il paiera dix livres pour chaque sac de mille livres, ou suivant le langage des Banquiers un pour cent; il paiera à son Correspondant de Châlons pour commission cinq livres par sac de mille livres, ou demi pour cent, & il gardera pour son profit un pour cent. Sur ce pied le change est à Paris pour Châlons à deux & demi pour cent au-dessus du pair, parcequ'on paie deux livres dix sols sur chaque cent livres pour le prix du change.

C'est ainsi à peu-près que la balance du commerce se transporte d'une ville à l'autre, par l'entremise des Banquiers, & en gros articles ordinairement. Tous ceux qui portent le titre de Banquiers ne font pas dans cette habitude; & il y en a plusieurs qui ne se mêlent que de commissions & de spéculation de banque. Je ne mettrai au nombre des

Banquiers que ceux qui font voiturier l'argent. C'est à eux à régler toujours les changes, dont les prix suivent les frais & les risques du transport des especes, dans les cas différens.

On fixe rarement le prix du change entre Paris & Châlons à plus de deux & demi ou trois pour cent, au dessus ou au dessous du pair. Mais de Paris à Amsterdam le prix du change montera à cinq ou six pour cent lorsqu'il faudra voiturier les especes. Le chemin est plus long, le risque est plus grand; il faut plus de Correspondans & de Commissionnaires. Des Indes en Angleterre, le prix du transport fera de dix à douze pour cent. De Londres à Amsterdam, le prix du change ne passera guere deux pour cent en tems de paix.

Dans notre exemple présent, on dira que le change à Paris pour Châlons fera à deux & demi



*du Commerce.* III. PART. 335  
pour cent , au deffus du pair ; &  
on dira à Châlons que le change  
pour Paris est à deux & demi  
pour cent , au deffous du pair :  
parceque dans ces circonstances  
celui qui donnera de l'argent à  
Châlons pour une lettre de chan-  
ge pour Paris ne donnera que  
quatre-vingt-dix-sept livres dix  
sols , pour recevoir cent livres à  
Paris : & il est visible que la Ville  
ou Place où le change est au def-  
fus du pair doit à celle où il est  
au deffous , tant que le prix du  
change subsiste sur ce pied. Le  
change n'est à Paris à deux &  
demi pour cent , au deffus du  
pair pour Châlons , que parceque  
Paris doit à Châlons , & qu'on a  
besoin de voiturer l'argent de  
cette dette de Paris à Châlons :  
c'est pourquoi lorsqu'on voit que  
le change est communement au  
deffous du pair dans une ville ,  
par rapport à une autre , on pourra  
conclure que cette premiere ville

doit la balance du commerce à l'autre , & lorsque le change est à Madrid ou à Lisbonne au dessus du pair pour tous les autres païs , cela fait voir que ces deux Capitales doivent toujours envoyer des especes à ces autres païs.

Dans toutes les Places & Villes qui se servent de la même monnoie & des mêmes especes d'or & d'argent , comme Paris & Châlons sur Marne , Londres & Bristol , l'on connoît & l'on exprime le prix du change en donnant & en prenant tant pour cent , de plus ou de moins que le pair. Quand on paie quatre-vingt-dix-huit livres dans une place , pour recevoir cent livres dans une autre , on dit que le change est à deux pour cent au dessous du pair à-peu-près : lorsqu'on paie cent deux livres dans une place , pour ne recevoir que cent livres dans une autre , on dit que le change est

*du Commerce.* III. PART. 337  
est à deux pour cent exactement  
au-dessus du pair: quand on  
donne cent livres dans une place,  
pour en recevoir cent livres dans  
une autre, on dit que le change  
est au pair. En tout cela il n'y a  
aucune difficulté ni aucun myf-  
tere.

Mais lorsqu'on regle le change  
entre deux Villes ou Places, où  
la monnoïe est toute différente,  
où les especes sont de différentes  
grandeurs, finesse, tailles, &  
même de différens noms, la na-  
ture du change paroît d'abord  
plus difficile à expliquer; mais  
dans le fond ce change étranger  
ne differe de celui entre Paris &  
Châlons que par la différence du  
jargon dont les Banquiers se ser-  
vent. On parle à Paris du change  
avec la Hollande en réglant l'écu  
de trois livres contre tant de de-  
niers de gros de Hollande, mais  
le pair du change entre Paris &  
Amsterdam est toujours cent on-

ces d'or ou d'argent contre cent onces d'or ou d'argent de même poids & titre : cent deux onces païées à Paris pour recevoir seulement cent onces à Amsterdam , reviennent toujours à deux pour cent au dessus du pair. Le Banquier qui fait les transports de la balance du commerce , doit toujours favoir calculer le pair ; mais dans le langage des changes avec l'Etranger , on dira le prix du change à Londres avec Amsterdam se fait en donnant une livre sterling à Londres pour recevoir trente-cinq escalins d'Hollande en banque : avec Paris , en donnant à Londres trente deniers ou peniques sterling , pour recevoir à Paris un écu ou trois livres tournois. Ces façons de parler n'expriment pas si le change est au dessus ou au dessous du pair ; mais le Banquier qui transporte la balance du commerce en fait bien le compte , & combien il rece-

*du Commerce.* III. PART. 339  
vra d'especes étrangères pour celles de son païs qu'il fait voiturer.

Qu'on fixe le change à Londres pour argent d'Angleterre en Roubles de Moscovie , en Marcs Lubs de Hambourg , en Richedales d'Allemagne , en Livres de gros de Flandres , en Ducats de Venise , en Piaftres de Gènes ou de Livourne , en Millerays ou Crufades de Portugal , en Pieces de huit d'Espagne , ou Pistoles &c. le pair du change pour tous ces païs , fera toujours cent onces d'or ou d'argent contre cent onces : & si dans le langage des changes il se trouve qu'on donne plus ou moins que ce pair , cela vient au même dans le fond que si l'on disoit le change est de tant au deffus ou au deffous du pair , & on connoîtra toujours si l'Angleterre doit la balance ou non à la place avec laquelle on regle le change , ni plus ni moins

340 *Essai sur la nature*  
qu'on le fait dans notre exemple  
de Paris & de Châlons.

---

### CHAPITRE III.

*Autres éclaircissimens pour la  
connoissance de la nature des  
changes.*

ON a vu que les changes sont réglés sur la valeur intrinsèque des especes , c'est-à-dire , sur le pair , & que leur variation provient des frais & des risques des transports d'une place à l'autre , lorsqu'il faut envoyer en especes la balance du commerce. On n'a pas besoin de raisonnement pour une chose qu'on voit dans le fait & dans la pratique. Les Banquiers apportent quelquefois des raffinemens dans cette pratique.

Si l'Angleterre doit à la France cent mille onces d'argent pour

*du Commerce.* III. PART. 341  
la balance du commerce , si la France en doit cent mille onces à la Hollande , & la Hollande cent mille onces à l'Angleterre , toutes ces trois sommes se pourront compenser par lettres de change entre les Banquiers respectifs de ces trois Etats , sans qu'il soit besoin d'envoier aucun argent d'aucun côté.

Si la Hollande envoie en Angleterre pendant le mois de Janvier des marchandises pour la valeur de cent mille onces d'argent , & l'Angleterre n'en envoie en Hollande dans le même mois que pour la valeur de cinquante mille onces , (je suppose la vente & le paiement faits dans le même mois de Janvier de part & d'autre) il reviendra à la Hollande dans ce mois une balance de commerce de cinquante mille onces , & le change d'Amsterdam fera à Londres au mois de Janvier à deux ou trois pour cent

au dessus du pair , c'est-à-dire dans le langage des changes , que le change de Hollande qui étoit en Décembre au pair ou à trente cinq escalins par livre sterling à Londres , y montera en Janvier à trente six escalins ou environ ; mais lorsque les Banquiers auront envoié cette dette de cinquante mille onces en Hollande , le change pour Amsterdam retombera naturellement au pair à Londres , ou à trente-cinq escalins.

Mais si un Banquier Anglois prévoit en Janvier , par l'envoi qu'on y fait en Hollande d'une quantité extraordinaire de marchandises , que la Hollande lors des paiemens & ventes en Mars redevra considérablement à l'Angleterre , il pourra dès le mois de Janvier , au lieu d'envoier les cinquante mille écus ou onces qu'on y doit ce mois-là à la Hollande , fournir ses lettres de chan-



*du Commerce.* III. PART. 343  
ge sur son Correspondant à Amster-  
terdam , payables à deux usances  
ou deux mois pour en payer la  
valeur à l'échéance : & par ce  
moïen profiter du change qui  
étoit en Janvier au dessus du pair ,  
& qui sera en Mars au dessous du  
pair : & par ce moïen gagner  
doublement sans envoyer un fol  
en Hollande.

Voilà ce que les Banquiers ap-  
pellent des spéculations qui cau-  
sent souvent des variations dans  
les changes pour un peu de tems ,  
independamment de la balance  
du commerce : mais il en faut  
toujours à la longue revenir à  
cette balance qui fait la regle  
constante & uniforme des chan-  
ges ; & quoique les spéculations  
& crédits des Banquiers puissent  
quelquefois retarder le transport  
des sommes qu'une Ville ou Etat  
doit à un autre , il faut toujours à  
la fin payer la dette & envoyer la  
balance du commerce en espe-

ces , à la Place où elle est due.

Si l'Angleterre gagne constamment une balance de commerce avec le Portugal , & perd toujours une balance avec la Hollande , les prix du change avec la Hollande & avec le Portugal le feront bien connoître; on verra bien qu'à Londres le change pour Lisbonne est au dessous du pair , & que le Portugal doit à l'Angleterre; on verra aussi que le change pour Amsterdam est au dessus du pair , & que l'Angleterre doit à la Hollande: mais on ne pourra pas voir par les changes la quantité de la dette. On ne verra pas si la balance d'argent qu'on tire de Portugal sera plus grande ou plus petite que celle qu'on est obligé d'envoier en Hollande.

Cependant il y a une chose qui fera toujours bien connoître à Londres , si l'Angleterre gagne ou perd la balance générale de

*du Commerce.* III. PART. 345  
son commerce (on entend par la balance générale, la différence des balances particulières avec tous les Etats étrangers qui commercent avec l'Angleterre), c'est le prix des matières d'or & d'argent, mais particulièrement de l'or, (aujourd'hui que la proportion du prix de l'or & de l'argent en espèces monnoïées diffère de la proportion du prix du marché, comme on l'expliquera dans le Chapitre suivant). Si le prix des matières d'or au marché de Londres, qui est le centre du commerce d'Angleterre, est plus bas que le prix de la Tour où l'on fabrique les guinées ou espèces d'or, ou au même prix que ces espèces intrinséquement; & si on porte à la Tour des matières d'or pour en recevoir la valeur en guinées ou espèces fabriquées, c'est une preuve certaine que l'Angleterre gagne dans la balance générale de son commer-

ce ; c'est une preuve que l'or qu'on tire du Portugal suffit non-seulement pour paier la balance que l'Angleterre envoie en Hollande , en Suede , en Moscovie , & dans les autres Etats où elle doit , mais qu'il reste encore de l'or pour envoyer fabriquer à la Tour , & la quantité ou somme de cette balance générale se connoît par celle des especes fabriquées à la Tour de Londres.

Mais si les matieres d'or se vendent à Londres au marché , plus haut que le prix de la Tour , qui est ordinairement de trois livres dix-huit schelings par once , on ne portera plus de ces matieres à la Tour pour les fabriquer , & c'est une marque certaine qu'on ne tire pas de l'Etranger , par exemple du Portugal , autant d'or qu'on est obligé d'en envoyer dans les autres païs où l'Angleterre doit : c'est une preuve que la balance générale du com-

*du Commerce.* III. PART. 347  
merce est contre l'Angleterre. Ceci ne se connoîtroit pas s'il n'y avoit pas une défense en Angleterre d'envoier des especes d'or hors du Roïaume: mais cette défense est cause que les Banquiers timides à Londres aiment mieux acheter les matieres d'or (qu'il leur est permis de transporter dans les païs étrangers) à trois livres dix-huit schellings jusqu'à quatre livres sterling l'once, pour les envoier chez l'Etranger, que d'y envoier les guinées ou especes d'or monoiées à trois livres dix-huit schellings, contre les loix, & au hasard de confiscation. Il y en a pourtant qui s'y hasardent, d'autres fondent les especes d'or, pour les envoier en guise de matieres, & il n'est pas possible de juger de la quantité d'or que l'Angleterre perd, lorsque la balance générale du commerce est contre elle.

En France on déduit les frais

de la fabrication des especes , qui va d'ordinaire à un & demi pour cent , c'est-à-dire , qu'on y regle toujours le prix des especes au deffus de celui des matieres. Pour connoître si la France perd dans la balance générale de son commerce , il suffira de savoir si les Banquiers envoient chez l'Etranger les especes de France ; car s'ils le font c'est une preuve qu'ils ne trouvent pas de matieres à acheter pour ce transport , attendu que ces matieres quoiqu'à plus bas prix en France que les especes , sont de plus grande valeur que ces especes dans les païs étrangers , au moins de un & demi pour cent.

Quoique les prix des changes ne varient guere que par rapport à la balance du commerce , entre l'Etat & les autres Païs , & que naturellement cette balance n'est que la différence de la valeur des denrés & des marchan-

*du Commerce.* III. PART. 349  
dites que l'Etat envoie dans les autres païs , & de celles que les autres païs envoient dans l'Etat ; cependant il arrive souvent des circonstances & causes accidentelles qui font transporter des sommes considerables d'un Etat à un autre , sans qu'il soit question de marchandises & de commerce , & ces causes influent sur les changes tout de même que feroient la balance & l'excédent de commerce.

De cette nature font les sommes d'argent qu'un Etat envoie dans un autre pour des services secrets & des vues de politique d'Etat , pour des subsides d'alliances , pour l'entretien de troupes , d'Ambassadeurs , de Seigneurs qui voïagent , &c. les capitaux que les Habitans d'un Etat envoient dans un autre , pour s'y interesser dans les fonds publics ou particuliers , l'interêt que ces Habitans tirent annuel-

lement de pareils fonds &c. Les changes ne manquent pas de varier avec toutes ces causes accidentelles , & de suivre la regle du transport d'argent dont on a besoin ; & dans la considération de la balance du commerce , on ne sépare pas , & même on auroit de la peine à en séparer ces sortes d'articles ; ils influent bien sûrement sur l'augmentation & la diminution de l'argent effectif d'un Etat , & de ses forces & puissances comparatives.

Mon sujet ne me permet pas de m'étendre sur les effets de ces causes accidentelles , je me bornerai toujours aux vues simples de commerce , de peur d'embarraffer mon sujet , qui ne l'est que trop par la multiplicité des faits qui s'y présentent.

Les changes haussent plus ou moins au dessus du pair à proportion des grands ou petits frais , & risques du transport d'argent ,



*du Commerce.* III. PART. 351  
& cela supposé, les changes haussent bien plus naturellement au dessus du pair dans les Villes ou Etats où il y a des défenses de transporter de l'argent hors de l'Etat, que dans celles où le transport en est libre.

Supposons que le Portugal consume annuellement & constamment des quantités considérables de Manufactures de laine & autres d'Angleterre, tant pour ses propres habitans que pour ceux du Brésil; qu'il en paie une partie en vin, huiles, &c. mais que pour le surplus du paiement il y ait une balance constante de commerce qu'on envoie de Lisbonne à Londres. Si le Roi de Portugal fait de rigoureuses défenses, & sous peine non-seulement de confiscation, mais même de la vie, de transporter aucune matière d'or ou d'argent hors de ses Etats, la terreur de ces défenses empêchera d'abord les Ban-

quiers de se mêler d'envoïer la balance. Le prix des Manufactures Angloïses restera en caiffe à Lifbonne. Les Marchands Anglois ne pouvant avoir de Lifbonne leurs fonds, n'y enverront plus de draps. Il arrivera que les draps deviendront d'une cherté extraordinaire ; cependant les draps ne font pas encheris en Angleterre , on s'abstient seulement de les envoïer à Lifbonne à cause qu'on n'en peut pas retirer la valeur. Pour avoir de ces draps la Noblesse Portugaïse & autres qui ne fauroient s'en passer , en offriront jusqu'au double du prix ordinaire ; mais comme on n'en fauroit avoir assez qu'en envoïant de l'argent hors de Portugal , l'augmentation du prix du drap deviendra le profit de quiconque enverra l'or ou l'argent , contre les défenses , hors du Roïaume ; cela encouragera plusieurs Juifs , & autres de porter l'or & l'argent

*du Commerce.* III. PART. 353  
aux Vaiffeaux Anglois qui font dans la Rade de Lifbonne , même au hafard de la vie. Ils gagneront d'abord cent ou cinquante pour cent à faire ce métier , & ce profit eft païé par les habitans Portugais , dans le haut prix qu'ils donnent pour le drap. Ils fe familiariferont peu-à-peu à ce manége , après l'avoir pratiqué fouvent avec fuccès , & dans la fuite on verra porter l'argent à bord des Vaiffeaux Anglois pour le prix de deux ou un pour cent.

Le Roi de Portugal fait la loi ou la défenfe : fes Sujets , même fes Courtifans , paient les frais du rifque qu'on court pour rendre la défenfe inutile , & pour l'élu-der. On ne tire donc aucun avantage d'une pareille loi , au contraire elle caufe un défavantage réel au Portugal parcequ'elle eft caufe qu'il fort plus d'argent de l'Etat qu'il n'en fortiroit s'il n'y avoit pas une telle loi.

Car ceux qui gagnent à ce manége , soit Juifs ou autres , ne manquent pas d'envoïer leurs profits en pais étrangers , & lorsqu'ils en ont assez ou lorsque la peur les prend ils suivent souvent eux-même leur argent.

Que si l'on prenoit quelques-uns de ces contrevenans sur le fait , qu'on confisquât leurs biens & qu'on les fît mourir , cette circonstance & cette exécution au lieu d'empêcher la sortie de l'argent ne feront que l'augmenter , parce que ceux qui se contentoient auparavant de un ou deux pour cent pour sortir de l'argent , voudront avoir vingt ou cinquante pour cent , ainsi il est nécessaire qu'il en sorte toujours de quoi païer la balance.

Je ne fais si j'ai bien réuffi à rendre ces raisons sensibles à ceux qui n'ont point d'idée de commerce. Je fais que pour ceux qui ont quelque connoissance de la

*du Commerce.* III. PART. 355  
pratique , rien n'est plus aisé à  
comprendre , & qu'ils s'étonnent  
avec raison que ceux qui con-  
duisent les Etats & administrent  
les Finances des grands Roïau-  
mes , aient si peu de connois-  
sance de la nature des changes ,  
que de défendre la sortie des ma-  
tières & des espèces d'or & d'ar-  
gent , en même tems.

Le moïen unique de les conser-  
ver dans un Etat , c'est de con-  
duire si bien le commerce avec  
l'Etranger que la balance ne soit  
pas contraire à l'Etat.

---

## CHAPITRE IV

*Des variations de la proportion  
des valeurs , par rapport aux  
Métaux qui servent de monnoie.*

**S**I les Métaux étoient aussi  
faciles à trouver , que l'eau l'est  
communément , chacun en pren-

droit pour ses besoins , & ces métaux n'auroient presque point de valeur. Les métaux qui se trouvent les plus abondans & qui coutent le moins de peine à produire , sont aussi ceux qui sont à meilleur marché. Le fer paroît le plus nécessaire ; mais comme on le trouve communément en Europe , avec moins de peine & de travail que le cuivre , il est à bien meilleur marché.

Le cuivre , l'argent & l'or , sont les trois métaux dont on se sert communément pour monnoie. Les Mines de cuivre sont les plus abondantes & coutent le moins de terre & de travail à produire. Les plus abondantes Mines de cuivre sont aujourd'hui en Suede : il y faut plus de quatre-vingts onces de cuivre au Marché pour paier une once d'argent. Il est aussi à remarquer que le cuivre qu'on tire de certaines Mines est plus parfait &

*du Commerce.* III. PART. 357  
plus beau que celui qu'on tire  
d'autres Mines. Celui du Japon  
& de Suede est plus beau que  
celui d'Angleterre. Celui d'Es-  
pagne étoit du tems des Ro-  
mains , plus beau que celui de  
l'Ile de Chypre. Au lieu que l'or  
& l'argent , de quelque Mine  
qu'on les tire , sont toujours de  
la même perfection , lorsqu'on les  
a raffinés.

La valeur du cuivre , comme  
de tout autres choses , est pro-  
portionnée à la terre & au tra-  
vail qui entrent dans sa produc-  
tion. Outre les usages ordinai-  
res auxquels on l'emploie , com-  
me pour des pots , des vases , de  
la batterie de cuisine , des fer-  
rures , &c. , on s'en fert presque  
dans tous les Etats pour mon-  
noie , dans le troc du menu. En  
Suede on s'en fert souvent mê-  
me dans les gros paiemens lorf-  
que l'argent y est rare. Pendant  
les cinq premiers siècles de Ro-



me, on ne se servoit pas d'autre monnoie. On ne commença à se servir d'argent dans le troc , que dans l'année quatre cent quatre-vingt-quatre. La proportion du cuivre à l'argent fut alors réglée dans les monnoies , comme 72 à 1 ; dans la fabrication de cinq cent douze , comme 80 à 1 ; dans l'évaluation de cinq cent trente-sept , comme 64 à 1 ; dans la fabrication de cinq cent quatre-vingt-six , comme 48 à 1 ; dans celle de six cent soixante-trois de Drusus , & celle de Sylla de six cent soixante & douze , comme  $53\frac{1}{3}$  à 1 ; dans celle de Marc Antoine de sept cent douze , & d'Auguste de sept cent vingt-quatre , comme 56 à 1 ; dans celle de Neron l'an de Jesus - Christ cinquante - quatre , comme 60 à 1 ; dans celle d'Antonin l'an de l'Ere présente cent soixante , comme 64 à 1 ; dans le tems de Constantin trois cent



*du Commerce.* III. PART. 359  
trente , style présent , comme  
120 & 125 à 1 ; dans le siecle  
de Justinien environ cinq cent  
cinquante , comme 100 à 1 ; &  
cela a toujours varié depuis au-  
deffous de la proportion de 100  
dans les monnoies en Europe.

Aujourd'hui qu'on ne se fert  
guere de cuivre pour monnoie ,  
que dans le troc du menu ,  
soit qu'on l'allie avec la cala-  
mine , pour faire du cuivre jau-  
ne , comme en Angleterre , soit  
qu'on l'allie avec une petite par-  
tie d'argent , comme en France  
& en Allemagne , on le fait  
valoir communément dans la  
proportion de 40 à 1 ; quoique  
le cuivre au Marché soit ordi-  
nairement à l'argent comme 80  
& 100 à 1. La raison est , qu'on  
diminue ordinairement sur le  
poids du cuivre les frais de la  
fabrication ; & lorsqu'il n'y a  
pas trop de cette petite mon-  
noie pour la circulation du bas

troc dans l'Etat, les monnoies de cuivre seul, ou de cuivre allié, passent sans difficulté malgré le défaut de leur valeur intrinseque. Mais lorsqu'on les veut faire passer dans le troc dans un país étranger, on ne les veut recevoir qu'au poids du cuivre & de l'argent qui est allié avec le cuivre; & même dans les Etats où, par l'avarice ou l'ignorance de ceux qui gouvernement, on donne cours à une trop grande quantité de cette petite monnoie pour la circulation du bas troc, & où l'on ordonne qu'on en reçoive une certaine partie dans les gros paiemens, on ne la reçoit pas volontiers, & la petite monnoie perd un agiot contre l'argent blanc, c'est ce qui arrive à la monnoie de Billon & aux Ardites en Espagne pour les gros paiemens; cependant la petite monnoie passe toujours sans difficulté dans le bas troc, la

*du Commerce.* III. PART. 361  
la valeur dans ces paiemens étant ordinairement petite en elle-même, par conséquent la perte l'est encore davantage: c'est ce qui fait qu'on s'en accommode sans peine, & qu'on change le cuivre contre de petites pieces d'argent au-dessus du poids & valeur intrinseque du cuivre dans l'Etat même, mais non dans les autres Etats; chaque Etat en aiant de sa propre fabrication de quoi conduire son troc du menu.

L'or & l'argent ont, comme le cuivre, une valeur proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production; & si le public se charge des frais de la fabrication de ces métaux, leur valeur en lingots & en especes est la même, leur valeur au Marché & à la Monnoie est la même chose, leur valeur dans l'Etat & dans les pais étrangers est constamment la même, tou-

jours réglée sur le poids & sur le titre ; c'est-à-dire , sur le poids seul , si ces métaux sont purs & sans alliage.

Les Mines d'argent se sont toujours trouvées plus abondantes que celles de l'or , mais non pas également dans tous les pays , ni dans tous les tems : il a toujours fallu plusieurs onces d'argent pour paier une once d'or ; mais tantôt plus tantôt moins , suivant l'abondance de ces métaux & la demande. L'an de Rome trois cent dix , il falloit en Grece treize onces d'argent pour paier une once d'or , c'est-à-dire , que l'or étoit à l'argent comme 1 à 13 ; l'an quatre cent ou environ , comme 1 à 12 ; l'an quatre cent soixante , comme 1 à 10 , tant en Grece qu'en Italie , & par toute l'Europe. Cette proportion d'1 à 10 paroît avoir continué constamment pendant trois siècles jusqu'à la

*du Commerce.* III. PART. 363  
mort d'Auguste , l'an de Rome sept cent soixante-sept , ou l'an de grace quatorze. Sous Tibere , l'or devint plus rare , ou l'argent plus abondant , la proportion a monté peu-à-peu à celle de 1 à 12, 12½ & 13. Sous Constantin l'an de grace trois cent trente , & sous Justinien cinq cent cinquante , elle s'est trouvée comme 1 à 14⅔. L'histoire est plus obscure depuis ; quelques-uns croient avoir trouvé cette proportion comme 1 à 18 , sous quelques Rois de France. L'an de grace huit cent quarante , sous le regne de Charles le Chauve , on fabriqua les monnoies d'or & d'argent sur le fond , & la proportion se trouva comme 1 à 12. Sous le regne de Saint Louis , qui mourut en mil deux cent soixante & dix , la proportion étoit comme 1 à 10 ; en mil trois cent soixante-un , comme 1 à 12 ; en mil quatre

cent vingt-un , au-dessus de 1 à 11 ; en mil cinq cent au-dessous de 1 à 12 ; en mil fix cent environ , comme 1 à 12 ; en mil fix cent quarante-un , comme 1 à 14 ; en mil sept cent , comme 1 à 15 ; en mil sept cent trente , comme 1 à  $14\frac{1}{2}$ .

La quantité d'or & d'argent qu'on avoit apportée du Mexique & du Pérou dans le siècle passé , a rendu non-seulement ces métaux plus abondans , mais même a hauffé la valeur de l'or contre l'argent qui s'est trouvé plus abondant , de maniere qu'on en fixe la proportion dans les monnoies d'Espagne , suivant les prix du Marché , comme 1 à 16 ; les autres Etats de l'Europe ont suivi d'assez près le prix de l'Espagne dans leurs monnoies , les uns les mirent comme 1 à  $15\frac{7}{8}$  , les autres comme 1 à  $15\frac{3}{4}$  , à  $15\frac{5}{8}$  , &c. suivant le génie & les vues des Directeurs

*du Commerce.* III. PART. 365  
des Monnoies. Mais depuis que le Portugal tire des quantités considérables d'or du Bresil , la proportion a commencé à baïffer de nouveau , finon dans les Monnoies , au moins dans les prix du Marché , qui donne une plus grande valeur à l'argent , que par le passé ; outre qu'on apporte assez souvent des Indes orientales beaucoup d'or , en échange de l'argent qu'on y porte d'Europe , parceque la proportion est bien plus basse dans les Indes.

Dans le Japon où il y a des Mines d'argent assez abondantes , la proportion de l'or à l'argent est aujourd'hui comme 1 à 8 ; à la Chine , comme 1 à 10 ; dans les autres païs des Indes en-deçà , comme 1 à 11 , comme 1 à 12 , comme 1 à 13 , & comme 1 à 14 , à mesure qu'on approche de l'Occident & de l'Europe : mais si les Mines du

Brefil continuant à fournir tant d'or , la proportion pourra bien baïffer à la longue , comme 1 à 10 , même en Europe , qui me paroît la plus naturelle , si on pouvoit dire qu'il y eut autre chose que le hafard qui guide cette proportion : il est bien certain que dans le tems que toutes les Mines d'or & d'argent en Europe , en Asie & en Afrique , étoient le plus cultivées pour le compte de la République Romaine , la proportion dixieme a été la plus constante.

Si toutes les Mines d'or rapportoient constamment la dixieme partie de ce que les Mines d'argent rapportent , on ne pourroit pas encore pour cela déterminer que la proportion entre ces deux métaux seroit la dixieme. Cette proportion dépendroit toujours de la demande & du prix du Marché : il se pourroit faire , que des personnes ri-



*du Commerce.* III. PART. 367  
ches aimeroient mieux porter dans leurs poches de la monnoie d'or que celle d'argent , & qu'ils se mettroient dans le goût des dorures & ouvrages d'or préferablement à ceux d'argent , pour hauffer le prix de l'or au Marché.

On ne pourroit pas non plus déterminer la proportion de ces métaux , en confidérant la quantité qui s'en trouve dans un Etat. Supposons la proportion dixieme en Angleterre , & que la quantité de l'or & de l'argent qui y circule se trouve de vingt millions d'onces d'argent & de deux millions d'onces d'or , cela feroit équivalent à quarante millions d'onces d'argent ; qu'on envoie hors d'Angleterre , un million d'onces d'or des deux millions d'onces qu'il y a , & qu'on apporte en échange dix millions d'onces d'argent , il y aura alors trente millions d'onces d'argent

& seulement un million d'onces d'or , c'est-à-dire , toujours l'équivalent de quarante millions d'onces d'argent : si l'on considère la quantité d'onces , il y en a trente millions d'argent & un million d'onces d'or ; & par conséquent si la quantité de l'un & de l'autre métal en décidoit , la proportion de l'or à l'argent seroit trentième , c'est-à-dire , comme 1 à 30 , mais cela est impossible. La proportion dans les pays voisins étrangers est dixième , il ne coûtera donc que dix millions d'onces d'argent , avec quelques bagatelles pour les frais du transport , pour faire rapporter dans l'Etat un million d'onces d'or en échange de dix millions d'onces d'argent.

Pour juger donc de la proportion de l'or à l'argent , il n'y a que le prix du Marché qui puisse décider : le nombre de ceux qui ont besoin d'un métal

*du Commerce.* III. PART. 369  
en échange de l'autre , & de ceux  
qui veulent faire cet échange ,  
en détermine le prix. La propor-  
tion dépend souvent de la fan-  
taisie des Hommes ; les alterca-  
tions se font grossièrement &  
non géométriquement. Cepen-  
dant je ne crois pas qu'on puisse  
imaginer aucune regle pour y  
parvenir , que celle-là : au moins  
nous favons dans la pratique ,  
que c'est celle-là qui décide , de  
même que dans le prix & la valeur  
de toute autre chose. Les Mar-  
chés étrangers influent sur le  
prix de l'or & de l'argent , plus  
que sur le prix d'aucune autre  
denrée ou marchandise , parce-  
que rien ne se transporte avec  
plus de facilité & moins de dé-  
chet. S'il y avoit un commerce  
ouvert & courant entre l'An-  
gleterre & le Japon , si on em-  
ploïoit constamment un nom-  
bre de Vaisseaux pour faire ce  
commerce , & que la balance du

commerce fût en tous points égale , ç'est-à-dire, qu'on envoie constamment d'Angleterre autant de marchandises au Japon , eu égard au prix & valeur , qu'on y tireroit des marchandises du Japon , il arriveroit qu'on tireroit à la longue tout l'or du Japon en échange d'argent , & qu'on rendroit la proportion au Japon pareille entre l'or & l'argent , à celle qui regne en Angleterre ; à la seule différence près des risques de la navigation : car les frais du voyage , dans notre supposition , seroient supportés par le commerce des marchandises.

A compter la proportion quinzième en Angleterre , & huitième au Japon , il y auroit plus de 87 pour cent à gagner , en portant l'argent d'Angleterre au Japon , & en rapportant l'or : mais cette différence ne suffit pas dans le train ordinaire , pour paier

les frais d'un si pénible & long voïage , il vaut mieux rapporter des marchandises du Japon , contre l'argent que de rapporter l'or. Il n'y a que les frais & risques du transport de l'or & de l'argent qui puissent laisser une différence de proportion entre ces métaux dans des Etats différens ; dans l'Etat le plus prochain cette proportion ne différera guere , il y aura de différence , d'un Etat à l'autre , un , deux ou trois pour cent , & d'Angleterre au Japon la somme de toutes ces différences de proportion se montera au-delà de quatre-vingt-sept pour cent.

C'est le prix du Marché qui décide la proportion de la valeur de l'or à celle de l'argent : le prix du Marché est la base de cette proportion dans la valeur qu'on donne aux especes d'or & d'argent monnoïées. Si le prix du Marché varie considérable-

ment , il faut réformer celui des especes monnoïées pour suivre la regle du Marché ; si on néglige de le faire , la confusion & le desordre se mettent dans la circulation , on prendra les pieces de l'un ou de l'autre métal à plus haut prix que celui qui est fixé à la Monnoie. On en a une infinité d'exemples dans l'antiquité ; on en a un tout récent en Angleterre par les loix faites à la Tour de Londres. L'once d'argent blanc , du titre d'onze deniers de fin , y vaut cinq schellings & deux deniers ou peniques sterling : depuis que la proportion de l'or à l'argent (qu'on avoit fixée à l'imitation de l'Espagne comme 1 à 16) est tombée comme 1 à 15 & 1 à  $14\frac{1}{2}$  , l'once d'argent se vendoit à cinq schellings & six deniers sterling , pendant que la guinée d'or continuoit d'avoir toujours cours à vingt-un schellings & six

*du Commerce.* III. PART. 373  
deniers sterling, cela fit qu'on emporta d'Angleterre tous les écus d'un écu blanc, schellings & demi-schellins blancs qui n'étoient pas usés dans la circulation : l'argent blanc devint si rare en mil sept cent vingt-huit (quoiqu'il n'en restât que les piéces les plus usées), qu'on étoit obligé de changer une guinée à près de cinq pour cent de perte. L'embaras & la confusion que cela produisit dans le commerce & la circulation, obligerent la Trésorerie de prier le célèbre le Chevalier Isaac Newton, Directeur des Monnoies de la Tour, de faire un rapport des moïens qu'il croïoit les plus convenables pour remedier à ce désordre.

Il n'y avoit rien de si aisé à faire ; il n'y avoit qu'à suivre dans la fabrication des especes d'argent à la Tour le prix de l'argent au Marché ; & au lieu

que la proportion de l'or à l'argent étoit depuis long-tems par les loix & regles de la Monnoie de la Tour , comme 1 à  $15\frac{3}{4}$  , il n'y avoit qu'à fabriquer les especes d'argent plus foibles dans la proportion du Marché qui étoit tombée au-dessous de celle de 1 à 15 , & pour aller au-devant de la variation que l'or du Bresil apporte annuellement dans la proportion de ces deux métaux , on auroit même pû l'établir sur le pié de 1 à  $14\frac{1}{2}$  , comme on a fait en mil sept cent vingt-cinq en France , & comme il faudra bien qu'on fasse dans la suite en Angleterre même.

Il est vrai qu'on pouvoit également ajuster les especes monnoïées d'Angleterre , au prix & proportion du marché , en diminuant la valeur numéraire des especes d'or , c'est le parti qui fut pris par le Chevalier New-



*du Commerce.* III. PART. 375  
ton dans son rapport , & par le  
Parlement en conséquence de  
ce rapport. Mais c'étoit le parti  
le moins naturel & le plus désa-  
vantageux , comme je vais le  
faire comprendre. Il étoit d'a-  
bord plus naturel de hausser le  
prix des especes d'argent , puis-  
que le public les avoit déjà haus-  
sées au Marché , puisque l'once  
d'argent qui ne valoit que soi-  
xante deux deniers sterling au  
prix de la Tour , en valoit au-  
delà de soixante-cinq au Mar-  
ché , & qu'on portoit hors de  
l'Angleterre toutes les especes  
blanches que la circulation n'a-  
voit pas considérablement dimi-  
nuées de poids : d'un autre côté ,  
il étoit moins désavantageux  
à la Nation Angloise de hausser  
les especes d'argent que de baif-  
ser celles d'or , par rapport aux  
sommes que l'Angleterre doit  
à l'Etranger.

Si l'on suppose que l'Angle-

terre doit à l'Etranger cinq millions sterlings de capital, qui y est placé dans les fonds publics, on peut également supposer que l'Etranger a païé ce capital en or à raison de vingt-un schellings fix deniers la guinée, ou bien en argent blanc à raison de soixante-cinq deniers sterlings l'once, suivant le prix du Marché.

Ces cinq millions ont par conséquent couté à l'Etranger à vingt-un schellings fix deniers la guinée, quatre millions fix cents cinquante & un mille cent soixante-trois guinées; mais présentement que la guinée est réduite à vingt-un schellings, il faudra païer pour ces capitaux, quatre millions sept cents soixante-un mille neuf cents quatre guinées, ce qui fera de perte pour l'Angleterre cent dix mille sept cents quarante-une guinées, sans compter ce qu'il y aura à perdre sur les intérêts annuels qu'on paie.

Monfieur Newton m'a dit pour réponse à cette objection , que fuivant les loix fondamentales du Roïaume , l'argent blanc étoit la vraie & feule monnoie , & que comme telle , il ne la falloit pas altérer.\*

Il eft aifé de répondre que le public aiant altéré cette loi par l'ufage & le prix du Marché , elle avoit ceflé d'être une loi ; qu'il ne falloit pas dans ces circonftances s'y attacher fcrupuleufement , au défavantage de la Nation , & païer aux Etrangers plus qu'on ne leur devoit. Si l'on n'avoit pas regardé les efpeces d'or comme une monnoie véritable , l'or auroit fupporté la variation , comme cela arrive en Hollande & à la Chine , où l'or eft plutôt regardé comme marchandife que comme monnoie. Si l'on avoit augmenté les

\* Ici M. Newton facrifia le fond à la forme.

especes d'argent au prix du Marché, sans toucher à l'or, on n'auroit pas perdu avec l'Etranger, & on auroit eu abondamment des especes d'argent dans la circulation; on en auroit fabriqué à la Tour, au lieu qu'on n'en fabriquera plus jusqu'à ce qu'on fasse un arrangement nouveau.

Par la diminution de la valeur de l'or, que le rapport de M. Newton a produit de vingt-un schellings six deniers à vingt-un schellings, l'once d'argent qui se vendoit au Marché de Londres auparavant à 65 & 65 peniques  $\frac{1}{2}$  ne se vendoit plus à la vérité qu'à soixante-quatre deniers: mais le moien qu'il s'en frabriquât à la Tour, l'once valoit au Marché soixante-quatre, & si on le portoit à la Tour pour monnoier, elle ne devoit plus valoir que soixante-deux; aussi n'en porte-t'on plus. On a véritablement fabriqué aux dépens

*du Commerce.* III. PART. 379  
de la Compagnie de la Mer du Sud , quelques schellings , ou cinquiemes d'écu , en y perdant la différence du prix du Marché ; mais on les a enlevés aussi-tôt qu'on les a mis en circulation ; on ne verroit aujourd'hui aucune espece d'argent dans la circulation si elles étoient du poids legitime de la Tour , on ne voit dans le troc que des especes d'argent usées , & qui n'excedent point le prix du Marché dans leur poids.

Cependant la valeur de l'argent blanc au Marché hausse toujours insensiblement ; l'once qui ne valoit que soixante-quatre après la réduction dont nous avons parlé , est encore remontée au Marché à  $65\frac{1}{2}$  & 66 ; & pour qu'on puisse avoir des especes d'argent pour la circulation & en faire fabriquer à la Tour , il faudra bien encore réduire la valeur de la guinée d'or

à vingt schellins au lieu de vingt-un schellins , & perdre avec l'Étranger le double de ce qu'on y a déjà perdu , si on n'aime mieux suivre la voie naturelle , mettre les especes d'argent au prix du Marché. Il n'y a que le prix du Marché qui puisse trouver la proportion de la valeur de l'or à l'argent , de même que toutes les proportions des valeurs. La réduction de M. Newton de la guinée à vingt-un schellings n'a été calculée que pour empêcher qu'on n'enlevât les especes d'argent foibles & usées qui restent dans la circulation : elle n'étoit pas calculée pour fixer dans les monnoies d'or & d'argent la véritable proportion de leur prix , je veux dire par leur véritable proportion , celle qui est fixée par les prix du Marché. Ce prix est toujours la pierre de touche dans ces matieres ; les variations en sont assez lentes , pour donner

*du Commerce.* III. PART. 381  
le tems de regler les monnoies  
& empêcher les defordres dans  
la circulation.

Dans certains fiecles la valeur  
de l'argent hauffe lentement  
contre l'or , dans d'autres , la  
valeur de l'or hauffe contre l'ar-  
gent; c'étoit le cas dans le fie-  
cle de Constantin , qui rapporta  
toutes les valeurs à celle de l'or  
comme la plus permanente ;  
mais le plus fouvent la valeur de  
l'argent est la plus permanente ,  
& l'or est le plus fujet à varia-  
tion.

---

## CHAPITRE V.

*De l'augmentation & de la di-  
minution de la valeur des espe-  
ces monnoïées en dénomination.*

SUIVANT les principes que  
nous avons établis , les quantités  
d'argent qui circulent dans le

troc , fixent & déterminent les prix de toutes choses dans un Etat , eu égard à la vitesse ou lenteur de la circulation.

Cependant nous voïons si souvent , à l'occasion des augmentations & diminutions qu'on pratique en France , des changemens si étranges , qu'on pourroit s'imaginer que les prix du Marché correspondent plutôt à la valeur nominale des especes , qu'à leur quantité dans le troc ; à la quantité des livres tournois monnoie de compte , plutôt qu'à la quantité des marcs & des onces , & cela paroît directement opposé à nos principes.

Supposons ce qui est arrivé en mil sept cent quatorze , que l'once d'argent ou l'écu ait cours pour cinq livres , & que le Roi publie un Arrêt , qui ordonne la diminution des écus tous les mois pendant vingt mois , c'est-à-dire , d'un pour cent par mois ,



*du Commerce.* III. PART. 383  
pour réduire la valeur numéraire à quatre livres au lieu de cinq livres; voyons quelles en feront naturellement les conséquences, eu égard au génie de la Nation.

Tous ceux qui doivent de l'argent s'empresseuront de le paier, pendant les diminutions, afin de n'y pas perdre: les Entrepreneurs & Marchands trouvent une grande facilité à emprunter de l'argent, cela determine les moins habiles, & les moins accredités à augmenter leurs entreprises: ils empruntent de l'argent, à ce qu'ils croient, sans intérêt, & se chargent de marchandises au prix courant; ils en haussent même les prix par la violence de la demande qu'ils en font; les vendeurs ont de la peine à se défaire de leurs marchandises contre un argent qui doit diminuer entre leurs mains dans sa valeur numeraire: on se tourne du côté des marchandises des

païs étrangers , on en fait venir des quantités considérables pour la consommation de plusieurs années : tout cela fait circuler l'argent avec plus de vitesse , tout cela hausse les prix de toutes choses , ces hauts prix empêchent l'Etranger de tirer les marchandises de France à l'ordinaire : la France garde ses propres marchandises , & en même tems tire de grandes quantités de marchandises de l'Etranger. Cette double opération est cause qu'on est obligé d'envoier des sommes considérables d'especes dans les païs étrangers , pour paier la balance.

Le prix des changes ne manque jamais d'indiquer ce désavantage. On voit communement les changes à six & dix pour cent contre la France , dans le courant des diminutions. Les personnes éclairées en France refferrent leur argent dans ces mêmes tems ;

*du Commerce.* III. PART. 385  
tems ; le Roi trouve moïen d'emprunter beaucoup d'argent sur lequel il perd volontiers les diminutions : il propose de se dédommager par une augmentation à la fin des diminutions.

Pour cet effet on commence , après plusieurs diminutions , à resserrer l'argent dans les coffres du Roi , à reculer les paiemens , pensions & la paie des armées ; dans ces circonstances , l'argent devient extrêmement rare à la fin des diminutions , tant par rapport aux sommes resserrées par le Roi & par plusieurs particuliers , que par rapport à la valeur numéraire des especes , laquelle valeur est diminuée. Les sommes envoïées chez l'Etranger contribuent aussi beaucoup à la rareté de l'argent , & peu-à-peu cette rareté est cause qu'on offre les magasins de marchandises dont tous les Entrepreneurs sont chargés à cinquante & soixante pour

cent à meilleur marché qu'elles n'étoient du tems des premières diminutions. La circulation tombe dans des convulsions; l'on trouve à peine assez d'argent pour envoïer au marché; plusieurs Entrepreneurs & Marchands font banqueroute, & leurs marchandises se vendent à vil prix.

Alors le Roi augmente derechef les especes, met l'écu neuf, ou l'once d'argent de la nouvelle fabrique, à cinq livres, il commence à païer avec ces nouvelles especes les troupes & les pensions: les vieilles especes sont mises hors de la circulation, & ne sont reçues qu'à la Monnoie à plus bas prix numéraire; le Roi profite de la différence.

Mais toutes les sommes de nouvelles especes qui sortent de la Monnoie ne rétablissent pas l'abondance d'argent dans la circulation: les sommes refferrées toujours par des particuliers, &

*du Commerce.* III. PART. 387  
celles qu'on a envoïées dans le  
païs étranger , excèdent de beau-  
coup la quantité de l'augmenta-  
tion numéraire sur l'argent qui  
fort de la Monnoie.

Le grand marché des mar-  
chandises en France commence  
à y attirer l'argent de l'Etranger ,  
qui les trouvant à cinquante &  
soixante pour cent , & à plus bas  
prix , envoie des matieres d'or &  
d'argent en France pour les ache-  
ter : par ce moïen l'Etranger qui  
les fait porter à la Monnoie se  
dédommage bien de la taxe qu'il  
y paie sur ces matieres : il trouve  
le double d'avantage sur le vil  
prix des marchandises qu'il a-  
chete ; & la perte de la taxe de  
la monnoie tombe réellement  
sur les François dans la vente des  
marchandises qu'ils font à l'E-  
tranger. Ils ont des marchandi-  
ses pour la consommation de  
plusieurs années : ils revendent  
aux Hollandois , par exemple ,

les épiceries qu'ils avoient tirées d'eux-mêmes , pour les deux tiers de ce qu'ils en avoient païé. Tout ceci se fait lentement , l'Etranger ne se détermine à acheter ces marchandises de France que par rapport au grand marché ; la balance du commerce qui étoit contre la France , au tems des diminutions , se tourne en sa faveur dans le tems de l'augmentation , & le Roi peut profiter de vingt pour cent ou plus sur toutes les matieres qui entrent en France , & qui se portent à la Monnoie. Comme les Etrangers doivent à présent la balance du commerce à la France , & qu'ils n'ont point chez eux des especes de la nouvelle fabrique , il faut qu'ils fassent porter leurs matieres & vieilles especes à la Monnoie , pour avoir des nouvelles especes pour païer ; mais cette balance de commerce que les Etrangers doivent à la France , ne provient

*du Commerce.* III. PART. 389  
que des marchandises qu'ils en  
tirent à vil prix.

La France est partout la dupe  
de ces operations , elle paie des  
prix bien hauts pour les marchan-  
dises étrangères lors des diminu-  
tions , elle les revend à vil prix lors  
de l'augmentation aux mêmes  
Etrangers : elle vend à vil prix  
ses propres marchandises , qu'elle  
avoit tenues si haut lors des di-  
minutions , ainsi il seroit diffi-  
cile que toutes les especes qui sont  
forties de France lors des dimi-  
nutions y puissent rentrer lors  
de l'augmentation.

Si l'on falsifie les especes de  
la nouvelle fabrique chez l'E-  
tranger , comme cela arrive pres-  
que toujours , la France perd les  
vingt pour cent que le Roi éta-  
blit pour la taxe de la monnoie  
c'est autant de gagné pour l'E-  
tranger , qui profite en outre du  
bas prix des Marchandises en  
France.

Le Roi fait un profit considérable par la taxe de la monnoie , mais il en coute le triple à la France pour lui faire trouver ce profit.

On comprend bien que dans les tems qu'il y a une balance courante de commerce en faveur de la France contre les Etrangers , le Roi est en état de tirer une taxe de vingt pour cent ou plus , par une nouvelle fabrication d'especes & par une augmentation de leur valeur numéraire. Mais si la balance du commerce étoit contre la France , lors de cette nouvelle fabrication , & augmentation , elle n'auroit pas de succès , & le Roi n'en tireroit pas un grand profit : la raison est que dans ces circonstances , on est obligé d'envoïer constamment de l'argent chez l'Etranger. Or l'écu vieux est aussi bon dans les païs étrangers que l'écu de la nouvelle fabrique : cela étant les



Juifs & Banquiers donneront une prime ou bénéfice entre quatre yeux pour les vieilles especes , & le particulier qui les peut vendre au dessus du prix de la Monnoie ne les y portera pas. On ne lui donne à la Monnoie qu'environ quatre livres de son écu , mais le Banquier lui en donnera d'abord quatre livres cinq sols , & puis quatre livres dix , & finalement quatre livres quinze: voila comment il peut arriver qu'une augmentation des especes manque de succès; cela ne peut guere arriver lorsqu'on fait l'augmentation après des diminutions indiquées , parcequ'alors la balance se tourne naturellement en faveur de la France , de la maniere que nous l'avons expliqué.

L'expérience de l'augmentation de l'année 1726 , peut servir à confirmer tout ceci , les diminutions qui avoient précédé cette augmentation furent faites

tout-d'un-coup sans avoir été indiquées , cela empêcha les opérations ordinaires des diminutions , cela empêcha que la balance du commerce ne se tournât fortement en faveur de la France lors de l'augmentation de l'année 1726 , aussi peu de personnes portèrent leurs vieilles espèces à la Monnoie , & on fut obligé d'abandonner le profit de la taxe qu'on avoit en vue.

Il n'est pas de mon sujet d'expliquer les raisons des Ministres pour diminuer les espèces tout-d'un-coup , ni celles qui les tromperent dans le projet de l'augmentation de l'année 1726 ; je n'ai voulu parler des augmentations & diminutions en France que parceque les effets qui en résultent quelquefois semblent combattre les principes que j'ai établis , que l'abondance ou la rareté de l'argent dans un Etat , hausse ou baisse les prix de toutes choses à proportion.

Après avoir expliqué les effets des diminutions & augmentations des espèces, pratiquées en France, je soutiens qu'elles ne détruisent ni n'affoiblissent mes principes: car si l'on me dit que ce qui coutoit vingt livres ou cinq onces d'argent avant les diminutions indiquées, ne coute pas même quatre onces ou vingt livres de la nouvelle fabrique lors de l'augmentation; j'en conviendrai sans m'écarter de mes principes, parcequ'il y a moins d'argent dans la circulation qu'il n'y en avoit avant les diminutions, comme je l'ai expliqué. L'embaras du troc dans les tems & opérations dont nous parlons, cause des variations dans les prix des choses, & dans celui de l'intérêt de l'argent qu'on ne fauroit prendre pour regle dans les principes ordinaires de la circulation & du troc.

Le changement de la valeur

numéraire des espèces a été dans tous les tems l'effet de quelque misère ou disette dans l'Etat , ou bien celui de l'ambition de quelque Prince ou Particulier. L'an de Rome 157 , Solon augmenta la valeur numéraire des drachmes d'Athènes , après une sédition , & abolition des dettes. Entre l'an 490 & 512 de Rome , la République Romaine augmenta par plusieurs fois la valeur numéraire de ses monnoies de cuivre , de façon que leur as est venu à en valoir six. Le pretexte étoit de subvenir aux besoins de l'Etat , & d'en paier les dettes , accrues par la première guerre Punique : cela ne laissa pas de causer bien de la confusion. L'an 663 , Livius Drusus , Tribun du peuple , augmenta la valeur numéraire des espèces d'argent d'un huitième , en affoiblissant leur titre d'autant : ce qui donna lieu aux Faux-monnoieurs de mettre la confu-

*du Commerce.* III. PART. 395  
sion dans le troc. L'an 712, Marc Antoine dans son Triumvirat, augmenta la valeur numéraire de l'argent, de cinq pour cent, pour subvenir aux besoins du Triumvirat, en mettant du fer avec l'argent. Plusieurs Empereurs dans la suite ont affoibli ou augmenté la valeur numéraire des especes: les Rois de France en ont fait autant en différens tems; & c'est ce qui est cause que la livre tournois, qui valoit ordinairement une livre pesant d'argent, est venue à si peu de valeur. Cela n'a jamais manqué de causer du désordre dans les Etats: il importe peu ou point du tout quelle soit la valeur numéraire des especes, pourvû qu'elle soit permanente: la pistole d'Espagne vaut neuf livres ou florins en Hollande, environ dix-huit livres en France, trente-sept livres dix sols à Venise, cinquante livres à Parme: on

échange dans la même proportion les valeurs entre ces différens païs. Le prix de toutes choses augmente insensiblement lorsque la valeur numéraire des especes augmente , & la quantité actuelle en poids & titre des especes , eu égard à la vîteffe de la circulation , est la base & la regle des valeurs. Un Etat ne gagne ni ne perd par l'augmentation ou diminution de ces especes , pendant qu'il en conserve la même quantité , quoique les particuliers puissent gagner ou perdre par la variation , suivant leurs engagements. Tous les peuples sont remplis de faux préjugés & de fausses idées sur la valeur numéraire de leurs especes. Nous avons fait voir dans le chapitre des changes que la regle constante en est le prix & le titre des especes courantes des différens païs , marc pour marc , & once pour once : si une aug-

mentation ou diminution de la valeur numéraire change pour quelque tems cette regle en France , ce n'est que pendant un état de crise & de gêne dans le commerce : on revient toujours peu-à-peu à l'intrinsèque ; on y vient nécessairement dans les prix du marché autant que dans les changes avec l'Etranger.

---

## CHAPITRE VI.

*Des Banques, & de leur crédit.*

**S**I cent Seigneurs ou Propriétaires de terre , œconomes , qui amassent annuellement de l'argent par leurs épargnes pour en acheter des terres dans les occasions , déposent chacun dix mille onces d'argent entre les mains d'un Orfèvre ou Banquier de Londres , pour n'avoir pas l'embaras de garder cet argent

chez eux , & pour prévenir les vols qu'on leur en pourroit faire , ils en tireront des billets païables à volonté , souvent ils le laisseront là long-tems , & lors même qu'ils auront fait quelque achat , ils avertiront beaucoup de tems d'avance le Banquier de leur tenir leur argent prêt dans l'intervalle des délais des consultations & écritures de Justice.

Dans ces circonstances le Banquier pourra prêter souvent quatre vingt-dix mille onces d'argent (des cent mille qu'il doit) pendant toute l'année , & n'aura pas besoin de garder en caisse plus de dix mille onces pour faire face à tout ce qu'on pourra lui redemander : il a affaire à des personnes opulentes & œconomes , à mesure qu'on lui demande mille onces d'un côté , on lui apporte ordinairement mille onces d'un autre côté : il lui suffit pour l'ordinaire de



*du Commerce.* III. PART. 399  
garder en caisse la dixieme partie de ce qu'on lui a confié. On en a eu quelques exemples & experiences dans Londres , & cela fait qu'au lieu que les particuliers en question garderoient en caisse pendant toute l'année la plus grande partie des cent mille onces , l'usage de le déposer entre les mains d'un Banquier fait que quatre vingt-dix mille onces des cent mille sont d'abord mises en circulation. Voilà premierement l'idée qu'on peut former de l'utilité de ces sortes de banques ; les Banquiers ou Orfèvres contribuent à accélérer la circulation de l'argent , ils le mettent à interêt à leurs risques & périls , & cependant ils sont ou doivent être toujours prêts à paier leurs billets à volonté & à la présentation.

Si un particulier a mille onces à paier à un autre , il lui donnera en paiement le billet du Banquier

pour cette somme : cet autre n'ira pas peut-être demander l'argent au Banquier ; il gardera le billet & le donnera dans l'occasion à un troisieme en paiement , & ce billet pourra passer dans plusieurs mains dans les gros paiemens , sans qu'on en aille de long-tems demander l'argent au Banquier : il n'y aura que quelqu'un qui n'y a pas une parfaite confiance , ou quelqu'un qui a plusieurs petites sommes à paier qui en demandera le montant. Dans ce premier exemple la caisse d'un Banquier ne fait que la dixieme partie de son commerce.

Si cent Particuliers, ou Propriétaires de terres , déposent chez un Banquier leur revenu tous les six mois , à mesure qu'ils en sont païés , & ensuite redemandent leur argent à mesure qu'ils ont besoin de le dépenser , le Banquier sera en état de prê-

*du Commerce.* III. PART. 401  
ter beaucoup plus de l'argent  
qu'il doit & reçoit au commen-  
cement des femestres , pour un  
court terme de quelques mois ,  
qu'il ne le fera vers la fin de ces  
femestres : & son experience de  
la conduite de ses Chalans lui  
apprendra qu'il ne peut guere  
prêter pendant toute l'année , sur  
les sommes qu'il doit , qu'envi-  
ron la moitié. Ces sortes de Ban-  
quiers seront ruinés de crédit ,  
s'ils manquent d'un instant à  
paier leurs billets à la premiere  
présentation ; & lorsqu'il leur  
manque des fonds en caisse , ils  
donneroient toutes choses pour  
avoir promptement de l'argent ,  
c'est-à-dire beaucoup plus d'in-  
terêt qu'ils ne tirent des sommes  
qu'ils ont prêtées. Cela fait qu'ils  
se reglent sur leur expérience  
pour garder en caisse de quoi  
faire toujours face , & plutôt  
plus que moins ; ainsi plusieurs  
Banquiers de cette espece , (&

c'est le plus grand nombre) gardent toujours en caisse la moitié des sommes qu'on dépose chez eux , & prêtent l'autre moitié à intérêt & le mettent en circulation. Dans ce second exemple , le Banquier fait circuler ses billets de cent mille onces ou écus avec cinquante mille écus.

S'il a un grand courant de dépôts & un grand crédit , cela augmente la confiance qu'on a en ses billets , & fait qu'on s'empresse moins à en demander le paiement ; mais cela ne retarde ses paiemens que de quelques jours ou semaines , lorsqu'ils tombent entre les mains de personnes qui n'ont pas de coutume de se servir de lui , & il doit toujours se régler sur ceux qui font dans l'habitude de lui confier leur argent : si ses billets tombent entre les mains de ceux de son métier , ils n'auront rien de plus pressé que d'en retirer l'argent.

Si les personnes qui déposent de l'argent chez le Banquier sont des Entrepreneurs & Négocians, qui y mettent journellement de grosses sommes, & bientôt après les redemandent, il arrivera souvent que si le Banquier détourne plus du tiers de sa caisse il se trouvera embarrassé à faire face.

Il est aisé de comprendre par ces inductions, que les sommes d'argent qu'un Orfèvre ou Banquier peut prêter à intérêt, ou détourner de sa caisse, sont naturellement proportionnées à la pratique & conduite de ses Châlans : que pendant qu'il s'est vu des Banquiers qui faisoient face avec une caisse de la dixième partie, d'autres ne peuvent guere moins garder que la moitié ou les deux tiers, encore que leur crédit soit aussi estimé que celui du premier.

Les uns se fient à un Banquier, les autres à un autre, le plus

heureux est le Banquier qui a pour Chalans des Seigneurs riches qui cherchent toujours des emplois folides pour leur argent sans vouloir , en attendant , le mettre à intérêt.

Une banque générale & nationale a cet avantage sur la banque d'un Orfèvre particulier , qu'on y a toujours plus de confiance ; qu'on y porte plus volontiers les plus gros dépôts , même des quartiers de la ville les plus éloignés , & qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits Banquiers que les dépôts de petites sommes , dans leurs quartiers : on y porte même les revenus de l'Etat , dans les païs où le Prince n'est pas absolu ; & cela bien loin d'en altérer le crédit & la confiance , ne sert qu'à l'augmenter.

Si les paiemens dans une banque nationale se font en écritures ou virement de Parties , il y aura cet avantage , qu'on n'y

*du Commerce.* III. PART. 405  
fera pas sujet aux falsifications ,  
au lieu que si la Banque donne  
des billets on en pourra faire de  
faux & causer du désordre : il y  
aura aussi ce désavantage , que  
ceux qui sont dans les quartiers  
de la ville, éloignés de la Banque ,  
aimeront mieux paier & recevoir  
en argent que d'y aller , & sur-  
tout ceux de la campagne ; au  
lieu que si l'on répand des billets  
de Banque. On s'en pourra servir  
de près & de loin. On paie dans  
les Banques nationales de Venise  
& d'Amsterdam en écriture seu-  
lement ; mais à celle de Londres  
on paie en écritures , en billets  
& en argent , au choix des par-  
ticuliers : aussi c'est aujourd'hui  
la Banque la plus forte.

On comprendra donc que  
tout l'avantage des Banques pu-  
bliques ou particulières dans une  
ville , c'est d'accélérer la circu-  
lation de l'argent , & d'empê-  
cher qu'il n'y en ait autant de

406 *Essai sur la nature*  
resserré qu'il y en auroit natu-  
rellement dans plusieurs inter-  
valles de tems.

---

## CHAPITRE VII.

*Autres éclaircissemens & recher-  
ches sur l'utilité d'une Banque  
nationale.*

**I**L est peu important d'exami-  
ner pourquoi la Banque de Ve-  
nise & celle d'Amsterdam , tien-  
nent leurs écritures dans des  
monnoies de compte différentes  
de la courante & pourquoi il y a  
toujours un agiot à convertir  
ces écritures en argent courant ,  
ce n'est pas un point qui soit  
d'aucune utilité pour la circula-  
tion. La Banque de Londres ne  
l'a pas suivie en cela ; ses écritu-  
res , ses billets & ses paiemens ,  
se font & se tiennent en especes  
courantes : cela me paroît plus



*du Commerce.* III. PART. 407  
uniforme & plus naturel & non  
moins utile.

Je n'ai pû avoir des informations exactes de la quantité des sommes qu'on porte ordinairement à ces Banques , ni le montant de leurs billets & écritures , non plus que celui des prêts qu'ils font , & des sommes qu'ils gardent ordinairement en Caisse pour faire face : quelqu'autre qui sera plus à portée de ces connoissances en pourra mieux raisonner.

Cependant , comme je fais assez bien que ces sommes ne sont pas si immenses qu'on le croit communément , je ne laisserai pas d'en donner une idée.

Si les billets & écritures de la Banque de Londres , qui me paroît la plus considérable , se montent une semaine portant l'autre à quatre millions d'onces d'argent ou environ un million sterling ; & si on se contente d'y

garder communément en Caiffe le quart ou deux cents cinquante mille livres sterling , ou un million d'onces d'argent en especes , l'utilité de cette Banque pour la circulation correspond à une augmentation de l'argent de l'Etat de trois millions d'onces , ou sept cents cinquante mille livres sterling , qui est sans doute une somme bien forte & d'une utilité très grande pour la circulation dans les circonstances que cette circulation a besoin d'être accélérée : car j'ai remarqué ailleurs qu'il y a des cas où il vaut mieux pour le bien de l'Etat de retarder la circulation que de l'accélérer. J'ai bien oui dire , que les billets & écritures de la Banque de Londres ont monté dans certains cas , à deux millions sterling ; mais cela ne me paroît avoir été que par un accident extraordinaire ; & je crois que l'utilité de cette Banque

*du Commerce.* III. PART. 409  
que ne correspond en général  
qu'à environ la dixieme partie  
de tout l'argent qui circule en  
Angleterre.

Si les éclairciffemens qu'on  
m'a donnés en gros sur les reve-  
nus de la Banque de Venise en  
mil sept cent dix-neuf sont vé-  
ritables , on pourroit dire en gé-  
néral des Banques nationales que  
leur utilité ne correspond jamais  
à la dixieme partie de l'argent  
courant qui circule dans un  
Etat : voici à-peu-près ce que j'y  
ai appris.

Les revenus de l'Etat de Venise  
peuvent monter annuellement à  
quatre millions d'onces d'argent  
qu'il faut paier en écritures à la  
Banque , & les Collecteurs établis  
pour cet effet , qui reçoivent à  
Bergame & dans les païs les plus  
éloignés les taxes en argent , font  
obligés de les convertir en écritu-  
res de Banque lors des paiemens  
qu'ils en font à la République.

Tous les paiemens à Venise pour négociations , achats , & ventes , au-deffus d'une certaine somme modique , doivent par la loi se faire en écritures de Banque : tous les Détaillers , qui ont amassé de l'argent courant dans le troc , se trouvent obligés d'en acheter des écritures pour faire leurs paiemens des gros articles ; & ceux qui ont besoin , pour leur dépense ou pour le détail de la basse circulation , de reprendre de l'argent , sont dans le cas de vendre leurs écritures contre de l'argent courant.

On a trouvé que les vendeurs & acheteurs de ces écritures , sont communément de niveau , lorsque la somme de tous les crédits ou écritures sur les Livres de la Banque , n'excedent pas la valeur de huit cent mille onces d'argent ou environ.

C'est le tems & l'expérience

*du Commerce.* III. PART. 411  
qui ont donné (suivant mon Auteur) cette connoissance à ces Venitiens. A la premiere erection de la Banque , les particuliers apportoitent leur argent à la Banque , pour y avoir des crédits en écritures , pour la même valeur : dans la suite cet argent déposé à la Banque , fut dépensé pour les besoins de la République , & cependant les écritures conservoient encore leur valeur primordiale , parcequ'il se trouvoit autant de particuliers qui avoient besoin d'en acheter , que de ceux qui avoient besoin d'en vendre : ensuite l'Etat se trouvant pressé donna aux Entrepreneurs de la guerre des crédits en écritures de Banque , au défaut d'argent , & doubla la somme de ces crédits.

Alors le nombre des Vendeurs d'écritures étant devenu bien supérieur à celui des Acheteurs , ces écritures commencerent à

perdre contre l'argent , & tomberent à vingt pour cent de perte : par ce discrédit le revenu de la République diminua d'un cinquieme , & le seul remede qu'on trouva à ce désordre , fut d'engager une partie des fonds de l'Etat , pour emprunter à intérêt de l'argent en écritures. Par ces emprunts en écritures on en éteignit une moitié , & alors les Vendeurs & Acheteurs d'écritures se trouvant à-peu-près de niveau , la Banque à recouvré son crédit primitif , & la somme des écritures se trouve réduite à huit cent mille onces d'argent.

C'est par cette voie qu'on a reconnu que l'utilité de la Banque de Venise , par rapport à la circulation , correspond à environ huit cent mille onces d'argent : & si l'on suppose que tout l'argent courant qui circule dans les Etats de cette République

*du Commerce.* III. PART. 413  
peut monter à huit millions d'onces d'argent, l'utilité de la Banque correspond au dixieme de cet argent.

Une Banque nationale dans la Capitale d'un grand Roïaume ou Etat, semble devoir moins contribuer à l'utilité de la circulation, à cause de l'éloignement de ses Provinces, que dans un petit Etat; & lorsque l'argent y circule en plus grande abondance que chez ses Voisins, une Banque nationale y fait plus de mal que de bien. Une abondance d'argent fictif & imaginaire cause les mêmes désavantages, qu'une augmentation d'argent réel en circulation, pour y hauffer le prix de la terre & du travail, soit pour encherir les ouvrages & Manufactures au hafard de les perdre dans la suite: mais cette abondance furtive s'évanouit à la premiere bouffée de discrédit, & précipite le désordre.

Vers le milieu du Regne de Louis XIV en France , on y voïoit plus d'argent en circulation que chez les Voifins , & on y levoit les revenus du Prince fans le secours d'une Banque , avec autant d'aifance & de facilité qu'on leve aujourd'hui ceux d'Angleterre , avec le secours de la Banque de Londres.

Si les viremens de partie à Lyon montent dans une de ses quatre Foires à quatre-vingt millions de livres , si on les commence , & si on les finit avec un seul million d'argent comptant , ils font fans doute d'une grande commodité pour épargner la peine d'une infinité de transferts d'argent d'une maison à une autre ; mais à cela près , on conçoit bien qu'avec ce même million de comptant qui a commencé & conclu ces viremens , il feroit très possible de conduire dans trois mois tous



*du Commerce.* III. PART. 415  
les paiemens de quatre-vingt millions.

Les Banquiers , à Paris , ont souvent remarqué que le même sac d'argent leur est rentré quatre à cinq fois dans les paiemens d'un seul jour , lorsqu'ils avoient beaucoup à paier & à recevoir.

Je crois les Banques publiques d'une très grande utilité dans les petits Etats , & dans ceux où l'argent est un peu rare ; mais je les crois peu utiles pour l'avantage solide d'un grand Roïaume.

L'Empereur Tibere , Prince severe & œconome , avoit amassé dans le Trésor de l'Empire deux milliards sept cents millions de Sesterces , ce qui correspond à vingt-cinq millions sterlings , ou cent millions d'onces d'argent : somme immense en especes pour ces tems-là , & même pour aujourd'hui : il est vrai qu'en resserrant tant d'ar-

gent , il gêna la circulation , & que l'argent devint bien plus rare à Rome qu'il n'avoit été.

Tibere , qui attribuoit cette rareté aux monopoles des Gens d'affaires & Financiers qui affermoient les revenus de l'Empire , ordonna par un Edit qu'ils achetassent des terres pour les deux tiers au moins de leur fonds. Cet Edit , au lieu d'animer la circulation , la mit entierement en désordre : tous les Financiers refferroient & rappelloient leurs fonds , sous , prétexte de se mettre en état d'obéir à l'Edit , en achetant des terres , qui au lieu d'encherir devenoient à beaucoup plus vil prix par la rareté de l'argent en circulation. Tibere remedia à cette rareté d'argent , en prêtant aux particuliers sous bonnes cautions , seulement trois cents millions de Sesterces : c'est-à-dire , la neuvieme partie des especes qu'il avoit dans son trésor.

Si la neuvieme partie du trésor suffisoit à Rome pour rétablir la circulation , il sembleroit que l'établissement d'une Banque générale dans un grand Roïaume , où son utilité ne corresponderoit jamais à la dixieme partie de l'argent qui circule , lorsqu'on n'en resserre point , ne feroit d'aucun avantage réel & permanent , & qu'à le considérer dans sa valeur intrinseque , on ne peut le regarder que comme un expédient pour gagner du tems.

Mais une augmentation réelle de la quantité d'argent qui circule est d'une nature différente. Nous en avons déjà parlé , & le Trésor de Tibere nous donne encore occasion d'en toucher un mot ici. Ce Tresor de deux milliards sept cents millions de Sesterces , laissé à la mort de Tibere , fut dissipé par l'Empereur Caligula son Successeur dans

moins d'un an. Aussi ne vit-on jamais à Rome l'argent si abondant. Quel en fut l'effet? Cette quantité d'argent plongea les Romains dans le luxe, & dans toutes sortes de crimes pour y subvenir. Il sortoit tous les ans plus de six cents mille livres sterlings hors de l'Empire pour les marchandises des Indes; & en moins de trente ans l'Empire s'appauvrit, & l'argent y devint très rare sans aucun démembrement ni perte de Province.

Quoique j'estime qu'une Banque générale est dans le fond de très peu d'utilité solide dans un grand Etat, je ne laisse pas de convenir qu'il y a des circonstances où une Banque peut avoir des effets qui paroissent étonnans.

Dans une Ville où il y a des dettes publiques pour des sommes considérables, la facilité d'une Banque fait qu'on peut vendre & acheter ses fonds ca-

*du Commerce.* III. PART. 419  
pitaux dans un instant , pour des  
fommes immenses , fans causer  
aucun dérangement dans la cir-  
culation. Qu'à Londres un par-  
ticulier vende son capital de la  
Mer du Sud , pour acheter un  
autre capital dans la Banque ou  
dans la Compagnie des Indes ,  
ou bien dans l'esperance que  
dans quelques-tems il pourra  
acheter à plus bas prix un ca-  
pital dans la même Compagnie  
de la Mer du Sud , il s'ac-  
commode toujours de Billets de  
banque , & on ne demande or-  
dinairement l'argent de ces Bil-  
lets que pour la valeur des inté-  
rêts. Comme on ne dépense  
guere son capital , on n'a pas  
besoin de le convertir en espe-  
ces , mais on est toujours obligé  
de demander à la Banque l'ar-  
gent nécessaire pour la subsistan-  
ce , car il faut des especes dans  
le bas troc.

Qu'un Propriétaire de terres

qui a mille onces d'argent , en paie deux cents pour les intérêts des fonds publics , & en dépense lui-même huit cents onces , les mille onces demanderont toujours des especes : ce Propriétaire en dépensera huit cents , & les Propriétaires des fonds en dépenseront 200. Mais lorsque ces Propriétaires sont dans l'habitude de l'agiot , de vendre & d'acheter des fonds publics , il ne faut point d'argent comptant pour ces opérations , il suffit d'avoir des billets de banque. S'il falloit retirer de la circulation , des especes pour servir dans ces achats & ventes , cela monteroit à une somme considérable , & gêneroit souvent la circulation , ou plutôt il arriveroit dans ce cas , qu'on ne pourroit pas vendre & acheter ses capitaux si fréquemment.

C'est sans doute l'origine de ces capitaux , ou l'argent qu'on

*du Commerce.* III. PART. 421  
a déposé à la Banque & qu'on ne retire que rarement , comme lorsqu'un Propriétaire des fonds se met dans quelque négoce où il faut des especes pour le détail , qui est cause que la Banque ne garde en caisse que le quart ou la sixieme partie de l'argent dont elle fait ses billets. Si la Banque n'avoit pas les fonds de plusieurs de ces capitaux , elle se verroit , dans le cours ordinaire de la circulation , réduite comme les Banquiers particuliers à garder la moitié des fonds qu'on lui met entre les mains , pour faire face ; il est vrai qu'on ne peut pas distinguer par les Livres de la Banque ni par ses opérations , la quantité de ces sortes de capitaux qui passent en plusieurs mains , dans les ventes & achats qu'on fait dans *Change-alley* , ces billets sont souvent renouvelés à la Banque & changés contre d'autres dans le troc. Mais

l'expérience des achats & ventes de capitaux des fonds fait bien voir que la somme en est considérable : & sans ces achats & ventes , les sommes en dépôt à la Banque seroient sans difficulté moins considérables.

Cela veut dire que lorsqu'un Etat n'est pas endetté , & n'a pas besoin des achats & ventes de capitaux , le secours d'une Banque y sera moins nécessaire & moins considérable.

Dans l'année mil sept cent vingt , les capitaux des fonds publics & des *Bubbles* qui étoient des attrapes & des entreprises de Sociétés particulières à Londres , montoient à la valeur de huit cents millions sterlings , cependant les achats & ventes de capitaux si venimeux se faisoient sans peine , par la quantité de billets de toutes espèces qu'on mit sur la place , pendant qu'on se contentoit des mêmes papiers



pour le paiement des intérêts ; mais fitôt que l'idée des grandes fortunes porta nombre de particuliers à augmenter leur dépense , à acheter des équipages , des linges & foeries étrangères , il fallut des especes pour tout cela , je dis pour la dépense des intérêts , & cela mit tous les systèmes en pieces.

Cet exemple fait bien voir , que le papier & le crédit des Banques publiques & particulieres peuvent causer des effets surprenans dans tout ce qui ne regarde pas la dépense ordinaire pour le boire & pour le manger , l'habillement & autres nécessités des familles : mais que dans le train uniforme de la circulation , le secours des Banques & du crédit de cette espece est bien moins considerable & moins solide qu'on ne pense généralement. L'argent seul est le vrai nerf de la circulation.

## CHAPITRE VIII.

*Des raffinemens du crédit des  
Banques générales.*

LA Banque nationale de Londres , est composée d'un grand nombre d'Actionnaires qui choisissent des Directeurs pour en régir les opérations. Leur avantage primordial consistoit à faire un partage annuel des profits qui s'y faisoient par l'intérêt de l'argent , qu'on prêtoit hors des fonds qu'on dépoit à la Banque ; on y a ensuite incorporé des fonds publics , dont l'Etat paie un intérêt annuel.

Malgré un établissement si solide , on a vu (lorsque la Banque avoit fait de grosses avances à l'Etat , & que les porteurs de billets de banque appréhendoient que la Banque ne fut embarrassé

fée) qu'on couroit sus & que les Porteurs alloient en foule à la Banque pour retirer leur argent : la même chose est arrivée lors de la chute de la Mer du Sud , en mil sept cent vingt.

Les raffinemens qu'on apportoit pour soutenir la Banque & modérer son discrédit , étoient d'abord d'établir plusieurs Commis pour compter l'argent aux Porteurs , d'en faire compter de grosses sommes en pieces de six & de douze sols , pour gagner du tems , d'en paier quelques parties aux Porteurs particuliers qui étoient-là à attendre des journées entieres pour être païés à leur tour ; mais les sommes les plus considérables à des amis qui les emportoient & puis les rapportoient à la Banque en cachette , pour recommencer le lendemain le même manége : par ce moïen la Banque faisoit bonne contenance & gagnoit du tems ; en

attendant que le discrédit se ralentit; mais lorsque cela ne suffisoit pas, la Banque ouvroit des souscriptions, pour engager des Gens accrédités & solvables, à s'unir pour se rendre garans de grosses sommes & maintenir le crédit & la circulation des billets de banque.

Ce fut par ce dernier raffinement que le crédit de la Banque se maintint en mil sept cent vingt, lors de la chute de la Mer du Sud; car aussitôt qu'on fut dans le public que la souscription fut remplie par des Hommes riches & puissans, on cessa de courir à la Banque, & on y apporta à l'ordinaire des dépôts.

Si un Ministre d'Etat en Angleterre, cherchant à diminuer le prix de l'intérêt de l'argent, ou par d'autres vues, fait augmenter le prix des fonds publics à Londres, & s'il a assez de cré-

*du Commerce.* III. PART. 427  
dit sur les Directeurs de la Banque , pour les engager (sous obligation de les dédommager en cas de perte) à fabriquer plusieurs billets de banque , dont ils n'ont reçu aucune valeur , en les priant de se servir de ces billets eux-mêmes pour acheter plusieurs parties & capitaux des fonds publics ; ces fonds ne manqueront pas de hauffer de prix , par ces opérations : & ceux qui les ont vendus , voïant ce haut prix continuer , se détermineront peut-être , pour ne point laisser leurs billets de banque inutiles & croïant par les bruits qu'on seme que le prix de l'intérêt va diminuer & que ces fonds haufferont encore , de les acheter à un plus haut prix qu'ils ne les avoient vendus. Que si plusieurs particuliers , voïant les Agens de la Banque acheter ces fonds , se mêlent d'en faire autant croïant profiter comme eux , les fonds

publics augmenteront de prix , au point que le Ministre souhaitera ; & il se pourra faire que la Banque revendra adroitement à plus haut prix tous les fonds qu'elle avoit achetés , à la sollicitation du Ministre , & en tirera non-seulement un grand profit , mais retirera & éteindra tous les billets de banque extraordinaires qu'elle avoit fabriqués.

Si la Banque seule hausse le prix des fonds publics en les achetant , elle les rabaissera d'autant lorsqu'elle voudra les revendre pour éteindre ses billets extraordinaires ; mais il arrive toujours que plusieurs particuliers voulant imiter les Agens de la Banque dans leurs opérations , contribuent à les soutenir ; il y en a même qui y sont attrapés faute de savoir au vrai ces opérations , où il entre une infinité de raffinemens , ou plutôt de fourberies qui ne sont pas de mon sujet.

Il est donc constant qu'une Banque d'intelligence avec un Ministre, est capable de hauffer & de soutenir le prix des fonds publics, & de baiffer le prix de l'intérêt dans l'Etat au gré de ce Ministre, lorsque les opérations en sont menagées avec discrétion, & par-là de libérer les dettes de l'Etat; mais ces raffinemens qui ouvrent la porte à gagner de grandes fortunes, ne sont que très rarement menagés pour l'utilité seule de l'Etat; & les opérateurs s'y corrompent le plus souvent. Les billets de banque extraordinaires, qu'on fabrique & qu'on répand dans ces occasions, ne dérangent pas la circulation, parcequ'étant employés à l'achat & vente de fonds capitaux, ils ne servent pas à la dépenses des familles, & qu'on ne les convertit point en argent; mais si quelque crainte ou accident imprévu pouffoit les

430 *Essai sur la nat. du Com.*  
Porteurs à demander l'argent à  
la Banque , on en viendroit à  
crever la bombe , & on verroit  
que ce font des opérations dan-  
gereuses.

FIN.



---

---

# T A B L E

## DES CHAPITRES.

---

### PREMIERE PARTIE.

CHAP. I.	<i>D</i> E la Richesse.	page, 1.
CHAP. II.	<i>Des Sociétés d'Hommes.</i>	3.
CHAP. III.	<i>Des Villages.</i>	9.
CHAP. IV.	<i>Des Bourgs.</i>	12.
CHAP. V.	<i>Des Villes.</i>	16.
CHAP. VI.	<i>Des Villes capitales.</i>	21.
CHAP. VII.	<i>Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan.</i>	23.
CHAP. VIII.	<i>Les Artisans gagnent, les uns plus, les autres moins, selon les cas &amp; les circonstances différentes.</i>	25.

TABLE DES CHAPITRES.

- CHAP. IX. *Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.* 28.
- CHAP. X. *Le prix & la valeur intrinseque d'une chose en général est la mesure de la terre & du travail qui entrent dans sa production.* 33.
- CHAP. XI. *Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.* 40.
- CHAP. XII. *Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.* 55.
- CHAP. XIII. *La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hasard.* 62.
- CHAP. XIV. *Les humeurs, les modes & les façons de vivre du Prince,*

TABLE DES CHAPITRES.

*Prince, & principalement des Propriétaires de terre, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses.* 76

CHAP. XV. *La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres.* 86

CHAP. XVI. *Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat est censé riche naturellement.*

113

CHAP. XVII. *Des Métaux & des Monnoies, & particulièrement de l'or & de l'argent* 126

TABLE DES CHAPITRES.

---

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. <i>D</i> U Troc.	151
CHAP. II. <i>Des prix des Marchés.</i>	155
CHAP. III. <i>De la circulation de l'Argent.</i>	159
CHAP. IV. <i>Autre réflexion sur la vitesse ou la lenteur de la circulation de l'argent , dans le troc.</i>	183
CHAP. V. <i>De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif , dans un Etat.</i>	197
CHAP. VI. <i>De l'augmentation &amp; de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.</i>	211
CHAP. VII. <i>Continuation du même sujet de l'augmentation &amp; de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.</i>	232

TABLE DES CHAPITRES.

- CHAP. VIII. *Autre Reflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.* 239
- CHAP. IX. *De l'interêt de l'argent, & de ses causes.* 264
- CHAP. X. *Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.* 282
- 

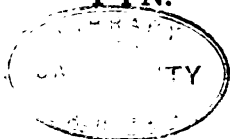
TROISIEME PARTIE.

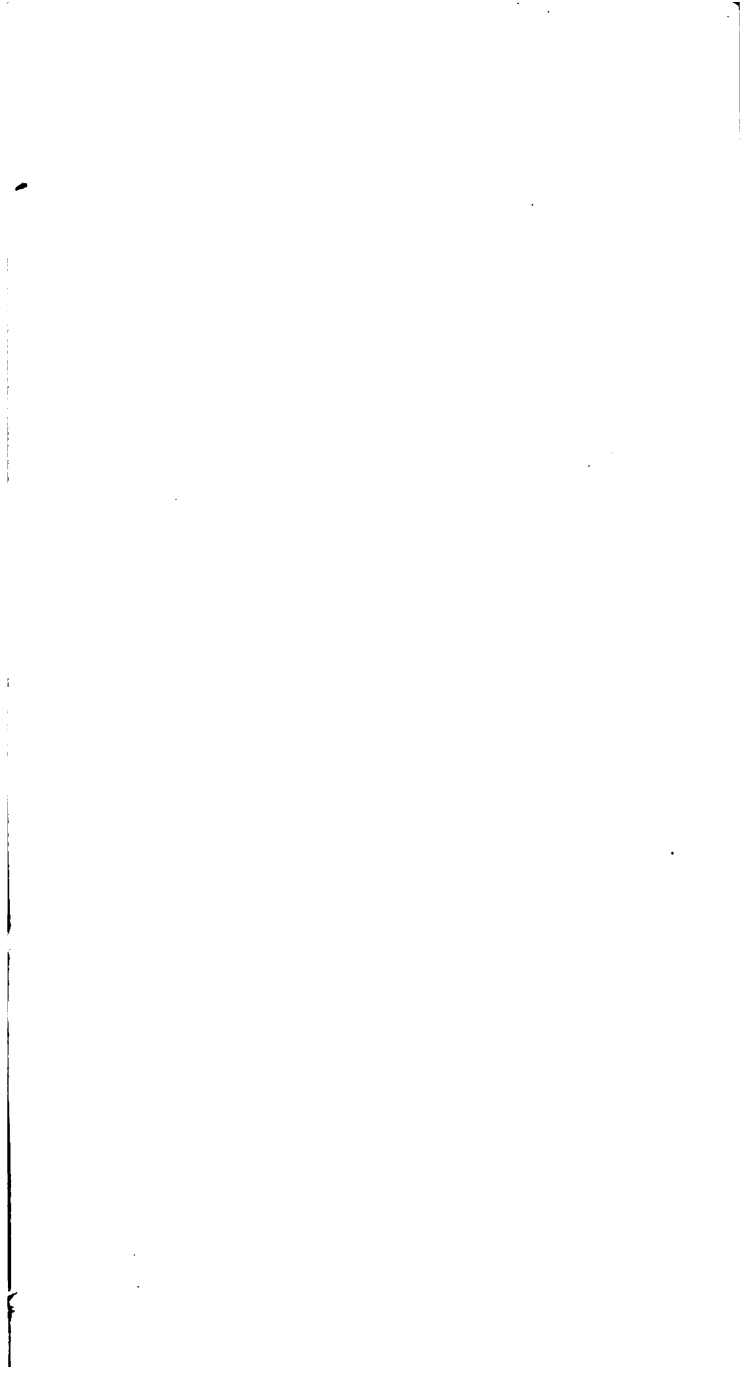
- CHAP. I. *DU Commerce avec l'Etranger.* 297
- CHAP. II. *Des Changes & de leur nature.* 323
- CHAP. III. *Autres éclaircissements pour la connoissance de la nature des changes.* 340
- CHAP. IV. *Des variations de la proportion des valeurs, par rapport aux Métaux qui servent de monnoie.* 355

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. V. <i>De l'augmentation &amp; de la diminution de la valeur des especes monnoïées en dénomination.</i>	381
CHAP. VI. <i>Des Banques , &amp; de leur crédit.</i>	397
CHAP. VII. <i>Autres éclaircissements &amp; recherches sur l'utilité d'une Banque nationale.</i>	406
CHAP. VIII. <i>Des raffinemens du crédit des Banques générales.</i>	426.

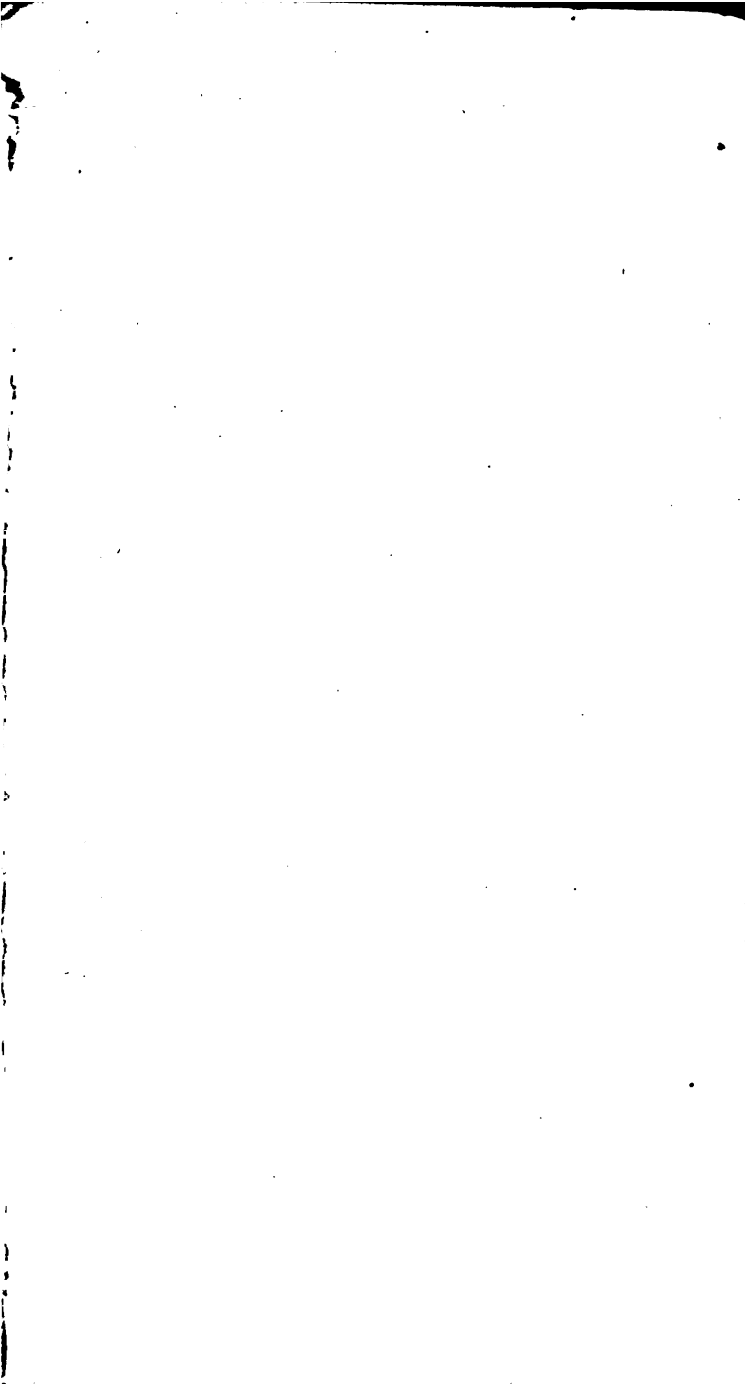
FIN.











14 DAY USE  
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED  
**LOAN DEPT.**

This book is due on the last date stamped below, or  
on the date to which renewed.

Renewed books are subject to immediate recall.

REC'D LD

7 Oct '62 RA

17 JAN 1962

REC'D LD

17 JAN 1962

OCT 1 1962

REC'D LD

MAY 13 '69 - 4 PM

JAN 3 1962

LOAN DEPT.

~~5 MAR 1962~~

27 Aug '62 GH

REC'D LD

AUG 24 1962

MAY 27 1969 72

LD 21A-50m-4,'59  
(A1724s10)476B

General Library  
University of California  
Berkeley

YA 00766

74 10 19

